

Libéraux et PC nez à nez

CANADA

	ÉLUS EN TÊTE 1968	
Libéraux	106	2 155
Conservateurs	107	0 72
NPD	28	4 22
Crédit social	14	1 14
Autres	2	0 1
A venir		
TOTAL	257	7 264

QUÉBEC

	ÉLUS	1968
Libéraux	56	56
Conservateurs	2	4
NPD	0	
Crédit social	15	14
Autres	1	
A venir		
TOTAL	74	74

ONTARIO

	ÉLUS	1968
Libéraux	35	64
Conservateurs	41	17
NPD	11	6
Crédit social	0	
Autres	1	1
A venir		
TOTAL	88	88

NOUVEAU-BRUNSWICK

	ÉLUS	1968
Libéraux	5	5
Conservateurs	5	5
NPD		
Crédit social		
Autres		
A venir		
TOTAL	10	10



"Nous aurons à décider demain", dit M. Trudeau

"Demain, nous aurons à décider de ce qui adviendra du gouvernement", a déclaré très tôt ce matin, à 0h15, M. Pierre Elliott Trudeau au moment où les résultats des élections générales indiquent que son parti possède une avance de deux sièges sur les progressistes-conservateurs de M. Robert Stanfield.

"Une chose est certaine, a-t-il ajouté, c'est que la majorité, de quel côté qu'elle soit, sera minime."

M. Trudeau a refusé de faire de plus amples commentaires sur les surprenants résultats de ce scrutin général. Il a cependant tenu à déplorer le fait que de nombreux candidats de tous les partis aient subi une défaite. "Malheureusement, il y aura beaucoup de rêves brisés, a-t-il dit, mais les perdants pourront se consoler en disant qu'ils ont servi la démocratie."

M. Trudeau parlait du quartier général des libéraux à Ottawa. A quelques pieds de lui, un peu à l'écart, se tenait sa femme Margaret, qui semblait particulièrement troublée par ce net recul de la popularité des libéraux au pays.

M. Robert Lorne Stanfield, lui, leader des conservateurs, a déclaré vers minuit, alors que les derniers résultats encore incertains lui accordaient 108 députés contre 107 pour les libéraux, qu'il était prêt à former le prochain gouvernement.

L'enthousiasme qui régnait chez les conservateurs, au quartier général du PC, à Halifax, n'était pas moins grand que celui qui régnait chez les libéraux à Rouyn et chez les néo-démocrates, à Toronto.

Du côté libéral, les premières réactions exprimées, alors que M. Trudeau demeurait encore muet dans la suite vice-royale de l'hôtel Skyline, à Ottawa étaient surtout relatives à la défaite du ministre Jean-Luc Pépin, battu par un créditiste dans son comté de Drummond.

Au Québec, l'organisateur en chef de la campagne du PC, M. Claude Dupras, s'est dit heureux de constater la popularité de son parti dans le reste du pays mais a qualifié de "très regret-

table" la défaite du député conservateur Georges Valade dans Montréal-Sainte-Marie.

M. Dupras a dit toutefois que son parti allait établir des structures plus fortes au Québec et il a annoncé que déjà plusieurs candidats conservateurs se remettaient au travail dès aujourd'hui au Québec. Selon l'organisateur conservateur, les Québécois ont voté par sentiment et ont été portés à accorder leur appui à un Canadien français, M. Trudeau, à Ottawa.

M. Lewis a pour sa part exprimé l'opinion qu'un gouvernement minoritaire ne pouvait qu'être profitable aux Canadiens. Il a prétendu, du reste, que les deux pires gouvernements qu'avait connus le Canada étaient ceux, majoritaires, de MM. Diefenbaker et Trudeau.

Quant à M. Caouette, accueilli dans l'euphorie générale, à Rouyn, où quelques centaines de partisans l'attendaient dans une salle de réception, il a déclaré qu'il espérait détenir la balance du pou-

voir. Au moment où M. Caouette a parlé, son parti détenait 15 sièges au Québec mais, les résultats n'étant pas encore connus en Colombie-Britannique, M. Caouette espérait que cette province lui réserve quelque heureuse surprise.

M. Lewis a dit qu'il n'accepterait jamais une coalition de son parti avec les libéraux mais il a laissé entendre qu'une telle alliance pouvait peut-être se produire entre libéraux et créditistes.

M. Lewis a déploré l'absence de tout député néo-démocrate au Québec mais il a dit qu'il s'engageait à asseoir des bases solides de son parti dans la Belle province. On sait que le NPD a réussi à augmenter sa proportion du vote dans les Maritimes mais qu'au Québec, les voix accordées au NPD ont été relativement moins nombreuses cette année.

Appelé à commenter les résultats, M. Jean Marchand a dit: "Il est sûr qu'un pays ne peut pas être dirigé comme ça pendant des années". Le ministre

Voir page 6: Nous aurons

C'est l'Ontario qui aura déclenché la déroute libérale

C'est l'Ontario qui a déclenché la déroute libérale: le parti de M. Trudeau y a perdu 27 des 62 sièges qu'il détenait à la dissolution du Parlement.

Les progressistes-conservateurs de M. Stanfield ont gagné 23 de ces anciens sièges libéraux, portant ainsi leur représentation ontarienne aux Communes de 18 à 41.

Les 4 autres sièges perdus par les libéraux sont allés aux Néo-démocrates, dont la représentation ontarienne à Ottawa passa ainsi de 7 à 11.

Les libéraux ont réalisé un seul gain sur les conservateurs - si l'on peut parler de gain, puisqu'il s'agit du siège du transfuge Perry Ryan (Toronto-Spadina), élu en 1968 sous la bannière libérale. La représentation libérale aux Communes

est ainsi ramenée à 35.

On déplore toutefois la défaite d'un seul des ministres ontariens de M. Trudeau: M. Martin O'Connell, ministre du travail, battu dans le comté torontois de Scarborough-East. Parmi les candidats libéraux défaits, on relève aussi les noms de Harold Stafford (Elgin), le whip du caucus libéral, John Roberts (York-Simcoe) l'un des députés ontariens les plus prometteurs, Robert Kaplan (Toronto-Don Valley) et Lloyd Francis (Ottawa-West).

L'orateur des Communes, M. Lucien Lamoureux, a été réélu dans Grenville-Dundas.

Parmi les principaux candidats conservateurs élus ou réélus - les "ministres"

Voir page 6: C'est l'Ontario

Au terme de cette course électorale, libéraux et conservateurs sont nez à nez. A l'heure de mettre sous presse, les derniers résultats, encore problématiques dans certains comtés, accordaient 109 sièges aux libéraux, 107 aux conservateurs, 31 aux néo-démocrates et 15 aux créditistes. Deux indépendants ont été élus: le président Lucien Lamoureux dans Stormont et M. Roch LaSalle dans Joliette.

Aucun des partis ne recueille donc un nombre suffisant de sièges (133) pour former un gouvernement majoritaire. Mais le leader conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré en fin de soirée qu'il est disposé à former un gouvernement si son Parti obtenait la majorité des sièges "pour faire face aux problèmes et aux priorités qui ont été discutés durant la campagne électorale". Il devait ajouter toutefois: "Nous attendrons jusqu'à mardi matin car les résultats ne sont pas tout à fait complets."

De son côté, M. Trudeau a déclaré qu'il ne se prononcerait pas avant d'être pleinement fixé quant aux résultats définitifs. Il compte indiquer ce qu'il fera et ce que fera son gouvernement dès que le dépouillement sera tout à fait terminé. C'est avec dignité, et une certaine émotion, que le premier ministre a félicité les vainqueurs et réconforté les vaincus. Il a chaleureusement remercié tous ceux qui se sont employés au cours de cette campagne à soutenir la cause de son Parti.

Le chef du gouvernement a évoqué les "rêves brisés" de ceux qui souhaitaient se mettre au service de la population mais qui n'ont pas été élus ou réélus.

Au total, les résultats du scrutin dans l'ensemble du territoire forment à conclure que le Canada anglais a repudié le gouvernement Trudeau.

Les libéraux sont en effet minoritaires dans toutes les provinces, sauf au Québec - où leur majorité reste écrasante - et au Nouveau-Brunswick où ils ont conservé la moitié des 10 circonscriptions, celles que dominent les francophones.

Les trois provinces les plus riches ont désavoué l'administration sortante: en Alberta, les conservateurs remportent les 19 circonscriptions; en Ontario, ils réalisent des gains impressionnants (40 circonscriptions contre 35 aux libéraux); au Manitoba, ils obtiennent sept des 13 sièges; en Saskatchewan, leur victoire est décisive dans huit des 13 comtés; en Colombie-Britannique, où le parti de M. Stanfield était à zéro, ils ont conquis sept (peut-être huit) des 23 sièges.

Dans les provinces de l'Atlantique, les conservateurs gardent 22 des 32 sièges: les libéraux y ont fait des gains modestes: deux à Terre-Neuve, un troisième dans l'Île du Prince-Édouard.

Les néo-démocrates de M. Lewis ont aussi gagné des sièges: ils portent de 25 qu'il était à la dissolution à 31 le nombre de leurs sièges. Au Québec, les créditistes de M. Caouette ont réaffirmé leur maîtrise dans les régions qu'ils dominaient déjà, obtenant 15 sièges (contre 13 à la dissolution et 14 en 1968). Ils ont notamment enlevé Drummond à M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, dont la défaite sera ressentie avec tristesse par les hommes de tous les partis; ils ont aussi conquis le comté de Charlevoix, représenté par le conservateur Martial Asselin dans le précédent Parlement.

Au Québec, la campagne des conservateurs se solde par un échec. Ils n'ont réussi à faire élire que leur chef de file, M. Claude Wagner, dans Saint-Hyacinthe, et M. Graffey, dans Brome-Missisquoi.

Quatre ministres libéraux ont été défaits. Outre M. Pépin, ce sont MM. Bud Olson et Pat Mahoney en Alberta, et Martin O'Connell en Ontario.

Les libéraux ont recueilli (suivant l'état du scrutin dépouillé à minuit) 38,9% des suffrages exprimés: les conservateurs, 35,7%; le NPD, 16,1%; le Crédit social, 7,9%; et les autres, 1,4%. Au Québec, 49,1% des électeurs ont voté en faveur des libéraux; 24% en faveur des créditistes; 17% pour les conservateurs; 6,6% pour le NPD; les autres candidats, indépendants et autres tendances, obtiennent 2,7%. En 1968, les libéraux avaient obtenu 53,6% des suffrages au Québec; les conservateurs, 21,3%; les créditistes, 16,4%; le NPD, 7,5%.

A la dissolution du Parlement, le 1er septembre, la répartition des sièges aux Communes s'établissait comme suit: libéraux 147, conservateurs 73, NPD 25, Crédit social 13, indépendants 2. Il y avait quatre vacances.

Au lendemain des élections générales de 1968, les sièges se répartissaient comme suit: libéraux 155, conservateurs 72, NPD 22, Crédit social 14, indépendant 1. C'est dire qu'entre les élections générales de 1968 et la dissolution, en septembre dernier, les néo-démocrates ont réalisé trois gains à la faveur des élections partielles: les conservateurs ont conquis un siège de plus, mais ils ont perdu un député (M. LaSalle) qui est devenu indépendant; le Crédit social a perdu un député.

La campagne électorale, officiellement ouverte le 1er septembre dès l'annonce de la date des élections, était en réalité engagée depuis plusieurs mois. En effet, l'incertitude où se trouvaient les partis de l'Opposition quant à la date des élections avait amené les divers leaders à lancer leur campagne dès la fin de l'hiver dernier.

Voir page 6: Nez à nez



Les leçons du scrutin

Par Claude Ryan

Il faudra plusieurs heures, peut-être quelques jours, avant de connaître pour de bon la position de chaque parti au sein du prochain Parlement. Aussi longtemps que cette question n'aura pas été clarifiée, il sera impossible de savoir à qui devrait incomber la responsabilité de former le prochain gouvernement.

D'ores et déjà, cependant, quel-

ques leçons se dégagent du scrutin d'hier. Exception faite du Québec, les électeurs canadiens ont exprimé sans équivoque leur désenchantement à l'endroit du gouvernement Trudeau. Ainsi prend fin un phénomène de "romantisme" politique qui n'eut jamais des racines très profondes dans la réalité canadienne.

Voir page 6: Les leçons

Les libéraux conservent leur emprise au Québec

Malgré le revirement spectaculaire de l'électorat dans le reste du pays, libéraux et créditistes ont maintenu leur emprise sur le Québec.

Les deux autres aspects les plus étonnants des élections au Québec concernent la défaite du ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, ainsi que la disparition presque totale de la représentation québécoise du Parti conservateur à la Chambre des communes.

Les derniers résultats donnaient au Québec 57 libéraux, 14 créditistes, deux conservateurs et un indépendant.

Les libéraux ont enlevé le comté de Sainte-Marie aux conservateurs et le comté de Beauce aux créditistes.

Par contre, les créditistes ont fait deux gains aux dépens des libéraux dans les comtés de Drummond et Rimouski.

Le Parti conservateur du Québec sort le plus pénalisé de cette élection. Il a concédé les comtés de Sainte-Marie, Lachine aux libéraux tandis que l'ancien conservateur devenu plus tard indépen-

dant, M. Roch LaSalle, remportait le comté de Joliette. En outre, le PC a perdu Charlevoix remporté par le fils du leader du crédit social, M. Gilles Caouette.

Le seul sujet de consolation des conservateurs québécois se trouve dans le comté de Brome-Missisquoi, où l'ancien député défait en 1968, M. Howard Graffey, a défait le libéral, Yves Forest.

Concernant d'autres comtés qui renaissent l'attention de l'électorat, il faut souligner la réélection des ministres Gérard Pelletier dans Hochelaga, Jean Chrétien dans Saint-Maurice et Jean Marchand dans Langley.

Encore une fois, le Nouveau parti démocratique aura échoué dans cette dernière tentative de gagner la confiance de l'électorat québécois. Et aussitôt après les victoires du leader conservateur, Claude Wagner, et du chef créditiste, Réal Caouette dans Témiscamingue, il faut souligner la défaite du leader du NPD-Québec dans le comté d'Hoche-

Voir page 6: Au Québec

Trois gains libéraux

Les Maritimes restent acquises aux tories

Dans la région de l'Atlantique, restée largement conservatrice, les libéraux ont néanmoins fait trois gains aux dépens du parti de Robert Stanfield: deux dans Terre-Neuve et un dans l'Île-du-Prince-Édouard. Au Nouveau-Brunswick, les deux partis, avec cinq sièges chacun, ont conservé les positions qu'ils détenaient avant l'élection. En Nouvelle-Ecosse, les conservateurs ont maintenu leur emprise sur les circonscriptions, les libéraux gardant le seul comté qu'ils avaient.

Dans Terre-Neuve, trois libéraux ont été élus et quatre conservateurs. Le ministre Don Jamieson a été réélu

dans Burin-Burgeo et les libéraux ont arraché deux autres comtés aux conservateurs: Grand Falls-White Bay - Labrador et Bonavista-Trinity-Conception. Dans Bonavista les libéraux ont fait fondre une majorité de plus de 4.700 voix. L'île qui fut un fief libéral durant les beaux jours du premier ministre Joey Smallwood avait été balayée par les conservateurs en 1968.

Au Nouveau-Brunswick, les libéraux, solidement enracinés dans les régions francophones, ont conservé leurs cinq comtés de 1968. Le Moncton du maire Léonard Jones est resté conservateur.

Voir page 6: Les Maritimes

Au sommet de la
Place Ville-Marie

Altitude 737

au 45^e étage

Réervations: 861-3511

**un buffet
de plus
de 45 mets
exquis et un
panorama à
vous en couper
le souffle!**

Céleri
Olives vertes et noires
Relishes
Hors-d'œuvre
Asperges vinaigrette
Salade au saumon
Salade au fromage
suisse
Sarris importées
Anc. ois
Thon
Coeurs de palmiers
Coeurs d'artichauts
Eperlans marinés
Oufs farcis

737

Vichyssoise
Gaspacho
Consommé en gelée
Soupe aux pois
à la canadienne
Consommé
Soupe du jour

737

Saumon entier,
paré et tranché
Dinde entière,
parée et tranchée
Jambon entier,
paré et tranché
Poulet rôti
Charcuterie

737

Homard froid
Sauce fine Champagne
Sauce mayonnaise
Entrecôte de boeuf
rôtie au jus
Estouffade de boeuf
Fruits de mer à la
Newburg
(ou poisson du jour)

737

Pommes mousseline
Pilaf de riz
Haricots verts au beurre
Carottes glacées

737

Salades:
de pommes de terre
du Chef
de polivrons
de tomates
de maïs en grains

737

Salade russe
Salade de betteraves
Laitue romaine

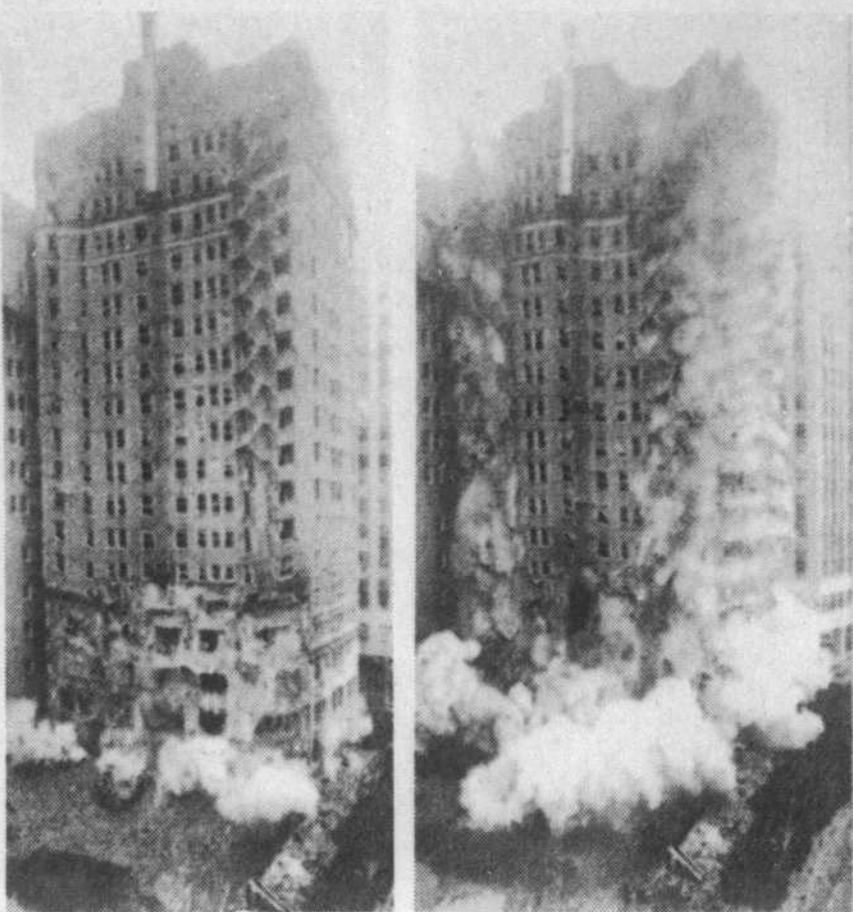
737

Fromages:
Roquefort
Cheddar
Oka
Camembert
Gruyère
Bleu, danois

737

Mini-pâtisseries
françaises
Tarte aux pommes
Tarte aux cerises
Tarte aux pêches
Tarte aux bleuets
Tarte au citron
Tarte à la pacane
Tarte au sucre
Charlotte russe
sur biscuit de Savoie
Gâteau étage
Talmouse
Pouding au riz
Baba au rhum
Bavaroise
Paris-Brest
Saint-Honoré
Gelée Jello
Melon
Petits fours secs
Fruits frais

Stationnement seulement \$1.00
au "Canadawide Parking" de la
P.V.-M. dès 18h30. Faites valider
votre billet au restaurant.



Trois cent vingt livres de dynamite de grande puissance ont suffi à démolir l'hôtel Worth, un vieil édifice de 18 étages de Firth Worth, au Texas, pour faire place à un terrain de stationnement. La déflagration a été provoquée dimanche matin par des équipes de démolisseurs qui ont savamment placé les charges à divers endroits de la charpente. Les trois photos, prises à des fractions de seconde d'intervalle, sont l'oeuvre de Ron Heflin du Fort Worth Star-Telegram.

Au hasard des livres

Le jeune enfant et la personne étrangère

par Renée Rowan

Thérèse Gouin Décarie, dont les travaux suscitent toujours beaucoup d'intérêt, vient de publier avec quatre de ses collaborateurs, Jacques Goulet, Martine Darquenne, Brossard, Sandra Rafman et Ruth Shaffran, un ouvrage intitulé "La réaction du jeune enfant à la personne étrangère".

Le titre a piqué notre curiosité. Ces chercheurs se sont posé une question qui intrigue les psychologues depuis longtemps: comment expliquer que le bébé au cours d'une période précise de son développement (entre 32 et 56 semaines) manifeste de façon parfois très violente, des pleurs et des cris, à l'approche d'une personne étrangère?

Le livre est destiné essentiellement aux spécialistes de la psychologie de l'enfant. Il est le résultat d'une recherche subventionnée en partie par le Conseil des arts et le Conseil national de recherches. Il contient peu d'aspects ou d'indications pratiques qui pourraient aider les parents dans le processus de socialisation du petit.

Utilisant diverses métho-

Nomination

Le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, annonce la nomination d'un 3e membre à la Commission de révision sur la protection du malade mental. Il s'agit du Dr Lucien Panacio, psychiatre, de Montréal.

La Commission, présidée par M. Léopold Vezeau, avocat de Québec, se compose en outre du Dr Louis Roy, psychiatre, surintendant de l'hôpital Saint-Michel-Archange; du Dr Jules Lambert, psychiatre consultant auprès du même établissement et du Dr Jean-Marc Bordeleau, psychiatre, directeur du département de psychiatrie à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Subvention

QUEBEC (PC) — Le ministre des affaires sociales a annoncé l'octroi d'une subvention supplémentaire de \$115.000 au centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptes de l'hôpital Sainte-Justine.

Ce montant porte à \$407.440 la somme accordée par le gouvernement à cet organisme depuis 1968.

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES

HO-DO

ÉMAILLES • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMES GRATUITS

MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL Inc.

Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO special pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

Centre pour jeunes travailleurs en mauvaise situation financière

Le Centre d'animation de culture ouvrière, qui s'occupe des jeunes travailleurs de 14 à 25 ans, est en mauvaise situation financière. Mis au monde, il y a trois ans, par la JOC, et animé l'an dernier par trois permanents, le CACO a réussi à vivre grâce aux subventions de la JOC, du ministère des affaires culturelles du Québec, du secrétariat d'Etat à Ottawa et du Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Mais pour 72-73, peu d'espoir de financement. Les sources se sont taries à tour de rôle et le CACO a besoin de \$40.000 pour continuer ses activités qui consistent à diffuser de l'information aux jeunes travailleurs sur la loi des accidents du travail, celle du salaire minimum, des négociations sectorielles, des syndicats ouvriers, de la loi de protection du

consommateur, du crédit, etc.

L'un des animateurs, Yves Nantel, a dit, dans une entrevue, que le CACO s'adressait en fait à 615.000 jeunes de moins de 25 ans qui sont déjà au travail ou en chômage. Le CACO a réussi à regrouper des dizaines de chômeurs dans plusieurs régions du Québec, pour les initier aux coopératives de production qui semblent la seule issue possible dans certaines villes et villages pour faire échec au chômage. Le CACO organise également des fins de semaine d'information à l'intention des jeunes travailleurs leur permettant de se renseigner tout en bénéficiant d'un court séjour à la campagne.

Les activités du CACO seront partiellement paralysées si les subventions ne viennent pas mettre de l'eau au moulin. Beaucoup de promesses,

dit Yves Nantel, mais bien peu d'action jusqu'à maintenant. Ce qui désarme les animateurs du CACO, ce sont les attentes interminables des organismes gouvernementaux concernés qui ne disent ni oui, ni non.

"Pour continuer à vivre, nous devons quêter sans cesse; non seulement devons-nous quêter, mais nous devons en outre vivre au jour le jour, sans savoir si les subventions seront accordées ou refusées", dit Yves Nantel.

Le CACO a reçu l'appui moral de plusieurs organismes communautaires et du Conseil de la coopération du Québec. Pour survivre, il devra toutefois recevoir plus que des appuis moraux... En fait, le CACO traverse actuellement la même crise que la majorité des organismes qui vivent de subventions gouvernementales.

Important réseau de trafic d'héroïne mis au jour aux EU

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont annoncé hier le démantèlement d'un réseau international de contrebande d'héroïne qui opérait entre la France et l'Amérique latine.

Ce réseau, responsable de l'entrée aux Etats-Unis d'un quart du volume de cette drogue consommée sur la côte est du pays, était dirigé par une famille française expatriée de contrebandiers de drogues, a précisé M. John Ingersoll, directeur du bureau des narcotiques du gouvernement américain, au cours d'une conférence de presse.

Il s'agit, selon toute apparence, de la bande dirigée par Joseph Auguste Ricord, l'Argentin d'origine corse résidant au Paraguay, dont l'extradition aux Etats-Unis l'été dernier avait été précédée de négociations difficiles entre Washington et Asuncion. Le nom de Ricord n'a toutefois pas été mentionné, et tout au long de la conférence de presse, il n'a été question que de Mr. Big, identifié seulement comme dirigeant de la conspiration, précaution nécessaire étant donné qu'il est actuellement en état d'inculpation à New York en attendant son jugement.

Par contre, M. Ingersoll a rappelé en détail l'arrestation et l'inculpation de 14 figures clés de la conspiration, dont l'un, Lucien Sarti, a été tué par la police mexicaine, il y a plusieurs mois.

Il a également tenu à féliciter la police française et les autorités latino-américaines de leur coopération avec le bureau américain des narcotiques. Il a qualifié le démantèlement du réseau de trafiquants de facteur majeur contribuant à la pénurie actuelle d'héroïne dans les Etats de l'est des Etats-Unis. D'après lui, cette pénurie s'est déjà

traduite par une augmentation du prix du simple au triple. De plus, la drogue actuellement disponible contient un si faible pourcentage d'héroïne pure que les toxicomanes se libèrent facilement de leur habitude, sans souffrir les affres du processus de désintoxication, a-t-il dit.

M. Ingersoll ne s'est pas laissé démonter par d'apparentes contradictions signalées par un journaliste entre les chiffres cités au cours de la conférence de presse et ses propres déclarations au Congrès qui n'indiquent aucune diminution du volume disponible d'héroïne au cours des derniers mois.

M. Ingersoll a affirmé que l'annonce spectaculaire d'évé-

nements déjà connus n'était pas liée à la proximité des élections présidentielles. Il a expliqué que c'était seulement au cours des derniers jours que l'administration Nixon s'était rendu compte de la portée des arrestations opérées ici, en France et en Amérique latine.

Il a également reconnu que le problème de la drogue était loin d'être résolu aux Etats-Unis où l'héroïne est de plus en plus remplacée par d'autres stupéfiants, tels que l'amphétamine et la méthadone; mais il a estimé qu'en général, la consommation de drogues avait atteint son point culminant en 1969 et promettait une baisse encourageante à partir de 1972.

Un avion s'écrase: 27 morts

BARI (AFP) — Un Fokker 27 des lignes inférieures italiennes qui assurait la liaison Naples-Bari-Brindisi s'est écrasé à 20 km d'Andria, dans la région de Bari. Les 22 passagers et les cinq membres d'équipage ont péri.

L'appareil, qui avait décollé à 19h40 locales de l'aéroport napolitain de Capodichino, était attendu à Bari à 20h30. Alors qu'on s'inquiétait de ne plus avoir des nouvelles du Fokker, les carabinieri de Corato, dans la ré-

gion de Bari, informaient l'aérodrome que des paysans avaient vu tomber un avion.

L'appareil s'est écrasé près d'une ferme, à 15 km de Corato. Pompiers et carabinieri se sont immédiatement dirigés sur les lieux de l'accident. Tous les hôpitaux des environs ont été mis en état d'alerte. Toutefois, selon les premiers rapports, il n'y aurait pas de survivants sur les 27 personnes se trouvant à bord.

Echec de Mme Gandhi

NEW DELHI (AFP) — Le parti du Nouveau Congrès de Mme Indira Gandhi a subi hier son premier échec électoral important depuis deux ans au cours d'une élection législative partielle à Ahmedabad (province de Gujarat).

Le candidat de l'opposition, le professeur Mavankar, a obtenu 112.026 voix contre

86.576 à M. Manubhai Palkhivala, candidat du parti du Congrès. L'échec du parti du Nouveau Congrès à Ahmedabad, où avait eu lieu au début du mois la réunion du comité directeur du parti, est d'autant plus inattendu que Mme Gandhi avait participé personnellement à la campagne du candidat gouvernemental.

La Renault 12. Championne de sa catégorie par K.O. technique.



Avant de choisir une compacte on étudie ses performances passées et les résultats obtenus. Les prouesses techniques de la Renault 12 parlent pour cette championne.

Une technique éprouvée ne sacrifiant rien au confort. La Renault 12 bénéficie de tous les avantages de la technique Renault pour des déplacements plus sûrs, plus confortables, plus agréables.

Tenue de route et facilité de conduite. La Renault 12 ne craint pas les difficultés. Traction avant, suspension à grande flexibilité, essieu arrière autocorrecteur et une direction à crémaillère douce et précise procurent une adhérence totale à la route et une stabilité parfaite.

Puissance et sécurité. Avec son moteur de 1600cc à grand rendement, la Renault 12 offre les performances que vous recherchez. Un système de freinage sûr et équilibré vous permet des arrêts efficaces. Des pneus à carcasse radiale donnent une meilleure adhérence. Ainsi le plaisir de la conduite s'accompagne d'une confiance totale. Transmission automatique disponible en option.

Confort et habitabilité. Les sièges très enveloppants de la Renault 12 sont accordés à la souplesse de la suspension. Et le plancher plat donne plus d'espace pour les jambes. Faites l'essai d'une Renault 12 et constatez qu'elle porte en elle toutes les caractéristiques d'une grande championne. Et la Renault 12 existe aussi en version familiale.

La Renault 12 et la 12 familiale bénéficient de la protection antirouille Tectyl®. L'uppercut décisif et le K.O. technique dans la même ronde.

La Renault 12 ne craint pas ses rivaux. Mais à vous de juger. Après tout, c'est vous l'arbitre!

RENAULT

La raison du confort est toujours la meilleure.

Automobiles Renault Canada Ltd., B.P. 6100, Montréal 101, Québec.

éditorial

Une session déterminante à Québec?

Pendant que les partis politiques fédéraux hissent leurs élus sur le pavois et prononcent l'éloge funèbre de leurs victimes, l'Assemblée nationale du Québec reprend contact avec la vie parlementaire. Le parti de M. Bourassa se trouve dans une situation nettement plus enviable que celle à laquelle il faisait face au moment de l'ajournement de la présente session, mais l'euphorie qui découle des récentes victoires électorales et des progrès dans les négociations avec la fonction publique ne devrait pas faire oublier à M. Bourassa que certaines grandes questions fondamentales attendent toujours une solution acceptable.

Le parti libéral semble plus fort que jamais. Les deux dernières élections complémentaires n'ont peut-être pas été pour le Parti québécois les cinglantes racées que certains veulent y voir, mais elles ont néanmoins manifesté la force du parti gouvernemental et, plus encore, le risque d'un plafonnement dans la montée de l'idéologie indépendantiste. D'autre part, les négociations qui s'achèvent dans la fonction publique ont, une fois de plus, révélé l'aptitude de M. Bourassa à jouer des membres de son Cabinet comme un pilote russe utilise ses étoiles: les négociations entreprises par M. L'Allier se terminent avec M. Cournoyer au bâton, mais l'essentiel demeure, aux yeux de M. Bourassa, non pas de mousser la popularité de qui que ce soit, mais de faire triompher le parti. A cet égard, les négociations se terminent avec une équipe gouvernementale bien en selle et un front commun syndical passablement démoralisé et irrémédiablement affaibli.

En revanche, le parti libéral du Québec, qui entame maintenant la seconde moitié de son mandat, n'a pas encore fourni la preuve de son aptitude à voir loin. Il sait absorber les coups, s'enfoncer la tête et la vanité dans les épaules pendant que passe l'orage, mais il n'a pas montré de don pour une politique économique et nationale à longue portée. A cet égard, la session qui reprend aujourd'hui constitue le test majeur. Si M. Bourassa, qui a maintenant le plein contrôle de la fonction publique et que les règlements de l'Assemblée nationale préservent d'impasses parlementaires majeures, ne parvient pas à proposer une législation d'envergure dans les domaines économique et linguistique, il faudra en conclure que son régime n'a d'effé que pour les questions de portée limitée.

Au moment de la prise du pouvoir en avril 1970, M. Bourassa s'engageait à créer au

Québec 100.000 emplois. Depuis lors, la conjoncture économique s'est chargée de ramener l'équipe libérale à des visées plus modestes; le gouvernement québécois n'a créé, au cours de sa première année au pouvoir, que la moitié des emplois promis. Bien plus, le gouvernement libéral a assisté impuissant à la détérioration de la SGF et à la stagnation des investissements. Au moment d'exprimer devant des représentants du monde industriel la pensée du gouvernement québécois, M. Bourassa n'a pas réussi la démonstration qu'on attendait de lui.

Sur le plan de la langue, même stagnation. Pourtant, si le gouvernement libéral hésite visiblement à rescinder le fameux et fâcheux bill 63, il constate lui aussi que la loi ne permet pas au Québec d'intégrer les immigrants à la collectivité francophone. Pendant un temps, il était loisible au gouvernement de se mettre à l'abri de la critique en invoquant le rapport Gendron, mais ceci tire à sa fin. L'échéance ultime fixée à la commission Gendron par le gouvernement québécois expire le 31 décembre 1972 et ceci ne laisse aux commissaires que deux courts mois pour déposer les quatre rapports promis. Au-delà de cette date, les membres de la commission Gendron auront sans doute à se justifier devant le gouvernement et la population, mais le gouvernement lui-même devra se montrer prêt à agir.

Ceci constitue une toile de fond moins euphorique pour le gouvernement qui se met aujourd'hui au travail. Cependant, M. Bourassa peut changer rapidement ce décor pour peu qu'il propose à l'Assemblée nationale une législation plus substantielle. De toute évidence, le programme législatif en matière économique doit devenir autre chose qu'une naïve énumération de dizaines de lois limitées. D'autre part, le gouvernement doit, quel que soit le risque de l'opération, proposer aux députés une législation complétant la réforme scolaire et mettant un terme à la loi 63. Malheureusement, le gouvernement libéral s'est satisfait jusqu'à maintenant de présenter 200 lois restreintes en 300 jours de session et de battre ainsi des records parfaitement stériles, et il s'est tenu loin des questions majeures.

On trouve de nouveaux indices de cette mentalité jusque dans le dernier remaniement ministériel pratiqué par M. Bourassa et qu'on a eu soin de noyer dans les multiples nouvelles de la campagne fédérale. Comment justifier que M. Claude Simard, dont déplorait déjà l'ineptie, les fonde-
ment les fonctionnaires du Tourisme dé-

ploraient déjà l'ineptie, assume désormais l'entière responsabilité de ce ministère? De la part d'un gouvernement qui clame constamment son respect de l'économie et son culte de l'efficacité, on attendrait pourtant autre chose que des nominations qui vont simplement achever de paralyser une des plus profitables industries du Québec.

Ce manque d'envergure dans les questions économiques n'a d'égal que la crainte qui saisit le gouvernement québécois devant les problèmes linguistiques. La ruine a commencé à circuler que le gouvernement québécois songe à des élections hâtives. Si, d'aventure, M. Bourassa nous prépare des élections générales pour le printemps de 1973, on peut garantir qu'aucune clarification ne surviendrait dans le dossier linguistique d'ici là et c'est un drame.

Les insuffisances de l'administration québécoise sur ces deux fronts ne doivent cependant pas déprécier certaines législations qui poursuivent leur cours et qui devraient bientôt recevoir l'approbation de l'Assemblée nationale. Le code des professions, à condition de subir certains amendements, offrira aux professions elles-mêmes un cadre acceptable, tout en donnant au public de meilleures garanties. De la même manière, le monde agricole du Québec bénéficiera grandement des législations déjà formulées par le ministre Normand Toupin. En quelques années, en effet, l'agriculteur québécois devrait atteindre une autonomie beaucoup plus considérable par rapport aux autres régions agricoles du pays. Le ministère de la Justice devrait, lui, aussi, formuler avant longtemps une charte des droits de l'homme, mais on risque, dans ce cas, de s'empêtrer une fois de plus dans les questions linguistiques. De plus, le long été a sûrement permis la préparation d'innombrables projets.

En somme, la session reprend, mais rien ne permet encore de savoir si le gouvernement Bourassa va continuer de déposer des masses de mesures législatives pépinières, utiles et terriblement limitées ou s'il va enfin insuffler à l'économie et à la culture du Québec la vitalité qu'il leur faut de toute urgence. Le régime libéral s'est maintes fois vanté d'incarner un nouveau mode de gouvernement. On s'en jouira si la multiplicité des décisions partielles compose un ensemble cohérent. On s'en mordra les doigts si les centaines de petits projets de lois constituent autant de blocs erratiques au lieu de dresser peu à peu un plus solide édifice québécois.

Laurent LAPLANTE



lettres au DEVOIR

Le bilinguisme au Bureau du Conseil privé

Monsieur le directeur,

J'avais préparé une longue lettre, pour vous l'envoyer aussitôt la campagne électorale terminée, en réponse à l'article de M. Lemelin du 21 octobre concernant le Bureau du Conseil privé et ma position personnelle vis-à-vis le bilinguisme dans la Fonction publique. Je suis heureux de constater qu'à la suite de l'article du 27 octobre de M. Lemelin, cette lettre n'est plus nécessaire. J'aurais pu discuter quelques points mentionnés sur le rôle du Bureau du Conseil privé et le genre de conseils qu'il soumet au Premier Ministre mais je n'ai aucun désir de prolonger le débat.

L'article original émane d'une déclaration contenue dans un rapport préparé pour le Conseil du Trésor à l'effet qu'il n'y a pas d'unités de langue française au Bureau du Conseil privé. Pour éviter un malentendu sur cette situation précise, je me demande si vous me permettez de clarifier ce point seulement.

Dans ma lettre originale, après avoir fait allusion à cette déclaration, j'allais dire:

"Il n'y a pas non plus d'unités

de langue anglaise. On dit dans cette 'étude' que le Bureau du Conseil privé est le 'centre nerveux' du gouvernement, mais l'auteur, si vraiment il a compris le sujet, n'arrive pas à évaluer les implications.

Le 'centre nerveux' doit être capable de communiquer immédiatement à chaque heure du jour avec toutes les parties du 'corps' — chaque ministre, chaque ministère, chaque organisme. Pour y arriver, il doit être capable de fonctionner dans les deux langues. Le Bureau du Conseil privé le peut et le fait. Les appels téléphoniques, les notes de service, les lettres nous parviennent dans les deux langues, et nous y répondons de la même façon. Tout employé peut se servir, à son gré, du français ou de l'anglais comme langues de travail dans chaque section du Bureau.

M. Lemelin veut insinuer que les programmes de bilinguisme en général sont 'éculés' par le Bureau du Conseil privé. En ce moment, le fait est que le Bureau du Conseil privé a atteint un niveau de bilinguisme au moins tout aussi élevé que le niveau de bilin-

guisme de tout autre ministère à Ottawa. Je crois même que c'est le plus élevé de tous. En 1972 nous avons déjà dépassé les objectifs de bilinguisme que le gouvernement nous propose d'atteindre en 1975. Ainsi, 8 de nos cadres supérieurs sont de langue française et 14 de langue anglaise; sur ce total de 22 hauts fonctionnaires, 16 sont bilingues. Parmi les autres fonctionnaires, 30 sont francophones et 43 anglophones; dans ce groupe de 73 employés, 39 sont bilingues. De notre personnel de soutien, 46% sont bilingues tandis que la moitié de ce groupe sont de langue française, dont quelques-uns unilingues français. À Ottawa, les ministères où les francophones unilingues peuvent travailler sans faire partie d'unités de langue française, ne sont pas si nombreux. Avec des chiffres pareils je ne peux pas voir dans quels programmes de bilinguisme M. Lemelin pense que le Bureau du Conseil privé est coupable d'échec ou de négligence.

Gordon ROBERTSON
Bureau du Conseil privé
Ottawa, le 27 octobre 1972.

Socialisme et agriculture au Chili

Lors d'une récente émission télévisée de Radio-Canada, présentée le 20 octobre 1972, il y eut un reportage sur 'La Réforme Agraire' au Chili. Ce travail de reportage amena le reporter Jean Charpentier à énoncer clairement que le socialisme et l'agriculture, ça ne marchait pas ensemble.

Visiblement agressif face au socialisme, Jean Charpentier a essayé de faire dire à un ancien riche propriétaire terrien du Chili que la réforme agraire était néfaste à l'économie du pays. Et il essaya de relier cela au gouvernement d'Allende. Or, la réforme agraire prit ses élans sous le régime précédent celui d'Allende au Chili qui n'était ni socialiste ni marxiste.

De plus, le montage du film était très bien réalisé pour donner l'effet qu'on voulait donner. De la maison riche à la cabane, en passant par l'état délabré de certaines terres, et en démontrant l'inactivité d'une coopérative agricole vu l'absence d'un des membres, le reporter a démontré son point: le socialisme et l'agriculture, ça ne marche pas.

Or le reporter a péché en omettant une foule de détails qui donnent une dimension tout à fait nouvelle au problème de l'agri-

culture au Chili. Ainsi, les cabanes que Radio-Canada nous a montrées sont celles des ouvriers qui travaillent pour le riche propriétaire bien avant la réforme agraire. Le régime patriarcal était de mise: Plusieurs travailleurs ne sont jamais allés au village le plus proche. C'est donc un régime assez inhibiteur que celui-là. Le propriétaire exploitait ces ouvriers en leur fournissant le seul pourvoyeur de ses ouvriers. Il leur fournissait la nourriture, le vêtement au prorata de la famille. Celles-ci demeuraient donc tout autour de la riche famille qui en était le centre. Ces ouvriers n'avaient donc que le strict minimum pour vivre. Pas d'éducation et pas de ristourne sur l'exploitation de la ferme pour le compte de l'employeur. De plus, les riches propriétaires n'ont jamais enseigné à l'ensemble des ouvriers à se servir des instruments aratoires. Chacun était spécialisé dans sa fonction: ceux qui élevaient les cochons ne faisaient qu'élever des cochons toute leur vie. Ainsi, un seul ouvrier par ferme peut utiliser le tracteur. Il est dès lors facile de concevoir ce qui arrive lorsque cet ouvrier est absent: paralysie de la ferme.

Mais ce qui m'a semblé le plus frappant du reportage, c'est de

voir comment l'agressivité du reporter Jean Charpentier n'a pas su rendre l'ancien grand propriétaire agraire, actuel. Peut-être que ce dernier a compris la justice sociale!

Toutefois, Jean Charpentier s'en est très mal tiré lorsqu'il a voulu démentir l'actuel ministre de l'Agriculture du gouvernement chilien. Avec calme et sérénité ce dernier a démontré les progrès de l'agriculture depuis le début de la réforme agraire mais l'insuffisance de la vitesse de développement agricole. Jean Charpentier s'est étonné du fait que le Chili achète des tracteurs roumains plutôt que nord-américains. Le ministre lui a alors fait remarquer que le Chili avait besoin de crédit et qu'il achetait là où on lui en faisait. Or il est connu que les U.S.A. et le Canada (les banques) ont coupé le crédit au Chili. Il ne faut donc pas s'étonner, M. Charpentier. Et dire que certains télespectateurs et même députés et ministres disent que Radio-Canada est infesté de séparatistes, de communistes et de socialistes. (Claire Kirkland-Casgrain devait être heureuse de regarder ce reportage.)

Pierre GIROUX
Laval le 24 octobre 1972.

De l'utilisation des pauvres par les politiciens

En tant que citoyenne et étudiante en service social, je voudrais dire toute mon indignation devant l'exploitation des pauvres par nos chefs de partis politiques.

Au cours de la campagne électorale, nos hommes politiques ont parlé du chômage, des régimes de pension, de bien-être social et des faibles revenus. Tous ces gens ont été perçus, par nos politiciens, comme étant les plus atteignables, les plus influençables, les plus faibles; on y a mis le paquet 'de sucons' et on a essayé de les endormir. En leur promettant plus d'argent, on veut avoir leur vote et c'est à qui serait le plus offrant.

En fait, ils veulent ' prostituer' cette partie du peuple. La référence à ces gens s'est toujours faite en terme de dollars. Je n'ai jamais entendu parler, dans aucun discours, de la 'culture de pauvreté'. Il serait bon que nos 'représentants' lisent 'La Vida' d'Os-car Lewis.

Je trouve que nos politiciens leuront ces gens. En écoutant les discours, nous pourrions croire que ce sont les 'mal fottus' de la société qui ont le pouvoir électif entre les mains. Allons-y voir! Les politiciens gavent ces gens de mots, de promesses, de chiffres, les chauffent à blanc, mais en

réalité ils ne s'intéressent pas vraiment à eux. C'est une vraie honte! Et pour moi, excusez l'expression, ça va jusqu'à l'écœurement.

Quand donc, nos politiciens arrêteront-ils de considérer le peuple comme des facteurs économiques de rentabilité, et verront-ils en chacun de nous des êtres humains entiers?

Je serais très heureuse de recevoir des réponses à ma lettre. De plus, j'espère que d'autres auront le courage de s'exprimer sur le sujet.

Claire de GRANDPRE
Montréal, le 26 octobre 1972.

Une liberté oubliée de la motivation de l'élève

S'il est un point sur lequel le nouveau régime pédagogique des CEGEP est précis, c'est sur la diminution parfois substantielle des crédits alloués à la formation 'professionnelle lourde'. Il est tentant de conclure que la formation professionnelle en sera négativement affectée. Remarquons toutefois que cette diminution s'accompagne d'une augmentation de crédits attribués à la formation générale. Cette formation générale supplémentaire devrait affiner davantage la personnalité de l'élève. Si tel est le cas, cet élève pourra recevoir en un temps réduit une formation professionnelle équivalente ou supérieure à celle qu'il aurait reçue sous le régime actuel. En effet, il est d'autant plus facile de former professionnellement un individu que cet individu s'éloigne du type 'végétal'. La question est posée: le nouveau régime favorise-t-il

davantage l'épanouissement physique, culturel, moral, affectif et social de l'élève? La réponse apparaît singulièrement camouflée dans le projet. La liberté laissée à l'élève dans le choix des cours de formation générale est dangereuse parce qu'elle ignore la motivation principale de l'élève qui est d'arriver le plus facilement possible à décrocher

un diplôme. Ignorer officiellement cette réalité aussi gênante soit-elle, c'est concrétiser officiellement sa primauté.

Fernand REMY,
ingénieur
prof. électrotechnique,
CEGEP Ahuntsic.

Montréal, le 28 octobre 1972.

bloc-notes

Le dénouement de Zagreb

Si l'indignation d'Israël ne pouvait surprendre Bonn, le gouvernement de M. Willy Brandt ne s'attendait sans doute pas, en libérant les trois commandos de Septembre noir contre les 20 passagers détournés sur Zagreb, à soulever autant de protestation dans certaines capitales occidentales. Pourtant, en négociant contre la vie des passagers la libération des trois survivants de Munich, la République fédérale allemande ne faisait que revenir à la ligne souple qu'elle avait toujours suivie, au pays comme à l'étranger.

D'aucuns s'étonnent aujourd'hui du 'revirement' allemand. En

fait, c'est le coup de force de Munich qui marquait un changement d'attitude. Tant dans les deux autres cas de détournement d'avion que dans plusieurs autres suspensions d'enlèvements, les autorités ouest-allemandes avaient toujours tenté de négocier la libération des otages. C'est ainsi que Bonn avait pu sauver dans divers pays d'Amérique latine certains de ses représentants diplomatiques. Quand les autorités guatémaltèques avaient abandonné à la mort son ambassadeur von Sorette, le gouvernement allemand avait émis une sévère note de protestation, accusant Ciudad Guatemala de 'violation flagrante du droit international'.

Que le droit et les institutions internationales ne soient pas à même de résoudre, à l'heure actuelle, les divers défis qui peuvent se présenter et qui surviendront de plus en plus avec le rétrécissement politique de la planète, rien n'est plus évident. Jusqu'à maintenant les Etats se sont divisés,

les uns voulant imposer une ligne intransigeable, d'autres cherchant une voie moins cruelle pour les otages. En septembre dernier, la Suède réussissait, avec la collaboration des autorités espagnoles, à désamorcer le drame suscité par les trois jeunes Croates qui mettaient en jeu la vie de quelque 90 passagers. Voici que Bonn, négociant à son tour, parvient à dénouer une affaire non moins délicate. La ligne 'dure' pouvait déjà invoquer quelques 'succès' dus à des coups d'éclat policiers. La voie de la négociation enregistre à son tour un autre heureux précédent: il faut s'en réjouir.

Une hypothèse, rapportée dans certains journaux, voudrait que la libération des trois commandos de Septembre noir soit un coup monté de la police allemande et d'organisations arabes: plutôt que de s'affronter à l'occasion du procès des trois survivants de Munich, les services de sécurité allemands et les fedayin auraient de la sorte 'expulsé' de la République le cancer diplomatique et politique que constitue tout règlement judiciaire de cette nature. Peut-être semblable idée a-t-elle pu germer dans la tête de certains policiers. Mais il est peu vraisemblable que Bonn, en pleine campagne électorale, aurait consenti à un tel risque national et international.

Il est certain d'autre part que l'après-Munich voyait une nette détérioration des relations entre la République fédérale et le monde arabe. Comme il était prévisible que des compagnons de lutte des survivants emprisonnés tenteraient, d'une manière ou d'une autre, de les libérer. Sur ce front également, la décision de Bonn marque un gain politique important et significatif. La RFA lève lentement l'hypothèque morale que Tel Aviv voudrait continuer de faire peser sur le peuple allemand, et qui ne pourrait être payée qu'au prix inacceptable d'une rupture avec les pays arabes.

La libération des trois commandos palestiniens pose un double problème dont il importe de distinguer deux

aspects fort différents. D'un côté, les Etats devront trouver une solution au problème de la sécurité aérienne. D'autre part, il faudra bien en venir un jour à résoudre le dilemme palestinien, sans obliger tous les Etats du monde à opter entre Israël et ses voisins arabes. Dans l'un et l'autre cas, cependant, il est peu probable que la ligne 'dure' soit suivie et qu'elle ait du reste quelque chance de déboucher sur autre chose que de nouvelles impasses.

Certains groupes de pilotes reviennent aujourd'hui à la charge réclamant le boycott des pays qui donnent asile aux 'pirates' de l'air. Les pays visés sont évidemment les Etats arabes. Mais, dans un autre contentieux international, ce pourrait tout aussi bien devenir les pays européens, voire nord-américains. Quel pays dit 'libre' voudrait en effet fermer ses portes à un 'pirate' ukrainien ou juif fuyant de la sorte l'Union soviétique? Peut-être faudrait-il tenter de résoudre ces dilemmes en recourant davantage aux institutions internationales, comme la Croix Rouge et l'ONU, qu'aux francs tireurs ou aux politiciens?

De même, Israël voudrait que les pays arabes tiennent pour des bandits ces guérilleros que les peuples arabes tiennent depuis vingt-cinq ans pour des héros. Tel Aviv tente d'entraîner dans cette voie les Etats occidentaux et de faire ainsi pression sur le monde arabe. C'est exiger davantage que l'histoire des Etats n'en peut supporter: ni l'Europe ni l'Amérique ne pourront jouer de cette bastonnade diplomatique contre autant de pays et de peuples.

Avant de s'enfermer dans le choix qui semble être devenu le sien, le Canada devra y regarder de près. Cuba a déjà rendu un fier service à Ottawa lors d'une certaine crise d'octobre. Demain n'importe quel Etat pourra avoir besoin du concours de l'une ou l'autre capitale arabe. Ce n'est pas en les excluant de la 'civilisation' conçue à l'occidentale qu'on améliorera la sécurité internationale et les rapports politiques mondiaux.

Jean-Claude LECLERC

propos d'actualité

"Aucun Américain ne doit payer ni recevoir plus ou moins que son dû."

George McGovern, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, au cours de sa campagne.

"Nous laisseront-nous intimider et violenter par une minorité qui, sans égard pour les valeurs indiscutables du système et de nos institutions, ne vise exclusivement qu'à laisser miroiter l'artifice de résultats plus ou moins ténébreux, sans tenir compte des difficul-

tés énormes de toute situation sociale à transformer, ou d'autre part, nous laisserons-nous subjuger par la pseudo-sécurité d'un programme de 'law and order' qui, pris au pied de la lettre et dans son sens le plus conservateur et absolu, représente un moyen illusoire de freiner l'évolution sociale et est dans ce sens, l'antithèse de la justice véritable.

Extrait d'un discours prononcé par le ministre de la Justice Jérôme Choquette, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 15 décembre 1970.

La Presse lib... érale

Depuis qu'il a gravi la pente douce qui mène de Saint-Sauveur à la direction du 'plus grand quotidien français d'Amérique', Roger Lemelin réserve sa plume pour les grandes occasions: les tournois d'échecs en Islande, et les élections générales au Canada.

L'éditeur de La Presse signait donc, samedi dernier, un article intitulé: "L'élection du 30 octobre". A vrai dire, il ne pouvait plus rester coi. La plupart des grands journaux du pays s'étaient déjà prononcés; et Jacques Ferron, collègue-romancier de l'éditeur, ne lui laissait plus aucun répit. Encouragé par le spectaculaire 'virage de capot' du Globe & Mail et du Toronto Star, impressionné de longue date par le délicieux infantilisme dont le jovial Québécois rehausse habituellement ses propos politiques, le chef du parti Rhinocéros pouvait légitimement entretenir quelque espoir pour sa formation politique.

Hélas! On sait depuis samedi que Roger Lemelin s'y connaît beaucoup plus aux échecs qu'en politique. "La Presse, dès le début de la campagne électorale fédérale, s'est abstenue dans ses pages éditoriales de favoriser l'une ou l'autre formations politiques", rappelle d'abord pudiquement l'éditeur.

La "une" de La Presse, ce jour-là, nous apprenait pourquoi les éditorialistes du journal n'avaient pas cru nécessaire de s'user la cervelle. "Libéraux toujours en avant", proclamait la manchette, sur la foi d'un sondage réalisé par CROP au Québec, en bordure d'un cliché sur quatre colonnes d'un Pierre Elliott Trudeau en apothéose, pourfendant l'engance séparatiste jusque dans ses pancartes. Et plus bas, inspirée semble-t-il du

sondage Gallup, cette autre manchette: "Même tendance au pays".

C'était faux. Même les plus chauds partisans des libéraux — The Montreal Star, par exemple — ont eu la décence d'interpréter les chiffres de Gallup avec les nuances qui s'imposaient. Ici on insistait sur la forte proportion des indécis; là on vit dans le sondage l'indice d'un gouvernement minoritaire; ailleurs on souligna que les conservateurs étaient deux doigts derrière les libéraux en Ontario et les devançaient dans les Prairies.

Dans La Presse, au contraire, il fallait chercher ces détails véridiques à la fin d'un article qui faisait mentir le titre dont on l'avait coiffé. C'est ainsi que, rue Saint-Jacques, on a tout fait "afin que le lecteur puisse mieux, et plus librement, faire son choix", pour citer une autre pieusette démocratique de Roger Lemelin.

Mais pourquoi parler de choix piqués, au dire même de l'éditeur de La Presse, les jeux étaient déjà faits, samedi dernier? Certes, le quotidien s'est défendu de prendre position devant les élections du 30 octobre. Mais son éditeur a signalé avec beaucoup d'à-propos que les partis d'opposition "n'ont pas réussi à convaincre l'électorat que le premier ministre Trudeau et son équipe n'ont pas bien gouverné le pays" et qu'ils semblent "avoir déçu la population en ne lui offrant pas d'alternative (sic) positive, un programme assis sur une orientation réfléchie, structurée et acceptable par tout le pays".

Et voilà pourquoi — les résultats annoncés ce matin le confirment — nous aurons tous voté Rhinocéros... L'insolent

des
idéesdes
événementsdes
hommes

LIBRE OPINION

Le conflit d'Albert-Prévost, un drame à la mesure du Québec

par JEAN-YVES ROY, médecin

A l'Institut Albert-Prévost, il y a eu meurtre. On a tué un effort, on a démolé une tentative, on a mis à mort un espoir avant même qu'il ne voie le jour. Quel que soit le dénouement du scénario, il y a eu drame. Contrairement à tout ce qu'on a pu écrire, ce meurtre ne touche pas que l'Institut: quand on étrangle un espoir, des milliers d'autres suffoquent avec lui.

Ce conflit a tant de ramifications, il pousse si loin ses tentacules multiples qu'on ne peut laisser au hasard d'une dépêche le soin d'en rendre compte.

Au cours de cette analyse, nous tenterons, dans la mesure du possible de ne pas nommer les gens. Cet anonymat respecte l'allure générale du conflit où, trop souvent, des individus se sont départis de leur identité pour donner dans le panneau d'un jeu social complexe et qui, par un manque d'originalité des participants, aura été inéluctable.

Le climat

Les conflits sont rarement l'effet d'une génération spontanée et, à ce titre, l'affaire Prévost ne constitue pas une exception. Des sa fondation, l'Institut était promis à une conflictualité constante. Imaginé par le docteur Albert Prévost comme le refuge serein des âmes éssuées, conçu pour recevoir quelque temps des esprits fatigués de trop lutter dans une société malsaine, le sanatorium Prévost se situait d'emblée à la limite entre un monde de bourgeois en mal d'une convalescence aisée et les demandes de services d'une population malade. Il faut voir cet institut, non pas dans ses murs et ses platras, qui sont du toc le plus dur, mais dans son cadre enchanteur, au bord de la rivière des Prairies, en pleine nature. Des cheminées, aussi, qui promettent un certain accueil. Un salon, im-

● Médecin à l'Institut Albert-Prévost, M. Roy commente dans cette libre opinion les événements qui sont survenus dans cette institution psychiatrique. La chronologie sommaire est du Devoir.

mense; un piano de concert; une certaine recherche; un tocsophistique.

Mais cette maison de santé recevait bientôt des soignants; de plus en plus de soignants. Ils arrivent de partout; ils ont parcouru l'Europe et l'Amérique à la recherche de vérités diverses. La plupart en sont revenus, d'ailleurs, psychanalystes. Le directeur tentera en vain d'assumer la direction de l'hôpital. La compétence venue d'ailleurs veut désormais se substituer à la bonne volonté au service des bourgeois. La guerre éclate!... On est en 1962.

Mais les psychanalystes eux-mêmes ne sont pas unanimes. Certains croient avoir droit à des postes de commande qu'on ne leur a pas offerts. Certains ne sont pas psychanalystes ou s'intéressent trop au traitement des psychotiques. Déceptions, évictions: épurations marquées par une enquête publique suivie d'un branle-bas immense. Chambardements et chavirements n'ont finalement de cesse que le jour où la psychanalyse se croit bien installée.

C'est la gloire. La réputation de l'Institut se propage. On reconnaît sa valeur dans l'enseignement. On en fait même le château fort de la psychanalyse d'expression française en Amérique. Témoins: ces invités de marque qui franchissent chaque année l'Atlantique pour visiter leurs cousins québécois. Willochier, Greene, De Muzan, et j'en passe, jusqu'en 1969, année d'apothéose où Albert-Prévost organise un colloque international sur la psychose.

De ce colloque, il faut retenir deux choses, très importantes. D'abord: aucun Canadien français, fut-il de l'I.A.P., n'est admis à la tribune des rapporteurs. Ensuite, la grande majorité des invités est d'orientation analytique. Ces éléments sont importants: ils rendent compte d'un besoin incessant de renouer avec la vérité d'ailleurs et, finalement, de la prédominance de la spéculation par rapport à l'action, dans cette institution par ailleurs célèbre. Il faut donc retenir que le "Prévost d'avant-garde" sera d'abord et avant tout un "Prévost" de la pensée, de la cogitation. Une boîte à intellectuels de gauche, s'il me faut être clair.

Mais les ans passent et les idées, avec eux, circulent et évoluent. Une philosophie nouvelle fait désormais la manchette: c'est la philosophie communautaire. Les soins doivent être distribués de façon continue, c'est-à-dire que le même malade doit pouvoir avoir affaire au même thérapeute. La distribution de soins psychiatriques doit être intégrée au réseau des ressources du milieu, c'est-à-dire qu'on évite le double-emploi, qu'on connaît le milieu, qu'on transige avec la communauté etc... Finalement, le médecin n'est plus le propriétaire exclusif de ce bien précieux qu'est le malade. Il doit le partager avec d'autres professionnels qui, rassemblés autour de lui, forment l'ÉQUIPE.

Les invités se modifient: on amène Woodbury, et Paumelle à faire part de leur savoir. Remarquez qu'on demeure prudent: ces invités seront d'abord psychanalystes: ils porteront, en quelque sorte, la robe nuptiale nécessaire à la sanction d'acquiescement.

Cependant, un autre invité est venu, qui s'appellait Maxwell Jones. Or Maxwell Jones est un conceptualisateur dont l'originalité ne fait pas de doute. Pour ce chercheur, le groupe est l'instrument fondamental de travail. Toute décision se prend en groupe; les dissidences, les désaccords s'examinent en groupe: tout passe par le groupe qui a pouvoir exécutif. L'I.A.P. s'invite chaque année un analyste qui examine quel que peu son état de santé et repart chez lui, laissant Prévost dans l'illusion d'une guérison. Cette fois, Maxwell Jones ne laisse aucune illusion. Il mit le doigt sur une absence de dialogue médico-administratif et prescrivit, en partant... des groupes.

Fidèles à l'enseignement, on fit des groupes. On oubliera un seul détail: ces groupes n'avaient pas de pouvoir déci-

sionnel. Rappelez-vous: nous avons dit, plus haut, le goût de l'Institut pour la spéculation et son mépris de l'action. Résultat? L'information a circulé; on est devenu lucide; on savait où résidaient les problèmes. Mais, à travers tout ça, pas la moindre amorce de solution! L'Administration était présente, mais ensuite décidait ce qu'elle voulait, sans tenir compte du groupe. On a dit quelque part que quand on connaît trop son mal et qu'on n'en trouve pas de remède, on se sent vite frustré. La frustration est mère de l'anarchie. Le Groupe pour une communauté thérapeutique (car il avait changé de nom) déboucha sur cette impasse de l'anarchie.

Tant et si bien qu'à la veille du conflit qui allait éclater, Albert-Prévost faisait face à un quadruple rang de confrontation:

● L'Administration et la thérapie: le groupe Maxwell Jones avait cerné les difficultés, ouvert des plaies sans offrir de solution. L'Administration demeurait peu attentive aux demandes des soignants. Devant cette surdité administrative, la position des thérapeutes se durcissait. Le fossé entre les deux langages s'élargissait. On n'entrevoit pas de point de communication.

● La psychanalyse et la psychiatrie communautaire: ce débat est loin d'être fini. Les analystes sont loin d'être prêts à descendre dans la rue; d'ailleurs ce n'est pas leur rôle. Les psychiatres communautaires brandissent à qui mieux mieux la réalité immense des services à rendre. Pour que le fou ne soit pas enfermé à l'asile, disent-ils, il faut prévenir, agir dans la communauté, traiter le malade sur place. Le débat est d'autant plus acerbé que les analystes sont d'excellents théoriciens et qu'ils ont tenu lieu de maître à la plupart des psychiatres.

● Le tiraillement de l'équipe: la malade n'appartenait plus d'office au médecin, un partage radicalement nouveau des tâches et responsabilités doit s'effectuer. Ce revirement est peu facile. On ne sait plus trop bien qui conteste le pouvoir de qui. On ne comprend pas davantage qui relève exactement de qui.

● Le psychiatre et les besoins de la communauté. Le patron réel d'un institut demeure sans contredit le malade. Or le malade a des besoins, multiples et divers. Et le psychiatre a beau faire de son mieux, il lui arrive d'être confronté à ses propres limites: tiraillement.

On ne le répètera jamais assez: l'analyse de ce conflit est difficile et ambiguë. On ne jouit pas, pour la parfaite, du recul historique qu'il faudrait. Cependant, nous tenterons de revoir les événements au travers de quatre grilles consécutives. Aucune d'entre elles ne détiend la vérité; peut-être qu'en les superposant, on arrive cependant à un meilleur décodage de la réalité.

La grille socialiste

L'utilisation d'une grille socialiste suppose qu'on définit d'abord des rapports de force. D'une part donc, on discernait l'Administration, détentrice manifeste du pouvoir. Pendant tout le conflit, l'Administration a eu accès au Gouvernement. Quand il s'est agi de lever l'injonction, une simple pression de l'Administration a suffi, etc...

En confrontation directe avec le pouvoir, on pouvait aisément repérer le savoir. Médecins et thérapeutes, théoriciens et penseurs: une sorte d'élite reconnue comme telle par le groupe en raison d'un savoir.

Enfin, à un autre niveau, se rangeaient les travailleurs. Les travailleurs étaient surtout valorisés ici pour leurs services, leurs habilités plutôt que leur savoir ou leur pouvoir. La crise éclate, cet équilibre est rompu.

Les tenants du savoir réclament d'abord le pouvoir: ils veulent décider du problème de l'urgence, de l'affaire des adolescents, des services essentiels; ils veulent décider des choses, parce qu'ils savent. Cette crise-ci ne résoudra pas encore ce dilemme: l'Administration est restée maître du pouvoir, au mépris du savoir. Cette victoire était évidente dès le 16 mai, le jour où le fourgon-bélier se stationnait à Prévost et où les forces de l'ordre reprenaient possession de l'institut de manière on ne peut plus tangible.

Le savoir, frustré, se joint alors aux travailleurs. Nouvelle lutte. Dans cette absence de structures imposées, qui va prendre le pouvoir? Les travailleurs et les thérapeutes tenteront tour à tour d'augmenter leur emprise sur ce pouvoir.

Mais il importe ici qu'on saisisse bien toutes les nuances. La lutte, à compter du 16 mai, ne s'effectue plus du tout à l'intérieur des cadres: la structure de remplacement, l'éphémère où l'on vit n'est qu'illusion ou, mieux, espoir. Et déjà, s'amorce une lutte de pouvoir.

Assez symboliquement d'ailleurs, cette lutte se poursuivra autour d'un thème fondamental: le savoir est-il nécessaire pour gouverner? Un travailleur émettra l'opinion que tout va mal depuis que syndiqués et thérapeutes partagent leurs assemblées.

On tentera de réduire ces morcellements en instituant un cartel polymorphe où tous seraient représentés équitablement et participeraient, par la voix de leurs représentants, aux décisions. Nouvelle friction: les médecins refusent le cartel; tout au plus y verra-t-on un résident ou deux, jamais de "patron", jamais de détenteur officiel du savoir.

Il y eut rapprochement, qu'on ne se méprenne pas, mais il y a eu d'abord et avant tout un respect différé des distances et des hiérarchies. Les médecins, par exemple, ne voudront jamais dénoncer le directeur médical: car, même s'il détiend le pouvoir, on reconnaît tacitement qu'il est du côté du savoir. On ne trahit jamais un membre de sa faction. Il y a eu rapprochement, mais il y a eu collision, très souvent.

Si les thérapeutes disaient ne pas pouvoir poser tel geste qu'ils réclamaient les travailleurs, ils appuyaient leur refus par un argument de savoir. Les thérapeutes, pendant un temps, ont confondu savoir et pouvoir; les travailleurs ont espéré une pareille collusion entre pouvoir et services.

La dialectique du fou

Dans l'histoire de la folie, Michel Foucault présente une hypothèse dialectique intéressante. Le fou, dit-il, à cause de son message trop difficile à entendre, est déporté hors de la ville dans un lieu appelé asile. Si jamais il vous arrive de vouloir faire le tour des asiles et prisons de Montréal, il vous suffira d'emprunter la route de ceinture de l'île; assez étrangement, vous retrouverez, sur cette ligne limotrophe, la plupart des lieux de déportation connus: Douglas Hospital, Prévost, Pinel, Rivière-des-Prairies, St-Jean-de-Dieu et j'en passe.

Si on isole ainsi le fou, c'est qu'il représente, pour une société, l'image de l'étrangeté, de la déviance, et du dérapage hors du réel. Dans l'Anti-Œdipe, Deleuze confondra systématiquement le schizophrène et le contestataire. Le schizophrène, dit-il, conteste, dans son corps même, l'ordre social. Le schizophrène est un témoin gênant du fou en nous. Comme tout

témoin gênant, le fou doit être écarté.

Présentement, et depuis quelques années, une tentative sérieuse de remise en circulation du fou s'est mise en branle à travers le monde entier. Et l'Institut Albert-Prévost s'est engagé dans ce mouvement de mise en présence du fou et de la société. C'est tout l'impact de la philosophie communautaire et de la nouvelle pensée institutionnelle (Koechlin - Vermorel - Racamier).

Or toute tentative de remise en circulation du fou est promise à la contestation. C'est la société elle-même qui va protester. Et, dans ce sens, la société, a gagné le combat de l'I.A.P.: elle a étrangement manifesté son désaccord avec la remise en circulation du fou.

Paradoxalement, ce seront les administrateurs qui véhiculeront ce refus du fou. On ne peut attribuer au hasard le fait que 2 des 4 médecins congédiés étaient engagés en psychiatrie communautaire. L'ensemble des congédiements et suspensions touche d'abord et avant tout les gens engagés dans la communauté.

Les premières cliniques à être paralysées seront les cliniques communautaires. On rejoue le drame de St-Luc de Verdun, de Maisonneuve, du Queen Elizabeth Hospital: ou l'affrontement entre les besoins de la société et l'engagement des équipes de soin a débouché sur les impasses amères.

La grille administrative

Depuis Katt, Peter et Hull, Gallbraith, et Toffler, on s'intéresse à l'intransigence systématique du langage administratif: langage qui débouche sur l'inefficacité. Ce langage existe à l'Institut-Prévost: il y a un ensemble de gens pour qui cet institut n'est qu'une machine à faire rouler rondement. Le langage administratif est univoque: des fortes têtes - éviction; un refus de céder - recours à la force; délit - sanction.

Chacun des pas de la démarche administrative s'inscrit inéluctablement dans la logique froide et opérationnelle d'une machine à faire marcher. Face à cette logique, s'en situe une autre, soit la démarche médicamenteuse. Chacun des pas de la démarche des thérapeutes au cours du conflit s'inscrit pareillement dans la logique du paradigme psychothérapeutique.

Ce paradigme repose sur une écoute, une écoute délicate, attentive, nuancée, faite de tergiversations, de réflexions, de soupègements: toute une dialectique du mitigé, de l'essentiel et de l'accessoire; une insistance profonde sur le vécu émotionnel.

Le problème, c'est qu'il n'existe pas présentement de point de communication entre ces deux langages. Contrairement à ce qu'on croit, les thérapeutes sont beaucoup plus sensibles aux difficultés de relations interpersonnelles que d'autres. Cette sensibilité naît d'un sens aigu des mots, des anecdotes, et des différences minuscules. Quand il se présente des difficultés immenses, des énormités, il y a éclatement; ici, il y a eu crise.

La grille psychiatrique

Les thérapeutes agissent quotidiennement dans un sens précis. Ils adoptent une attitude féminine d'attente. Sans les susciter, ils facilitent et accueillent les révoltes intérieures du malade, les énoncés pulsionnels de son inconscient.

Voici un conflit. Il ne s'agit plus d'entendre la révolte de l'autre: il s'agit d'agir. Il ne s'agit plus de spéculer, il convient de se battre. A cause du métier même des thérapeutes, on pouvait prévoir que cette familiarité avec le langage pulsionnel susciterait une dynamique plus violente qu'en d'autres endroits. Plus violente, soit, mais plus ambivalente aussi: car le métier impose un mouvement de balancier entre la position active et passive.

La démarche thérapeutique consiste à concilier des contradictions. Ici, il y avait contradiction: la conciliation aura été pénible et, pour le moins, controversée.

Tentative de dégage

On a trop écrit que le conflit était local pour qu'il soit vraiment. On a voulu isoler ce débat, comme on isole le fou. On a voulu mettre ce combat à l'asile parce qu'il était fait d'irrationnel et de contradictions.

Mais le problème du dialogue entre les services et l'administration ne se pose pas qu'à l'I.A.P. La dialectique des déconstructions se poursuit dans toutes les équipes psychiatriques du monde.

L'enfermement du fou est un problème universel.

La lutte des classes survit à tous les modèles sociaux actuels.

On ne peut qu'ignorer, au moment où j'écris, l'issue finale du conflit. Il y a peut-être même une voie élégante qui permette de sauver la face, de sauvegarder les intérêts les plus divers. Peu importe: il est souhaitable qu'on règle

le conflit, mais il faudra des lors recommencer, bâtir autre chose.

Quoi qu'il advienne, il y a eu meurtre à l'I.A.P. Il y a eu meurtre d'une certaine forme d'espoir. Si l'on rebâtit autre chose, ce sera justement autre chose. Mais l'effort actuel a été étouffé.

A cause de ce débat, le fou est parti un peu plus loin vers son oubli. Pour le rattraper, il faudra refaire des pas qu'on avait déjà faits.

Dans un débat entre la logique opérationnelle et l'illogisme humain, on a affaibli la position de l'irrationnel et, peut-être même, de l'humain.

Ce type de meurtre témoigne de notre évolution sociale actuelle. Qu'on ne veuille pas le constater témoigne aussi de la conscience sociale présente. L'erreur immense commise à l'Institut Albert-Prévost fut celle de ne pas tenir compte de cette évolution sociale. On a voulu remettre à la société ses responsabilités mais sans la consulter. La société s'est objectivée.

Et ce débat s'amorce à peine qui va conduire le schizophrène à un statut social plus digne. L'éclatement, à l'I.A.P., est un indice du temps qui l'aura pour mener à bien cette réinsertion.

On parle d'une fusion à l'hôpital Sacré-Cœur. Ce n'est pas, à vrai dire, une solution: c'est tout au plus l'hypothèse d'un nouveau lieu d'engager la lutte. Les événements récents indiquent qu'il faudra consacrer des énergies immenses à convaincre la société du droit de cité du schizophrène. On a tué un espoir: on n'a pas tué l'espoir.

Chronologie sommaire

Avant le conflit: médecins et administrateurs se disputent la responsabilité des décisions à incidence thérapeutique.

28 mars: Grève de 24 heures dans le secteur public. L'Institut demande une injonction. Des ententes verbales préliminaires avaient été prévues les services essentiels. 180 employés devraient parmi les 250 employés de l'Institut. Les 100 malades restent sous les soins des autres employés et des 30 médecins.

11-21 avril: Seconde grève. Des dirigeants syndicaux sont accusés d'outrage au tribunal. La tension s'accroît entre employés, administrateurs et médecins, alors que ceux-ci tentent de jouer un rôle de médiation.

12-16 mai: Troisième débrayage et occupation. Les médecins tolèrent la situation, cependant que l'Administration reprend possession des lieux avec l'aide de l'escouade anti-émeute.

5 juin: Une entente de retour au travail est signée qui prévoit l'examen des dossiers de 12 employés et d'un médecin. Cet accord ne vise pas les cadres, dont quelques-uns seront congédiés, ni les médecins.

4 juillet: Suspension des 4 médecins membres du bureau exécutif du Conseil des médecins. Ils seront congédiés le 15 septembre.

Un voyage de vacances et d'achats
C'est emballant! Venez me voir.

Chères amies,

Il y a déjà quelque temps, j'ai eu l'occasion de vous parler de mode féminine et, bien entendu, de moi-même. Depuis mon dernier message, j'ai dessiné, coupé et cousu sur mesure une cinquantaine de pièces de vêtement que vous m'avez commandées. Vous êtes venues de plusieurs coins du Québec et de l'Ontario. J'ai aussi rencontré plusieurs jeunes femmes qui ont des goûts bien marqués et bien définis. En bref, j'ai appris à vous connaître et grâce à vous, j'ai pu me permettre un voyage de vacances et d'achats; des achats qui m'ont enthousiasmés.

En effet, j'ai maintenant de beaux gants, de superbes chandails tricot de laine (\$7.00), des robes de laine tricotées à la main (\$25.00), des pantalons 100% gabardine (\$18.00), des ensembles pantalon, des chemisiers très féminins, des costumes très chics, des robes pour le sport pour jeunes et pour dames, des jerseys, des soies de laine, des robes en pure soie (\$44.00), des motifs imprimés chatoyants, des costumes tricot de laine (\$30.00), des vestes et jupes longues, des jupes de flanelle avec plis classiques ou unis, de beaux chandails de laine angora à devant croisés (\$12.00). Venez voir cela, tout cela à mon atelier-laboratoire-entrepôt, pas très chic, au 6970 rue St-Denis, près du métro Jean-Talon. Robes longues ou manteaux sport d'hiver pour jeunes filles, vestes du soir d'authentique marabout très chic, très élégant et vraiment féminin, \$72.00 seulement; élégants deux pièces Montgomery (\$30.00), robes longues exclusives \$30.00 et nombre d'autres vêtements qui vous emballeront.

Il faut voir les imprimés, la coupe, la confection et surtout le travail artisanal passionnant qui se cache dans certains modèles exécutés avec patience et maîtrise.

Vous croyez que la vie est belle et vaut la peine d'être bien vécue, alors venez vous plaire et satisfaire votre curiosité. Peut-être réaliserez-vous qu'il existe une forme d'élégance personnelle qui réchauffe le cœur de la femme qui sait discerner le féminin au singulier et qui apprécie son vêtement comme une forme de joie extérieure, qui se garde d'être bruyante ou tapageuse.

J'invite les lectrices du Devoir qui n'ont pas encore eu le temps de venir examiner du vrai beau vêtement de qualité à prix modique, à m'appeler au 270-1182. Nous fixerons un rendez-vous. Il ne vous en coûtera pas plus cher pour cela. Du lundi au mercredi, je suis là jusqu'à 6 p.m., le jeudi et le vendredi jusqu'à 9 p.m. et le samedi jusqu'à 5 p.m. Vous ne regretterez pas d'être venue chez-moi. Si je ne'ai pas votre vêtement, je le confectionnerai sur mesure. Si vous avez votre tissu et le modèle d'une revue, venez et je ferai en sorte que vous repartirez heureuse et contente.

Je vous attends,

Ginette

6970 rue St-Denis (près MÉTRO Jean-Talon) 1er étage.

lettres au Devoir

Les mirages d'une certaine propagande touristique

Le touriste, ce conquérant des temps modernes - la caméra en substitut du sabre ou du goupillon - recherche l'exotisme, le pittoresque et un peu de dépaysement. Les lecteurs (j'en suis) de vos pages touristiques de même, j'imagine.

Hélas, certains articles soi-disant touristiques ne sont que d'hypocrites camouflages. Je veux bien que l'Afrique du Sud soit un vaste champ de marguerites (Devoir 22 septembre) mais... pour quoi? Sûrement pas pour la majorité africaine encore sous le joug colonial d'une minorité blanche

raciste et vivant dans des "bantoustans" qui ont le risque pas de confondre avec des jardins botaniques.

Toute description "bucolique" de l'Afrique du Sud n'est que publicités mensongères servant à détourner l'attention et à légitimer une injustice flagrante.

Nous ne devrions pas nous vanter aussi d'avoir des touristes dont les devises servent à perpétuer le racisme en Afrique du Sud.

J.-Denis GARCEAU
Québec, 8 octobre 1972.

Chandail
Tricot de Luxe
#7.
6970, rue St-Denis
270-1182



CHEZ VITO
Votre restaurant italien
5412 Côte des Neiges
RÉSERVATIONS: 735-3623

SECRÉTAIRES... FUTURES SECRÉTAIRES
GAGNEZ PLUS dans l'industrie et au gouvernement
APPRENEZ La Sténotypie ou LA STÉNOTYPIE
Le système de sténographie mécanique ou le système d'écriture rapide à la main les plus rapides et les plus faciles d'études
RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, PERMIS 560
VOUS AUSSI POUVEZ DEVENIR:
Secrétaire commerciale
Secrétaire légale
Secrétaire juridique
Secrétaire médicale
Secrétaire de direction
Sténo aux assemblées
Secrétaire parlementaire
Sténo à la cour
POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS TÉLÉPHONÉZ, VISITEZ OU ÉCRIVEZ
INSTITUT DE STÉNOTYPIE INTERNATIONAL INC.
1015 Côte du Beaver Hall
MONTREAL (Metro Place Victoria)
Tél: 878-9186, POSTE 1

SYLVANIA
La stéréo à la dimension du son.
C'est beau à écouter et à regarder.
Cette console de type crédence espagnole comprend un récepteur FM/AM/FM-stéréo avec magnétophone à cassette 4 pistes. Elle offre tout ce qu'il vous faut pour avoir une sonorité incomparable: un amplificateur transistorisé "Dynamic 80", un changeur de disques automatique Garrard 2025-TC et six haut-parleurs.

suites
de la première
page

NEZ À NEZ

Cette campagne, que la plupart des observateurs ont jugée terne et sans intérêt, aura été caractérisée par le recours systématique à la radio et à la télévision qui sont devenues les véhicules principaux de la propagande des partis. Les leaders des quatre grandes formations ont participé à d'innombrables émissions radio-téléphoniques, répondant aux questions des électeurs dans les régions visitées.

Au total, 12,7 millions de Canadiens étaient inscrits sur les listes électorales, dont un sixième environ étaient des jeunes de 18 à 24 ans, votant cette année pour la première fois.

En 1968, 74,8 pour cent des inscrits avaient participé au scrutin, contre 79,8 pour cent en 1968, année de la victoire écrasante des conservateurs sous John Diefenbaker. Ce dernier avait remporté 208 des 245 sièges.

Bien qu'aucun thème particulier n'ait vraiment dominé la campagne de 1972, on doit constater que les questions d'ordre économique et social ont été

plus débattues que les autres: chômage, assurance-chômage, hausse des prix, pensions de vieillesse, revenu annuel garanti, subventions aux industries, croissance industrielle, fiscalité.

Si l'on excepte M. Claude Wagner au Québec, aucune personnalité nouvelle ne participait cette année à la campagne électorale: les quatre leaders nationaux étaient tous engagés dans la bataille de 1968, à cette différence près que M. Lewis n'était pas, il y a quatre ans, chef de son groupe, alors dirigé par M. T.C. Douglas.

En tout, 1,117 candidats briguaient les suffrages dans les 264 circonscriptions du pays, ce qui constitue un record.

LES LEÇONS

M. Stanfield n'a pas réussi à remporter une majorité de sièges. Son parti a cependant fait les gains les plus importants, et cela est un hommage mérité à la persévérance et à la ténacité du leader conservateur. Si la moindre incertitude constitutionnelle devait découler du scrutin d'hier, elle devrait normalement être résolue en faveur du parti qui a obtenu la confiance des électeurs dans la majorité des provinces.

M. Trudeau avait fait en 1968 un pari presque impossible. Porté au sommet de l'appareil politique par un courant artificiel qui prit d'abord naissance au Canada anglais, il réussit ensuite à s'imposer au Québec sur la foi du prestige que lui avait d'abord conféré, avec une gratuité fort inédite,

"l'autre nation". Comme Laurier et Saint-Laurent avant lui, M. Trudeau se retrouve aujourd'hui dépourvu des appuis dont il tira originellement sa force et obligé de se replier sur sa propre province, où il demeure, malgré les apparences, plus vivement et plus fondamentalement contesté qu'il n'a semblé l'être hier par les provinces anglophones.

M. Trudeau pensait avoir résolu la question du Québec et de l'unité canadienne. Elle se pose de nouveau, à travers son échec, dans toute son acuité. On voit mal, même s'il devait obtenir une pluralité de sièges, comment il pourra remonter la côte qu'il vient de descendre. Ici encore, l'exemple de Laurier et de Saint-Laurent invite au réalisme. Le Canada anglais semble avoir cru M. Trudeau sur parole et conclu que, celui-ci ayant réglé le problème québécois, il pouvait désormais se passer de lui.

Le deuxième grand vainqueur de l'élection d'hier est M. David Lewis. Si M. Stanfield est appelé à former le prochain gouvernement, le succès du NPD pourrait être de durée limitée: on peut prévoir, en effet, que fort d'un premier succès, M. Stanfield ne tarderait pas, comme le fit M. Diefenbaker en 1958, à convoquer une nouvelle élection à la première occasion favorable. Si toutefois M. Trudeau est appelé à former le prochain gouvernement, le rôle du NPD pourrait être beaucoup plus important. Un gouvernement Trudeau n'aurait pas intérêt à revenir bientôt devant l'électorat. M. Lewis a laissé voir hier soir que son parti n'hésiterait pas à appuyer un gouvernement qui tiendrait compte de ses exigences sur des questions comme la fiscalité, le chômage et le coût de la vie. Ce pourrait être l'occasion, pour l'ailé progressiste du parti libéral, de donner le coup de barre dont elle fut incapable entre 1968 et 1972. Dans cette hypothèse, il se pourrait que le Canada connaisse un gouvernement minoritaire appelé à durer assez longtemps et dont la fécondité pourrait être plus grande que ne veulent l'imaginer les tenants des majorités gouvernementales classiques.

AU QUÉBEC

laga, M. Raymond Laliberté. Mme Kari Lewitt dans Dollard, Mme Françoise Stanton dans Louis-Hébert et M. Pierre de Bellefeuille dans Ahuntsic comptent parmi les candidatures néo-démocrates intéressantes qui ont également subi une défaite.

Pour ce qui est du comté de Drummond, le chef du Crédit social, M. Caouette, s'était fait prophète de malheur en prédisant, quelques jours avant le scrutin, la défaite du ministre Jean-Luc Pépin. Déjà en 1968, le créditiste avait pressé M. Pépin de quelque mille voix. Cette fois-ci, le nouveau candidat créditiste, M. Jean-Marie Boivert a remporté la victoire par quelques centaines de voix. On attribue la défaite du ministre notamment au fait qu'il a dû s'absenter de trop longs mois à l'extérieur de son comté pour parvenir à diriger son ministère, parmi les plus lourds de tout le gouvernement. Les résultats de 218 des 220 bureaux de scrutin donnaient 15,859 voix au créditiste Boivert contre 15,724 au ministre Pépin.

Dans le comté de Joliette, la victoire de l'indépendant Roch LaSalle a quelque peu étonné libéraux autant que conservateurs. Il s'agit du seul candidat québécois qui ait reçu l'appui officiel du président du PQ, M. René Lévesque.

Néanmoins, au quartier général du Parti conservateur, hier soir à Montréal, dans la pleine euphorie, on fondait des espoirs sur le futur comportement de M. Roch LaSalle. On fait valoir qu'il s'est tenu toujours près du Parti conservateur même après sa décision de siéger comme indépendant à la Chambre des communes. Les conservateurs soulignent encore qu'ils ont volontairement opposé à M. Roch LaSalle un candidat médiocre.

Dans le comté de Saint-Hyacinthe, la faible victoire de la vedette, Claude Wagner, témoigne de l'échec relatif de son leadership et du peu d'influence qu'il a pu avoir sur l'électorat québécois. Dans les toutes dernières heures encore, les conservateurs n'osaient s'affirmer gagnants. Et la faible majorité de M. Wagner ne fait que confirmer cette incertitude. Le décompte des 242 bureaux de scrutin a donné 16,819 à M. Wagner contre 16,102 au libéral, L. Foster.

Dans le comté de Brôme-Missisquoi, la victoire du conservateur, Heward Graftey, n'aura surpris personne. Député jusqu'en 1968, il s'était vu enlever le comté dans la vague de la trudeumanie mais par la faible majorité de 200 voix. Ces quatre ans durant, M. Graftey n'a fait que poursuivre la sollicitation de ses électeurs. Une semaine avant le scrutin, les libéraux admettaient déjà leur défaite comme s'ils faisaient face à la poussée irrésistible d'une puissante machine électorale.

Aux derniers instants du déroulement du scrutin, les comtés les plus contestés ont paru être Sainte-Marie, où le conservateur, Georges Valade, a finalement connu la défaite, Frontenac et Beauce remportés par les libéraux et Charlevoix que le fils de Réal Caouette a enlevé aux conservateurs.

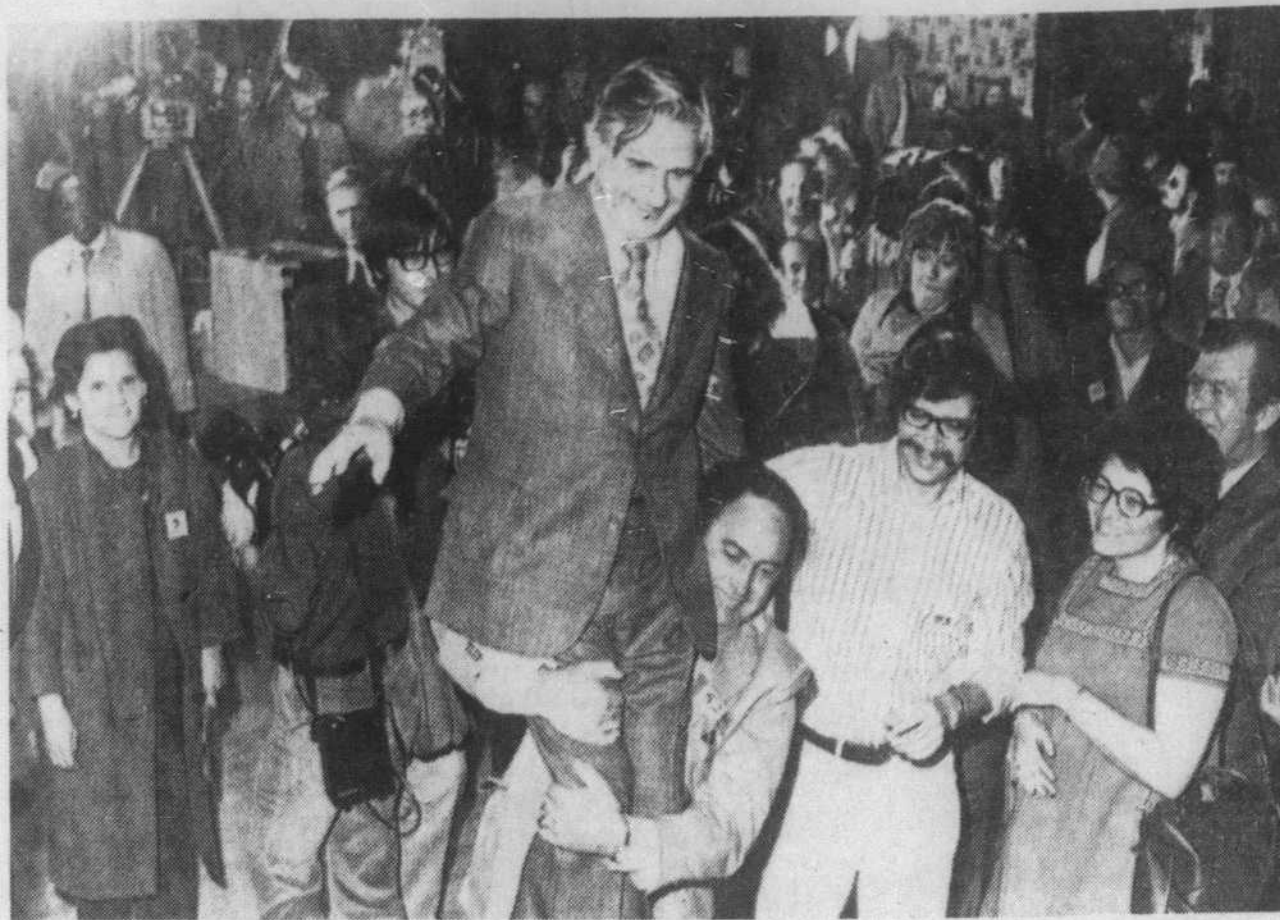
Enfin, soulignons que trois nouvelles libérales siègeront dorénavant à la Chambre des communes. Mme Jeanne Sauvé dans Ahuntsic, Mlle Monique Bégin, dans Saint-Michel et Mme Albanie Morin dans Louis-Hébert. Cette dernière candidate aura triomphé contre quatre autres femmes.

Au Québec, les libéraux auront recueilli 49,2 pour cent des suffrages, tandis que 24,1 pour cent allaient au Crédit social 17,5 pour cent aux conservateurs et 6,5 au NPD-Québec.

C'EST L'ONTARIO

tables" — il faut signaler Allan Lawrence (dans Northumberland Durham), Flora MacDonald (Kingston-The Islands), Frank McGee (Ontario), Paul Hellyer (Toronto-Trinity), James Gillies (Toronto-Don Valley), et Peter Reilly (Ottawa-West).

En plus de faire réélire avec des majorités accrues tous ses députés, — dont évidemment son chef, M. David



Le leader du NPD, David Lewis, est porté en triomphe sur les épaules de ses électeurs enthousiastes, après son élection dans York-sud, à Toronto.

Lewis, dans York-sud — le Nouveau parti démocratique a arraché deux sièges libéraux à Toronto et deux autres dans le nord de l'Ontario. Dans Scarborough-West, le candidat libéral a été battu par John Harney, un des rivaux de M. Lewis lors du dernier congrès de leadership du parti; tandis qu'une autre brillante recrue néo-démocrate, Terry Grier, emportait le siège torontois de Lakeshore. Les deux autres gains néo-démocrates sont Nickel Belt Sault-Sainte-Marie.

Les pertes libérales sont fortement concentrées dans l'est de l'Ontario, la région de Hamilton et la péninsule du Niagara. Mais la région métropolitaine de Toronto n'a pas été épargnée: le parti de M. Trudeau y a perdu six des 15 sièges qu'il détenait avant la dissolution. On constate cependant que les libéraux ont maintenu leurs positions dans le sud-ouest de l'Ontario (la région de Windsor) et dans le nord de la province.

En règle générale, les victoires conservatrices dans les comtés torontois ont été assurées par de chaudes luttes à trois entre les candidats des trois partis, les Néo-démocrates parvenant à accroître considérablement leur proportion du vote populaire. Dans les autres comtés de la province, toutefois, les conservateurs ont remporté la plupart de leurs sièges en parvenant à retourner — souvent par des marges très faibles — les majorités libérales de 1968.

Signalons enfin la réélection de tous les ministres ontariens de M. Trudeau, à l'exception de M. O'Connell, le ministre des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, dans Toronto-Eglinton; le ministre des finances, John Turner, dans Ottawa-Carleton; le ministre de la santé et du bien-être social, John Munro, dans Hamilton-east; le ministre des affaires de la consommation et des corporations, Robert Andras, dans Port Arthur; le ministre du revenu, M. Herb Grey, dans Windsor-West; le ministre d'Etat aux affaires scientifiques, Alastair Gillespie, dans Toronto-Etobicoke; et le ministre de l'énergie, des mines et des ressources, M. Donald MacDonald, dans Toronto-Rosedale.

NOUS AURONS

de l'expansion économique régionale dans le dernier Parlement a cependant refusé de dire son opinion quant à l'échec des prochaines élections fédérales.

M. Marchand a expliqué la défaite des libéraux en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta en disant que le Parti libéral avait mis de l'avant des politiques qui s'adressaient d'abord aux provinces moins bien nanties et qui, par le fait même, "embarrassaient" les trois provinces "riches".

Il a cité en exemple les politiques du gouvernement libéral relatives à la réforme fiscale et aux allocations familiales qui pénalisaient d'abord la "classe moyenne".

Il a dit que les pertes des libéraux à l'Est du Québec n'avaient absolument rien à voir avec un quelconque sentiment anti-séparatiste ou anti-français dans ces provinces.

En ce qui concerne l'Ontario, il a souligné l'importance du nationalisme économique dans cette province qui exige plus de rigidité envers les investissements américains qui, pourtant, a ajouté M. Marchand, ont concouru à l'essor de cette province.

Pour ce qui est du Québec, il a expliqué les succès libéraux en disant que "pour une fois, les Québécois se sentaient bien représentés à Ottawa".

Le ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration, M. Bryce Mackasey, réélu dans Verdun, a déclaré pour sa part qu'il pensait qu'un gouvernement minoritaire libéral devrait agir comme un gouvernement majoritaire.

C'est ce que nous avons fait sous le règne de M. Pearson, a-t-il dit, et cela nous a réussi.

M. Mackasey a déploré le fait que M. Pépin, ministre de l'industrie du commerce, "le meilleur que le Canada ait connu", a-t-il dit, ait été défait dans Drummond, surtout qu'il avait beaucoup fait pour l'industrie du textile, principale source de revenu de ce comté.

Pour M. Marc Lalonde, candidat libéral dans Outremont et éminence grise de M. Trudeau, la défaite de M. Jean-Luc Pépin est "un malheur pour le Canada" mais la perte de popularité du parti libéral au pays n'est pas une surprise.

M. Lalonde, qui a été interrogé sur les ondes de Radio-Canada vers 21h45 alors que son parti était légèrement en tête au pays, a dit qu'à la vérité il ne s'attendait pas que le prochain gouvernement fût majoritaire.

M. Lalonde s'est félicité du regain de popularité de son parti dans les Maritimes et du maintien des libéraux au Québec mais il a attribué notamment aux politiques sociales de son parti la réac-

C'était hier...

d'après la Presse Canadienne

Trudeau est venu saluer ses électeurs

Accompagné de sa femme Margaret (qui votait pour la première fois de sa vie), de son bébé (qu'il portait sur son dos dans un havre-sac) et de son chien noir (entré dans la famille peu avant la naissance de Justin), M. Trudeau s'est présenté au bureau de scrutin de son arrondissement vers 10 heures, hier matin, dans la circonscription d'Ottawa-Est.

Par la suite, le premier ministre s'est envolé pour Montréal où il a déjeuné hier midi avec sa mère, Mme Grace Elliott Trudeau, à son domicile d'Outremont. Puis il a visité ses partisans dans sa circonscription de Mont-Royal-Mont-Royal où, quoique candidat, il ne pouvait voter, étant inscrit dans Ottawa.

La famille Stanfield a voté dès 8h. 00

Journée calme et paisible hier pour Robert Stanfield qui, après avoir voté dans sa circonscription de Halifax, a regagné son hôtel du centre-ville jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin. Il était accompagné de Mme Stanfield et de ses deux filles, Judy, 22 ans, et Mimi, 18 ans, rentrée de Strasbourg pour l'occasion.

En début de soirée, tandis que le dépeuplement se poursuivait à vive allure dans les Maritimes, M. Stanfield s'est rendu au quartier général

Vers 16 heures 30, il a regagné Ottawa en avion. Dans la soirée, il a suivi les résultats dans une suite de l'hôtel Skyline où les libéraux avaient établi leur quartier général pour la soirée.

A son arrivée hier matin à l'aéroport international de Montréal, il a été accueilli par une dizaine de représentants de son Parti et de gardes du corps.

Les reporters qui accompagnaient le premier ministre à bord de son DC-9 ont constaté qu'ils étaient autorisés à acheter et à consommer de l'alcool à bord. C'était probablement l'un des rares lieux où prévalait ce régime d'exception puisque, partout au Canada, tous les débits d'alcool étaient fermés jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin.

du Parti conservateur, à Halifax. C'est là qu'il a suivi les résultats.

M. et Mme Stanfield s'étaient levés tôt hier matin et, peu après 8 heures, on les voyait sortir de leur hôtel pour se rendre au bureau de scrutin. Le chef du PC a ensuite visité un certain nombre de bureaux de scrutin de sa circonscription où il a salué les représentants de son Parti.

Il faisait froid et le vent soufflait avec force sur la ville.

tion défavorable des provinces riches. "C'est un ensemble de facteurs qu'il faut considérer, a dit M. Lalonde. Je pense que les politiques sociales, les redistributions des revenus en faveur des provinces pauvres et peut-être aussi les politiques de bilinguisme ont provoqué cette réaction des Ontariens et des habitants des Prairies".

M. Charles Drury, président du Conseil du Trésor et candidat libéral dans Westmount, a déploré la perte de Jean-Luc Pépin "qui était un bon ministre", a-t-il dit. Même si c'était un gouvernement minoritaire, M. Drury s'est dit convaincu que le premier ministre Trudeau pourrait gouverner et mettre en place un bon gouvernement.

Le bilinguisme, a-t-il reconnu, a joué un rôle important dans les pertes subies particulièrement en Ontario par les libéraux. Il a sans doute mené à la défaite de l'un des députés, celui d'Ottawa, M. Lloyd Francis.

Quant au bilinguisme dans la fonction publique fédérale, pour M. Drury, l'objectif énoncé par M. Trudeau, à savoir 75% chez les fonctionnaires et 60% chez les cadres supérieurs demeure toujours possible pour 1975.

"Il faut attendre, a-t-il dit, pour savoir exactement comment sera constitué le prochain Parlement."

M. Jean-Pierre Goyer a déclaré de son côté:

"Nous avions demandé à toutes les régions du Canada de supporter le Parti libéral et de créer leur propre pouvoir régional. Malheureusement, a dit le solliciteur général, seul le Québec a répondu massivement à notre appel. Il faudra évidemment s'ajuster à une nouvelle réalité si le gouvernement est minoritaire. Il faudra également confier plus de responsabilités à des élus du Québec," a dit M. Goyer, quelques minutes après son élection qu'il venait de remporter avec 38.000 voix.

Selon lui, les mass media se sont faits le porte-parole de l'opposition durant la dernière campagne et ont donné une image pessimiste de la vie canadienne. L'une des trois premières femmes du Québec à être élue à Ottawa, Mme

LES MARITIMES

Le parti de Stanfield, qui comptait sur l'appui ouvert du premier ministre Richard Hatfield, est resté maître des cinq circonscriptions qu'il avait déjà, dans les régions anglophones.

En Nouvelle-Écosse, les positions demeurent également inchangées. Avec le ministre Allan MacEachen, les libéraux ont conservé leur seul siège dans la province de Stanfield. Les conservateurs ont été réélus dans les 10 autres circonscriptions. Les néo-démocrates, qui espéraient reprendre dans l'île du Cap-Breton leur ancienne base céceiste, n'ont pu faire élire aucun de leurs candidats.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, les libéraux ont arraché un siège aux conservateurs, qui conservent les trois autres. Dans Cardigan, en effet, la faible majorité conservatrice a fondu devant l'ancien ministre provincial Daniel J. MacDonald, candidat du parti de M. Pierre Elliott Trudeau.

TERRE-NEUVE

Libéraux 3 1
Conservateurs 4 6

NPD
Crédit social
Autres
A venir
TOTAL 7 7

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Libéraux 1 0
Conservateurs 3 4

NPD
Crédit social
Autres
A venir
TOTAL 4 4

ALBERTA

	ÉLUS	1968
Libéraux	4	
Conservateurs	19	15
NPD		
Crédit social		
Autres		
A venir	1	
TOTAL	19	19

La débâcle atteint aussi la Colombie-Britannique

La débâcle connue par le parti libéral partout à l'ouest du Québec s'est manifestée également sans équivoque en Colombie-Britannique. Le parti de M. Trudeau, qui y détenait à la dissolution des Chambres un total de 15 députés sur 23, ne comptait que deux candidats élus et trois en avance vers 12 heures 30.

Par contre, le Parti progressiste conservateur a effectué une percée remarquable, inscrivant 8 candidats élus, au moment où nous mettions sous presse. Ils étaient totalement absents de cette province à la dissolution.

Le Nouveau parti démocratique, fort d'une victoire au niveau provincial il y a seulement quelques semaines, a renforcé sa position, passant de 8 députés à la dissolution à 10 candidats élus, tard dans la soirée.

Seuls les anciens ministres du cabinet Trudeau, Jack Davis dans Capilano et Ron Basford dans Vancouver Centre, ont pu résister à la vague qui a balayé le parti libéral de cette province.

Dans la seule circonscription du Yukon, le député Erik Nielsen a été réélu, tandis que dans les Territoires du Nord-Ouest, M. Wally Firth, du NPD, a enlevé le siège que détenait le parti libéral.

L'ancien chef du crédit social, Robert Thompson, qui se présentait cette fois sous les couleurs du parti progressiste conservateur, dans la circonscription de Surrey-White Rock, n'est pas parvenu malgré une vive lutte, à empêcher la réélection du néo-démocrate Barry Mat-her.

SASKATCHEWAN

	ÉLUS	1968
Libéraux	1	4
Conservateurs	7	15
NPD	4	
Crédit social		
Autres		
A venir	1	
TOTAL	13	19

Pour ce qui est des suffrages exprimés, les trois partis se suivaient de très près en Colombie-Britannique, le NPD venant en tête avec 34,3% du total, les progressistes-conservateurs au deuxième rang avec 33,1%, puis les libéraux avec 29,5%.

Dans Vancouver, les libéraux ont subi deux défaites cuisantes, concédant deux sièges aux progressistes conservateurs, ceux de Vancouver Quadra et de Vancouver Sud, où ils détenaient des majorités de 9,184 et 10,236 voix respectivement.

Dans Victoria également, le parti libéral a perdu un siège où il jouissait d'une forte majorité 4,823 encore une fois aux mains des progressistes-conservateurs.

C.-BRITANNIQUE

	ÉLUS EN TÊTE	1968
Libéraux	2	2 16
Conservateurs	8	0
NPD	10	1 7
Crédit social		
Autres		
A venir		
TOTAL	20	3 23

Les résultats dans les 74 circonscriptions du Québec

Résultats à 0h00

LEGENDE: L-libéral; PC-progressive-conservateur; CS-Crédit social; NPD-Nouveau parti démocratique; Ind.-Indépendant. Le "x" indique le député sortant et le point noir, le candidat élu.

LA PROVINCE

ABITIBI (CS 4,278)

Marcel Bergeron (L) 7,051
Paul-Emile Gélinais (PC) 1,471
xGérard Laprise (CS) 10,847

ARGENTEUIL-DEUX-MONTAGNES (L 2,160)

Michel Chevalier (NPD) 7,985
Ronald Dufault (PC) 1,946
Jean-Marc Fontaine (CS) 8,125
xFrancis Fox (L) 18,693
Michel Trudeau 1,082

BEAUCHE (CS 5,676)

Paul-André Busque (PC) 5,848
xYves Caron (L) 13,629
Bertrand Gosselin (NPD) 686
xRenaud Rodrigue (CS) 13,086

BEAUFORT-SALABERRY (L 8,500)

xGérard Laniel (L) 16,729
Jean-Paul Leduc (CS) 7,833
Armand Miron (PC) 7,140
André St. Cyr (NPD) 2,693

BELLECHASSE (CS 1,344)

xAdrien Lambert (CS) 9,906
Aurèle Marceau (NPD) 703
Pierre Mercier (L) 9,012
Germain Roy (PC) 3,098

BERTHIER (L 2,636)

Mariette Lalonde (NPD) 615
Marcellin Lessard (PC) 4,378
Jacques Vachon (CS) 9,925
xAntonio Yanakis (L) 13,906

BONAVENTURE

ILES-DE-LA-MADELEINE (L 5,904)

Gérard Audet (CS) 4,843
xAlbert Béchard (L) 12,256
Gérard-Raymond Blais (PC) 5,099
Huguette Gauthier (NPD) 478

BROME-MISSISQUOI (L 1,200)

xYves Forest (L) 1,200
xHeward Graffey (PC) 1,200
Jean-Paul Lasnier (PC) 1,200
Jean-Guy Lewis (NPD) 1,200

CHAMBLY (L 11,105)

Emile Boudreau (NPD) 11,105
Anaclet Bruneau (PC) 11,105
Claude Durocher (CS) 11,105
xYvon L. Heures (L) 11,105
Claude Longtin (Ind.) 11,105
Lucien Rivard 11,105

CHAMPLAIN (CS 201)

Henriot Gringras (PC) 1,443
Jean-Guy Landry (NPD) 255
xRené Matte (CS) 8,146
Laurier Trotter (L) 5,875

CHARLEVOIX (PC 1,205)

Jean-Guy Alain (L) 10,099
xGilles Caouette (CS) 10,054
Pierre-Paul Savard (PC) 5,700

CHICOUTIMI (L 4,243)

Maurice Côté (CS) 6,201
xPaul Langlois (L) 14,942
Jean-Marc Lavoie (PC) 12,142
Serge Morin (NPD) 920

COMPTON (CS 3,346)

Conrad Descoteaux (Ind.) 152
Guy Gauvin (PC) 3,352
Duncan Graham (NPD) 520
xHenri Latulippe (CS) 9,087
Claude Tessier (L) 8,506

DRUMMOND (L 2,122)

xJean-Marie Boisvert (CS) 15,859
Ann Dewitt (NPD) 588
Jean-Luc Pépin (L) 15,724
Roger Rousseau (PC) 5,283

FRONTENAC (L 5,683)

xLéopold Corrivert (L) 1,946
Benoît Cyr (PC) 1,946
Nelson Lessard (CS) 1,946

GASPE (L 2,239)

xAlexandre Cyr (L) 12,475
Jean-Jacques Jaunault (NPD) 792
Claude Sasseville (CS) 2,855
Bernard Savage (PC) 6,959

GATINEAU (L 6,767)

xGaston Clermont (L) 15,746
Jean-Paul Descoeurs (CS) 9,411
Guy Lafortune (PC) 4,103
Mychele St. Louis (NPD) 2,074

HULL (L 17,671)

Yvon Boiscclair (CS) 4,815
Carole Fortin (NPD) 3,690
Raoul Gendron (Ind.) 439
xGaston Isabelle (L) 24,345
André Lacroix (PC) 4,084
Louis Comtois (CS) 5,120
xRoch Lasalle (Ind.) 16,377
Claude Liverneux (L) 11,512
Sylvio Ricard (PC) 1,578
Constance Réverin (NPD) 350

KAMOURASKA (CS 1,131)

Lionel Dessureaux (L) 1,131
xCharles-Eugène Dionne (CS) 1,131
Yvon Harvey (NPD) 1,131
Marthe Leclerc (PC) 1,131

LABELLE (L 7,734)

Claude Demers 370
xMaurice Dupras (L) 15,748
Paul Gélinais (PC) 6,432
Roland Millette (Ind.) 382
Gérard Perron (CS) 12,294
Irene Trudel (NPD) 1,647
Claude Gagnon (Ind.) 1,647
Claude Gauthier (CS) 1,647
Gilles Guay (PC) 1,647
xMarcel Lessard (L) 1,647

LANGELIER (L 2,669)

Wilfrid Dufresne (CS) 5,716
Guy Jean (Ind.) 1,240
Albert Lemoine (PC) 3,010
xJean Marchand (L) 13,719
Michel Parayre 315

LAPOINTE (L 3,744)

Léopold Bergeron (PC) 3,744
Raymond Langlois (CS) 3,744
xGilles Marceau (L) 3,744
Pierre Richard 3,744

LAPRAIRIE (L 26,652)

Bernard Boulanger (NPD) 3,017
Marcellin Gagnon (CS) 3,142
Robert Nelson (PC) 4,583
xIan Watson (L) 18,306

LEVIS (L 2,340)

Serge de Beaumont 412
Paul-Emile Dubé (PC) 7,968
xRaynald Guay (L) 15,496
Jean Ricard (CS) 8,290
André Therrien (NPD) 1,290

LONGUEUIL (L 13,632)

Raoul Duguay 1,561
Jacques Gendron (Ind.) 1,798
Robert Mansour (NPD) 4,286
xJacques Olivier (L) 20,081
André Pesant 165
Marcel Robidas (PC) 6,398
Emile Vadeboncoeur (CS) 11,319

LOTBINIERE (CS 1,559)

Pierre Beaudet (PC) 3,155
Henri Brunelle (L) 7,848
xAndré Fortin (CS) 17,637

LOUIS-HEBERT (L 20,046)

Cécile Bergeron (CS) 7,495
Ghislaine Clavin (CS) 4,602
xAlbanie Morin (L) 30,346
Lisette Pouliot 1,612
Françoise Stanton (NPD) 7,691
Henri Tremblay (Ind.) 1,163

MANICOUAGAN (L 8,965)

xGustave Blouin (L) 15,459
Lionel-Joseph Desjardins (CS) 5,716
Jerry Giles (PC) 6,004
Jean-Maurice Pinel (NPD) 1,935

MATANE (L 3,152)

Léonard Boulard (CS) 3,152
xPierre De Bané (L) 3,152
Yvon Siros (PC) 3,152

MONTMORENCY (L 1,213)

xOvide Laflamme (L) 23,292
Bernard Lapointe (PC) 5,609
Raymond Lavoie (Ind.) 4,466
René Lindsay (CS) 14,187
Etienne Tremblay (NPD) 2,329

PONTIAC (L 2,858)

Louis-Pierre Larocque (CS) 4,570
xTom Lefebvre (L) 8,821
André Synnott (NPD) 600
Octave Vallée (PC) 2,570

PORTNEUF (CS 4,363)

Claude Bernard (L) 20,676
Jean-Luc Godin (PC) 4,306
xRoland Godin (CS) 22,076
Rémi Morissette (NPD) 2,203

QUEBEC EST (L 1,138)

xGérard Duquet (L) 19,350
Théo Genest (PC) 6,180
Robert Robichaud (CS) 10,818

RICHELIEU (L 2,880)

René Bélanger (NPD) 1,205
xFloriant Côté (L) 18,135
Guy Dufour (CS) 8,335
Guy Mandeville 294
Yvon Ménard (PC) 9,495

RICHMOND (CS 2,983)

Lucien Bachand (PC) 2,983
xLéonard Beaudoin (L) 2,983
Francine Mailloux (NPD) 2,983
Léo-Paul Thibault (L) 2,983

RIMOUSKI (L 2,628)

Eudore Allard (CS) 9,036
Adalbert Beaulieu (NPD) 511
Blondin Laplante (PC) 3,803
xGuy LeBlanc (L) 7,592

RIVIERE-DU-LOUP

TEMISCOUATA (L 1,975)
Marcel Dufour (PC) 5280
Philippe Gagnon (CS) 9,633
xRosaire Gendron (L) 10,070

ROBERVAL (CS 1,084)

xCharles-Arthur Gauthier (CS) 11,165
Julien Mongeon (L) 8,275
Marcel Vallée (PC) 2,366

SAINT-HYACINTHE (PC 788)

Martha Adams (Ind.) 546
Yvon Descoteaux (CS) 870
Paul Foster (L) 16,102
Henri Mons (NPD) 830
Arthur Vachon 107
xClaude Wagner (PC) 16,819

SAINT-JEAN (L 6,163)

André Avery (CS) 2,162
Gilles Davignon 1,530
Maurice Gibeau 826
Denis Lauzon (Ind.) 355
Jean-Marc Lebeau (NPD) 1,623
Lucien Roy (PC) 6,515
xWalter Smith (L) 14,221

SAINT-MAURICE (L 1,697)

xJean Chretien (L) 19,812
Pierre Drolet 554
Antonio Genest (PC) 2,224
Guy Germain (CS) 11,382
Robert McLeod (NPD) 1,043

SHEFFORD (CS 475)

Guy Arsenault (PC) 6,214
Louis-Paul Neveu (L) 12,963
John Philip Penner (NPD) 794
xGilbert Rondeau (CS) 18,805

SHERBROOKE (L 98)

Rebecca Augenthaler (NPD) 1,687
Maurice Couture (CS) 15,978
Gérard Gosselin (Ind.) 1,357
Alexandre Kindy (PC) 6,660
xIrene Pelletier (L) 20,334
Jean Siméon 833
J. Johnny Teasdale (Ind.) 291

TEMISCAMINGUE (CS 5,929)

Claude Banville (Ind.) 688
Jacquelin Bergeron (L) 6215
xRéal Caouette (CS) 13,495
Charles Carpenter (NPD) 679
Roger Rioux (PC) 649

TERREBONNE (L 14,257)

xJ. Roland Comtois (L) 30,407
Michel Côté (PC) 12,780
Pierre Demers (NPD) 5,323
Guy Meunier (CS) 14,823

TROIS RIVIERES METROPOLITAIN (L 1,193)

Jacques Hébert (NPD) 2,010
xClaude Lajoie (L) 19,887
Réal Lemay (CS) 17,244
Edgar Lesieur (PC) 5,659

VILLENEUVE (CS 2,079)

Gaston Charest (L) 6,345
Guy Larocque (PC) 925
xOza Tétrault (CS) 7,293
Fernand Turgeon (NPD) 648

MONTREAL

AHUNTSIC (L 18,172)

Pierre de Bellefeuille (NPD) 5,196
Normand Duval (PC) 4,935
Aldeï Lanthier (CS) 3,581
Monique L. Hostie 564
xJeanne Sauvé (L) 15,867

BOURASSA (L 8,839)

Gérard Ledoux (CS) 10,451
Rodolphe Sauvé (PC) 9,050
xJacques Trudel (L) 25,716
Sid Zitouni (NPD) 4,581

DOLLARD (L 23,661)

xJean-Pierre Goyer (L) 38,805
Barry Jackson (PC) 9,568
Karl Levitt (NPD) 8,087
Daniel Waterlot 1,046

DUVERNEY (L 2,476)

xYves Demers (L) 23,068
Emilien Martel (CS) 9,649
Gaston McKenty (NPD) 5,664
Bernard Roy (PC) 7,918

GAMIELIN (L 10,185)

André Bernard (CS) 7,134
Jacques Durand (PC) 7,007
Marius Minier (NPD) 5,150
xArthur Portelance (L) 20,808

HOACHELAGA (L 6,360)

Gérard Contant (Ind.) 26,904
Jacques Ferron 3,814
Raymond Laliberté (NPD) 11,357
Jacques Lavoie (PC) 4,248
Françoise Lévesque 4,248
xGérard Pelletier (L) 4,248

LAFONTAINE (L 8,374)

Alain Beiner 225
Pierre Bouchard (PC) 6,114
Gabriel Gosselin (NPD) 3,390
Octave Grosariu (CS) 5,043
xGeorges Lachance (L) 13,510
Jean-Paul Guay (NPD) 29,717
Gaston Côté (NPD) 5,198
John Holmes (CS) 6,288
Adolphe Lapointe (PC) 7,521

LAURIER (L 5,638)

Jean-Paul Guay (NPD) 2,339
xFernand Leblanc (L) 11,163
J. A. Levesque (CS) 3,541
David Keith Orton 146
Raymond Trotter (PC) 3,352
Jeannette Walsh 178
Donald Boyle (NPD) 3,412
Robert Fine (Ind.) 11,357
Pierre Gouffier (CS) 4,248
Georges Massicotte (PC) 4,248
xMarcel Roy (L) 4,248
Andrew Albert Brichant (PC) 4,248

LAVAL (L 18,933)

Donald Boyle (NPD) 3,412
Robert Fine (Ind.) 11,357
Pierre Gouffier (CS) 4,248
Georges Massicotte (PC) 4,248
xMarcel Roy (L) 4,248
Andrew Albert Brichant (PC) 4,248

MAISONNEUVE-ROSEMONT (L 10,262)

Robert Bureau 304
Gaetan Dufour (NPD) 3,798
Gilles Morissette (CS) 5,874
xJ. Antonio Thomas (L) 13,662
Paul-André Trudeau (PC) 6,568

MERCIER (L 8,506)

xProsper Boulanger (L) 8,506
Cyprien Dion (CS) 8,506
Mario Hart (NPD) 8,506
André St. Onge (PC) 8,506

MOUNT ROYAL (L 36,437)

Andrew Albert Brichant (PC) 4,281
Alexander Bronstein (CS) 595
Robert Cruise 80
Gaston Miron 417
xPierre Elliott Trudeau (L) 35,607
Harry Yudin (NPD) 3,179

NOTRE-DAME-DE-GRACE (L 18,836)

xWarren Allmand (L) 23,436
Peter Maguire (Ind.) 377
Roland Morin (NPD) 3,975
Walter Rouston (PC) 7,046

OUTREMONT (L 20,708)

Maurice Benoit (CS) 1,355
Henri-François Gauthier (NPD) 5,087
Harold Glick 106
H. Georges Grenier 107
xMarc Lalonde (L) 20,597
Reginald Martel 1,523
André Poitras (PC) 2,712

PAPINEAU (L 10,211)

Paul Marsan (NPD) 3,109
xAndré Ouellet (L) 15,208
Albert Paiement (CS) 5,743
Angelo Tiveron (PC) 4,143
Robert Wallace 249

SAINT-DENIS (L 13,369)

Symone Beaudin (Ind.) 3,682
Henry Morgentaler (Ind.) 1,526
André Poitras (CS) 3,961
xMarcel Prud'homme (L) 16,988
Polyvios Tsakanikas 309

SAINT-HENRI (L 9,293)

Francine Bérubé 124
Eugène Fournier (PC) 2,702
Michel Gingras (NPD) 1,149
Frank Hanley 5,744
xGérard Loiselle (L) 7,140
Wilford Trepanier (CS) 2,065

SAINT-JACQUES (L 5,463)

Jean-Baptiste Clermont (Ind.) 205
André Davignon 96
Claire Demers 152
xJacques Guilbault (L) 8,902
Armand Lefebvre (PC) 3,209
Patricia Metivier (CS) 1,767
G. Paul Nolet 66
Pierre Ryan (NPD) 1,588

SAINT-MARIE (PC 2,079)

André Bergeron (CS) 3,396
Jean-Paul Boisjoly (Ind.) 146
Reggie Charrtrand (Ind.) 626
xRaymond Dupont (L) 6,964
Louise Dussault 656
Roméo Richer (NPD) 1,369
xGeorges Valade (PC) 6,916

SAINT-MICHEL (L 17,622)

Robert Beale (Ind.) 4,761
xMonique Bégin (L) 23,248
Maurice Bergeron (PC) 6,987
Charles-Eugène Landry (CS) 8,494
Hélène Lewis (NPD) 4,521

VAUDREUIL (L 22,176)

Michel Beauséjour (NPD) 3,412
Jeannette Burley (PC) 10,889
Joseph Endre de Csavossy (CS) 4,162
xHarold Herbert (L) 25,975
André Théoret 3,006
Walter Williams (Ind.) 310

VERDUN (L 19,026)

Gus Callaghan (NPD) 2,480
Eugène Lépine (CS) 3,338
Paul Levesque 234
xBryce Mackasey (L) 20,469
Eddy Vigneau (PC) 7,529

WESTMOUNT (L 25,176)

xC. M. Drury (L) 25,176
Peter Foster 25,176
Bob Keaton (NPD) 25,176
Michael Meighen (PC) 25,176

Liste des candidats élus dans les autres provinces

ONTARIO

Algoma (L 4,272): Maurice Foster (L) réélu.
Brant (NPD 4,316): Derek Blackburn (NPD) réélu.
Bruce (L 1,101): Ross Whicher (L) réélu.
Cochrane (L 2,769): Ralph Stewart (libéral) réélu.
Elgin (L 1,057): John Wise (PC) gain sur les libéraux.
Essex-Windsor (L 5,308): Eugene Whelan (L) réélu.
Fort William (L 3,241): Paul McRae (L) réélu.
Frontenac-Lennox and Addington (PC 1,848): Douglas Alkenbrack (PC) réélu.
Glengarry-Prescott-Russell (L 7,406): Denis Ethier (L) réélu.
Grenville-Carleton (L 2,407): Walter D. Baker (PC) gain sur les libéraux.
Grey-Simcoe (PC 1,942): Gus Mitges (PC) réélu.
Haldon (L 2,223): Terry O'Connor (PC) gain sur les libéraux.
Haldon-Wentworth (L 1,520): Bill Kemppling (PC) gain sur les libéraux.
Hamilton East (L 6,063): John Monro (L) réélu.
Hamilton Mountain (L 2,956): Duncan Beattie (PC) gain sur les libéraux.
Hamilton-Wentworth (L 2,127): Sean O'Sullivan (PC) gain sur les libéraux.
Hamilton West (PC 342): Lincoln Alexander (PC) réélu.
Hastings (PC 2,680): Jack Ellis (PC) réélu.
Huron (PC 3,692): Robert McKinley (PC) réélu.
Kenora-Rainy River (L 4,433): John M. Reid (L) réélu.
Kent-Essex (PC 2,118): Harold Danforth (PC) réélu.
Kingston and the Islands (L 4,435): Flora MacDonald (PC) gain sur les libéraux.
Kitchener (L 3,672): Kieth Hymmen (L) réélu.
Lambton-Kent (PC 3,366): J. R. (Bob) Holmes (PC) réélu.
Lanark-Renfrew-Carleton (L 419): Paul Dick (PC) gain sur les libéraux.
Leeds (PC 4): Tom Cossitt (PC) réélu.
Lincoln (L 636): Kenneth Higson (PC) gain sur les libéraux.
London East (L 1,744): Charles Turner (L) réélu.
London West (L 3,302): Jidd Buchanan (L) réélu.
Middlesex (L 702): Bill Frank (PC) gain sur les libéraux.

Niagara Falls (L 6,358): Joe Hueglin (PC) gain sur les libéraux.
Nickel Belt (L 1,930): John Rodriguez (NPD) gain sur les libéraux.
Nipissing (L 5,112): Jean-Jacques Blais (L) réélu.
Norfolk-Haldimand (PC 1,776): Bill Knowles (PC) réélu.
Northumberland-Durham (L 2,566): Allan Lawrence (PC) gain sur les libéraux.
Ontario (L 2,904): Frank McGee (PC) gain sur les libéraux par une majorité de douze voix.
Oshawa-Whitby (NPD 15): Edward Broadbent (NPD) réélu.
Ottawa-Carleton (L 17,322): John Turner (L) réélu.
Ottawa Centre (L 7,976): Hugh Poulin (L) réélu.
Ottawa East (L 21,984

CHILI

Salvador Allende sortirait plus fort de la crise

par PATRICK BOUCHER

SANTIAGO — Une certaine effervescence continue de régner à Santiago et dans les principales villes du pays. Mais, usant tout à la fois de fermeté et de diplomatie, le président Allende semble dominer la situation. Et, à moins d'imprévu, le gouvernement pourrait sortir renforcé de la plus grande offensive jamais lancée contre l'Unité populaire.

Devançant de peu ses adversaires, le chef d'Etat réussissait, il y a tout juste un mois, à faire échouer le fameux "plan septembre" (1) mis au point par les ennemis les plus forcenés du régime. Mais les conspirateurs ne devaient pas désarmer pour autant. Tapis dans l'ombre, ils vont attendre le moment favorable! La "Kennecott" allait le leur fournir.

Réclamant la saisie des sommes dues en paiement d'une livraison de cuivre chilien à la France, la compagnie américaine provoquait la condamnation unanime des différentes factions politiques à cette agression contre la dignité d'un pays souverain.

Comment, dans de telles circonstances, imaginer que l'opposition puisse entreprendre une action qui risquait d'être interprétée comme un prolongement sur le plan intérieur de l'offensive impérialiste? Mais les passions qui agitent aujourd'hui certains secteurs de la population ont fait perdre à bon nombre de citoyens le sens des réalités. Déjouant toute logique, les stratèges de la réaction décident de trapper.

S'adressant à la multitude réunie à Santiago pour protester contre la politique officielle, M. Alberto Baltra, dirigeant du Parti de la gauche révolutionnaire (centre-droite) déclare le 10 octobre qu'"il est temps de passer à l'action". A l'extrême-sud du pays, un différend — à propos de la création d'une entreprise mixte de transport — oppose le gouvernement à un groupe de camionneurs. Il s'agit là d'un conflit mineur mais les dirigeants de la Confédération nationale des propriétaires de camions se saisissent de ce prétexte pour déclencher une grève générale des transports.

Engagement des autorités à ne prendre aucune mesure de nationalisation contre eux, réouverture de "Radio Agricultura" de Los Angeles (Sud du Chili), juste solution au problème de la "Papelería" (2) ... conscient du fait que ce mouvement risquerait, en raison de son caractère éminemment politique, de dégrader le président Allende décrète aussitôt l'état d'urgence.

Poursuivant son escalade, l'opposition appelle alors les commerçants et les industriels à manifester leur solidarité avec les transporteurs. Le 13 octobre, le commerce ferme ses portes. Les premières bagarres de rues éclatent.

Mais l'apparition des patrouilles militaires, la mise en place de forts contingents de carabiniers — spécialistes du maintien de l'ordre — et l'instauration du couvre-feu vont considérablement limiter l'action des partisans de l'affrontement.

Parallèlement, le gouvernement procède à la réquisition de camions, à la mobilisation de travailleurs volontaires, à

l'arrestation de quelque dirigeants syndicalistes (3), à l'intervention de certaines petites industries et à l'ouverture de plusieurs magasins, notamment les supermarchés. Offrant un baroud d'honneur, l'opposition — Démocratie-chrétienne en tête — tente de provoquer la paralysie pour une période illimitée des transports collectifs et une mobilisation des paysans contre l'Unité populaire. Elle échoue. Peu à peu les commerçants se remettent au travail.

Sans doute faudra-t-il attendre encore quelque temps avant que la situation redevienne totalement normale. Mais comme l'a affirmé, au cours d'une conférence de presse, le président de la République, il semble bien que la tentative des forces "réactionnaires" de renverser le gouvernement populaire ait définitivement échoué. L'alerte n'en a pas moins été chaude et l'on imagine sans difficultés la vive satisfaction manifestée par les autorités face à l'issue des événements. D'autant plus que cette crise a incontestablement donné un nouveau tonique au processus révolutionnaire chilien.

Débardeurs de Valparaiso, ouvriers de Santiago, Arica, Antofagasta, étudiants de l'Université du Chili, représentants des professions libérales... répondant à l'appel du chef d'Etat, des milliers de citoyens ont accepté de fournir plusieurs heures par jour de travail supplémentaire et, dans certains cas, de sacrifier leur fin de semaine pour réduire les effets du mouvement de grève déclenché par l'opposition. Et, comme l'a déclaré dernièrement M. Salvador Allende, leur mobilisation a permis de déjouer les plans de la subversion.

Prenant conscience, à travers cette victoire, de l'immense force qu'ils représentent, les travailleurs envisagent désormais l'avenir avec la plus grande confiance. D'ailleurs, si l'on tient également compte du fait que, refusant de céder aux provocations, les forces Armées se sont résolument portées à la défense du régime constitutionnel, on doit bien admettre que leur optimisme n'a rien d'exagéré.

(1) Mûri jusque dans les plus petits détails, ce plan prévoyait l'instauration d'un climat de tension à travers la mobilisation des étudiants anti-gouvernementaux, puis, dans un second temps, la paralysation économique du pays et enfin l'intervention de certains militaires — aujourd'hui écartés des Forces Armées — déjà compromis dans d'autres tentatives de complot.

(2) Le contrat d'exploitation de ce port-parole de la "réaction" étant arrivé à son terme, les actuels dirigeants n'ont pas jugé indispensable de le renouveler. Quant à la "Papelería" qui fournit l'essentiel du papier et du carton dont le pays a besoin, le gouvernement voudrait l'inclure parmi les 91 entreprises à nationaliser.

(3) Il est intéressant de souligner que les membres de la droite sont aujourd'hui soumis à une loi promulguée en d'autres temps pour réprimer la gauche.

La hâte de laisser partir les 3 de Munich: le pilote du Boeing a pris lui-même l'initiative

FRANCFORT (AFP) — Le commandant Walter Claussen, 37 ans, pilote du Boeing de la Lufthansa détourné dimanche par deux Palestiniens, a déclaré hier à son retour en Allemagne, qu'il avait lui-même donné l'ordre à la tour de contrôle de Munich de laisser décoller pour Zagreb l'appareil emportant les trois fedayine, survivants de la tuerie de Fuerstenfeldbruck.

Les pirates étaient à bout de patience et nous étions nous-mêmes à bout de carburant, a souligné le commandant de bord au cours d'une conférence de presse à Francfort, pour justifier sa décision de faire décoller sans retard le Hawker-Siddeley en attente à Munich. On rappelle à ce propos que le ministre bavarois de l'intérieur, M. Bruno Merk, avait reproché dimanche aux pilotes de cet avion à bord duquel les trois terroristes avaient été placés en attendant l'issue des négociations, d'être partis pour Zagreb sans en avoir reçu l'autorisation. Le ministre avait précisé qu'une enquête serait ouverte pour savoir qui avait pris la responsabilité de faire décoller le Hawker-Siddeley.

Le commandant Claussen a reconnu que les instants les plus pénibles de la journée avaient été les heures passées en vol d'attente au-dessus de Zagreb avant que l'avion amenant les palestiniens de Munich ne rejoigne la capitale croate. Lorsque nous nous sommes posés, il restait si peu de kérosène dans les réservoirs, que je n'aurais même pas pu reprendre de l'altitude si j'avais manqué mon approche, a-t-il fait remarquer. Le pilote du Boeing, comme l'avait fait précédemment à Cologne le président de la Lufthansa, M. Herbert Culmann, a affirmé que les pirates n'auraient jamais consenti à un échange à Zagreb de leurs otages contre les prisonniers libérés.

Ils voulaient avant tout être conduits dans un pays arabe et ont refusé de transiger, en déclarant: nous connaissons vos astuces, a précisé le commandant Claussen. J'ai toujours eu l'impression que les deux pirates mettraient à exécution leur menace de faire sauter l'appareil et ses occupants s'ils ne recevaient pas satisfaction, a-t-il ajouté.

Au sujet du détournement proprement dit, le chef pilote a raconté qu'il avait été intrigué par un léger bruit dans son dos alors que l'avion était à 10 milles au nord de Chypre. Un arabe braquait un pistolet sur lui tout en sortant d'une bouteille thermos une grenade tchécoslovaque dont il lui expliqua les effets avec forces détails. C'est maintenant moi qui commande à bord, ajouta l'homme en anglais.

Selon le pilote, le Palestinien et son compagnon disposaient chacun de deux grenades et de deux pistolets ainsi que de plusieurs charges explosives camouflées dans des paquets de cigarettes. Le commandant Claussen a déclaré ignorer comment cet armement avait pu être introduit à bord, la police de l'aéroport de Beyrouth ayant contrôlé et fouillé les passagers.

Le commandant de Lufthansa a mentionné enfin que l'équipage et les passagers avaient enfin respiré lorsque les trois fedayine étaient montés à bord du Boeing à Zagreb. Les pirates, a-t-il précisé, ont alors rassemblé leurs explosifs et ont même aidé les hôtesses à servir les repas.

Une collaboration arabo-allemande?

BEYROUTH (AFP) L'opération de détournement du Boeing 727 de la Lufthansa est peut-être le résultat d'une collaboration des milieux arabes concernés et des responsables ouest-allemands désireux de régler l'embarassant problème posé à Bonn par les trois otages de Munich, écrit l'Orient-Le Jour.

Le journal indique, en outre, que les premiers résultats de l'enquête ouverte à l'aéroport de Beyrouth, alors que l'avion poursuivait sa route, dimanche, vers Zagreb puis Tripoli, semblent démontrer que les armes utilisées par les pirates se trouvaient à bord de l'appareil avant l'atterrissage à Beyrouth. Ce qui tendrait, ajoute-t-il, à accréditer la thèse selon laquelle l'opération aurait été menée à partir de Damas. De toute façon, souligne l'Orient-Le Jour, ce début d'enquête a permis de décaler la responsabilité du Liban.

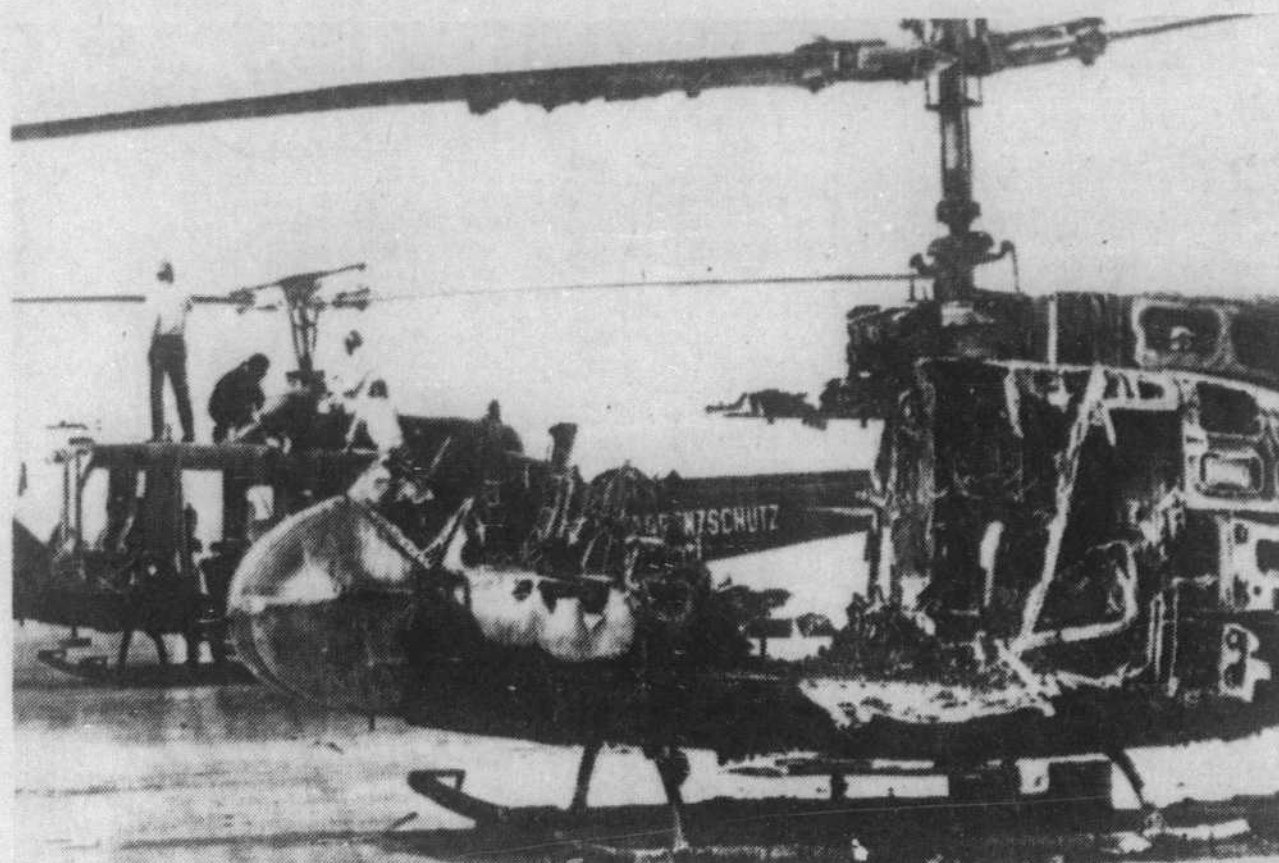
L'opération accomplie par les fedayine palestiniens constitue une leçon pour l'Allemagne de l'Ouest, pour Israël et pour tous les autres gouvernements qui ont mené une campagne systématique anti-arabe après l'affaire de Munich, écrit de son côté le quotidien égyptien Al-Akhar dans un éditorial.

Al-Gomhouria rend hommage aux auteurs du détournement et écrit: il y aura toujours des hommes qui refuseront le fait accompli même sous la menace d'une guerre d'extermination.

Un camp militaire d'entraînement en Afrique du nord?

TEL AVIV (AFP) — Le correspondant spécial du Haaretz en Allemagne annonce de source bien informée que l'organisation Septembre Noir a créé un camp militaire secret dans un pays d'Afrique du nord où sont entraînés notamment des membres de l'organisation Panthères noires d'Amérique.

Septembre Noir s'est procuré en Europe ces derniers temps des uniformes de l'armée américaine ainsi que des uniformes de douaniers, de policiers et d'employés de compagnies aériennes européennes, dit le journal.



La carcasse calcinée d'un hélicoptère à l'aéroport de Fuerstenfeldbruck où la tragédie de Munich trouva son épilogue sanglant, le 5 septembre. Les trois palestiniens libérés dimanche par l'Allemagne fédérale sont les survivants du drame dont ils étaient aussi les principales vedettes. (Téléphoto AP)

Les 12 détournements d'avions par des commandos palestiniens

PARIS (AFP) — Le détournement d'un Boeing de la Lufthansa de la ligne Beyrouth-Francfort est le douzième acte de piraterie aérienne perpétré depuis quatre ans par des organisations de résistance palestiniennes.

● 22 juillet 1968: un Boeing 707 de la compagnie israélienne El Al est détourné de Rome sur Alger, avec 31 passagers à bord.

● 29 août 1969: un Boeing 707 de la compagnie américaine TWA est détourné de Rome sur Damas avec 101 passagers par trois membres du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP).

● 22 juillet 1970: un Boeing 70 de la compagnie grecque Olympic Airways est bloqué plusieurs heures à Athènes par un commando palestinien qui menace de faire exploser l'avion avec ses passagers si sept de leurs compatriotes ne sont pas libérés. Les pirates repartent pour Beyrouth après avoir obtenu gain de cause.

● 6 septembre 1970: le FPLP tente de détourner quatre avions dont trois avec succès.

Un Boeing 707 de la compagnie El Al ayant décollé d'Amsterdam avec 145 passagers à bord, l'équipage tue un des pirates et neutralise l'autre. L'avion se pose sans dommage à Londres.

Par contre, sont détournés sur Zarka, dans le désert jordanien, un Boeing 707 de la TWA décollant de Francfort avec 145 passagers. Le FPLP demandait la libération de trois fedayine détenus en Allemagne occidentale. Un DC-8 de la compagnie Swissair décollant de Zurich. Le FPLP avait aussitôt adressé un ultimatum à Berne pour que soient relâchés trois de ses militants détenus à Zurich. Est détourné finalement sur Le Caire un Boeing 747 de la compagnie américaine Panam en provenance d'Amsterdam et se rendant à New York avec 150 passagers. Les passagers sont débarqués puis les pirates (deux Noirs américains et un Arabe) font sauter l'avion.

● 9 septembre 1970: nouveau détournement sur Zarka d'un VC-10 de la BOAC venant de Bombay avec 140 passagers.

Les trois avions détournés à Zarka sont détruits.

● 8 septembre 1971: un Boeing de la compagnie jordanienne Alia avec 47 passagers est détourné sur Benghazi

par le Fatah.

● 21 février 1972: un Boeing de la compagnie allemande Lufthansa avec 180 passagers à bord, dont le fils du sénateur Robert Kennedy, est détourné après son décollage de New Delhi par cinq Palestiniens qui obtiennent du gouvernement de la RFA une rançon de cinq millions de dollars.

● 8 mai 1972: le Boeing 707 Bruxelles-Tel Aviv de la compagnie belge Sabana ayant à bord 90 passagers est contrôlé par trois Palestiniens qui, à l'arrivée à Tel Aviv exigent la libération de 106 fedayine emprisonnés en Israël. Des militaires israéliens déguisés en techniciens tuent deux pirates et neutralisent les autres.



Le pilote de l'avion qui amena de Munich à Zagreb les trois terroristes palestiniens exigés par leurs camarades du Boeing détourné, Gaebl Martin, avec un membre de la direction de Lufthansa, Herbert Kuhlmann. (Téléphoto AP)

Washington critique la libération et les cadres britanniques font appel au boycottage international

WASHINGTON (AFP) — Washington critique la libération sur l'ordre du gouvernement allemand de trois Palestiniens accusés d'avoir pris part au massacre de onze Israéliens, le 5 septembre, aux Jeux Olympiques de Munich, apprend-on de bonne source.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Bray, a exprimé les préoccupations qu'inspire à Washington cet incident, ainsi qu'un autre détournement, survenu le même jour, en direction de Cuba.

A Londres, M. Clive Jenkins, secrétaire général du syndicat des cadres britanniques (Association of Scientific Technical and Managerial Staff), a demandé hier le boycottage immédiat et mondial des compagnies aériennes libyennes, au lendemain du détournement du Boeing de la Lufthansa par des commandos palestiniens.

Cet appel, qui coïncide avec celui lancé par les délégués syndicaux d'atelier de la BOAC proposant le boycottage des compagnies aériennes arabes dès vendredi prochain, menace une grande partie du trafic aérien arabe d'interdiction de séjour en Grande-Bretagne. Un vote sur cette question doit intervenir jeudi.

D'autre part, M. Robert Carson, le commissaire en chef de la police des aéroports britanniques, a demandé aux compagnies aériennes de coopérer pleinement dans la centralisation des renseignements et des mesures de sécurité. Selon M. Carson, certaines compagnies refusent de révéler leurs dispositifs de

contrôle des passagers.

En effet, un responsable de la sécurité de Heathrow a affirmé qu'il y aurait une trentaine d'organisations indépendantes et non coordonnées pour assurer la lutte anti-détournement. Ces organisations ne seraient responsables que devant la compagnie qui les emploie et éviteraient souvent de communiquer leurs renseignements à la police.

En outre, les cinq mille membres de l'Association des pilotes de ligne britan-

niques voteront cette semaine pour décider des mesures nécessaires pour mettre fin à cette vague de piraterie aérienne.

En Allemagne même, les journaux sont toutefois tous du même avis: la libération des survivants palestiniens du commando de Munich était la meilleure solution, et la responsabilité de la réussite de ce dernier acte de piraterie aérienne ne doit pas être assumée par le seul gouvernement de Bonn.

Tension Jérusalem - Bonn

TEL AVIV (AFP) — La protestation d'Israël auprès du gouvernement ouest-allemand pour sa capitulation devant les terroristes a été faite dans les termes les plus énergiques, annonce un communiqué du ministère israélien des affaires étrangères.

Le communiqué a été publié à l'issue de l'entretien, qu'ont eu hier matin, M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, et l'ambassadeur ouest-allemand, M. Jesco Von Puttkamer. M. Abba Eban, indique le communiqué, a souligné que le gouvernement et le peuple d'Israël ont été choqués et déçus par la libération des auteurs de l'attentat de Munich qui constitue une insulte à la mémoire des victimes, mais aussi par la mise en liberté d'hommes qui s'empressent d'attaquer une fois de plus des Israéliens.

M. Eban a demandé, ajoute le communiqué, des éclaircissements au gouvernement ouest-allemand sur un changement de sa politique à l'égard des terroristes et de leur action. Avant le débat à la Knesseth, dans l'après-midi la confédération générale des travailleurs israéliens (Histadruth) a annoncé l'interruption de toutes les visites de syndicalistes et de délégations ouvrières en Allemagne en signe de protestation contre la libération des auteurs de l'attentat de Munich. Le communiqué de la centrale israélienne précise toutefois que les invitations lancées à des délégations allemandes de visiter Israël ne sont pas annulées.

Pour sa part, le gouvernement ouest-allemand a rejeté les reproches de capitulation formulés contre lui par les autorités israéliennes.

A la veille du 31 octobre

L'offensive communiste a fait rage au Vietnam

SAIGON (Reuter) — La guerre a continué à faire rage dans l'ensemble du Vietnam du Sud à la veille de cette journée du 31 octobre qui, selon Hanoi, a été convenue entre négociateurs américains et nord-vietnamiens pour la signature d'un accord de paix au Vietnam.

Sur le terrain, les Nord-Vietnamiens et leurs alliés au Sud ont maintenu leur pression contre les positions gouvernementales. Le commandement de Saigon a annoncé la reprise, hier, de la base de Dakto, sur les plateaux du centre, investie il y a six mois par les communistes au début de leur grande offensive. Mais ce succès sud-vietnamien s'est accompagné de la perte de la base de Dak Seang, à 18 milles plus au nord. La base a été abandonnée dimanche soir par les 600 soldats gouvernementaux qui l'occupaient après un barrage de plus de 1,000 obus d'artillerie, de mortier et de roquettes. On ignore le sort des soldats gouvernementaux.

Dans la région de Saigon, six hameaux à l'est et à l'ouest de la capitale sont encore aux mains des communistes qui les ont capturés au cours d'attaques coordonnées lancées contre 21 localités dans la nuit de vendredi à samedi et durant la journée de samedi, a déclaré un porte-parole militaire.

Les bombardements aériens et navals au-delà du 20ème parallèle ayant cessé depuis quelques jours, les canons américains ont pris pour cibles hier la région de la "queue de poêle" juste au nord de la zone démilitarisée; 19 canons, sept canons anti-aériens et quatre ponts ferroviaires ont été détruits ou endommagés sous les pilonnages des bombardiers américains qui ont effectué 120 sorties lundi.

Un dépôt de munitions situé à la périphérie de Phnom Penh a fait explosion hier à la suite d'un violent bombardement nord-vietnamien, à la roquette et au mortier.

Ce violent bombardement d'artillerie a fait au moins cinq morts et cinq-cinquante de blessés, selon des renseignements recueillis sur place.

Trois roquettes ont touché des caches de napalm provoquant aussitôt un violent incendie et une série d'explosions, les caisses de munitions sautant les unes après les autres.

L'artillerie des forces de gauche a également détruit quatre antennes du centre de télécommunications de Kam-baul, par lequel passe une grande partie des liaisons extérieures de la capitale khmère.

Après les attaques déclenchées ces derniers mois par les maquisards contre l'aéroport de Pochentong, les observateurs estiment que ce nouveau bombardement d'envergure vise, à l'approche d'un éventuel cessez-le-feu en Indochine, à isoler totalement Phnom Penh du monde extérieur.

● VIENTIANE — Quatre prêtres d'une mission catholique — trois Américains et un Canadien — ont été faits prisonniers par les troupes du Front patriotique Lao, samedi, à Keng Kok dans le Centre-Laos, apprend-on officiellement à Vientiane.

Les quatre prêtres étaient installés dans la localité tombée dans la nuit de vendredi à samedi aux mains des troupes Pathet Lao qui ont lancé depuis le 15 octobre, une offensive générale contre les positions gouvernementales sur la totalité du territoire laotien.

On ignore encore l'identité des quatre missionnaires mais le haut commandement a précisé qu'ils étaient les seuls Occidentaux résidant dans la ville.

Devant la gravité de la situation dans la troisième région militaire où les forces du Pathet Lao menacent maintenant, après la chute de Keng Kok, les villes de Seno et de Savannakhet, le général Boundpone Makhthepharaks, commandant en chef des forces armées royales, a quitté Vientiane pour Savannakhet et Seno où il va tenter de lancer une contre-offensive pour enrayer les attaques communistes.

Allemagne

La déclaration quadripartite en bonne voie d'élaboration

BERLIN (AFP) — Pour la première fois depuis l'ouverture des nouveaux entretiens quadripartites à Berlin, le communiqué officiel publié hier soir à l'issue de la quatrième séance de travail, fait état d'une atmosphère constructive. Les pourparlers se poursuivront ce matin à 9 heures.

Les chefs des délégations, selon leur habitude, n'ont pas fait de déclaration. L'ambassadeur britannique, sir Nocholes Henderson, a cependant dit que la réunion a été bonne.

Ces conversations se poursuivent depuis le 26 octobre entre les ambassadeurs des quatre puissances (Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne et France) à propos de l'élaboration

d'une déclaration sur l'Allemagne.

La déclaration sur l'Allemagne doit constituer une réaffirmation des droits et responsabilités des quatre puissances dans la perspective d'une future adhésion des deux Etats allemands aux Nations Unies. Elle doit permettre également de mener à terme les négociations entre Bonn et Berlin-Est sur les principes fondamentaux sur lesquels doivent être fondées les relations bilatérales. Ces négociations ont échoué jusqu'à présent en raison du caractère particulier des relations inter-allemandes, compte tenu de l'absence d'un traité de paix entre les vainqueurs de la dernière guerre mondiale et l'Allemagne dans son ensemble.

Ouvriers et policiers s'affrontent à La Paz

LA PAZ (AFP) — Des échauffourées se sont produites hier à La Paz entre la police et les ouvriers qui manifestaient contre la hausse du coût de la vie consécutive à la récente dévaluation du peso. Les syndicats avaient appelé à un arrêt de travail de huit heures.

Des centaines d'ouvriers, hommes et femmes, se sont rassemblés aux premières heures de l'après-midi sur la Place San Francisco, au centre de la ville, pour participer à une marche de protestation contre les mesures économiques arrêtées par le gouvernement.

Plusieurs représentants des différents syndicats ont pris la parole pour critiquer les mesures économiques et dénoncer la hausse du coût de la vie. Certains d'entre eux ont qualifié le gouvernement du président Huco Banzer de fasciste et anti-ouvrier.

La police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser les manifestants du centre de la ville. Ceux-ci se sont alors dirigés vers les quartiers périphériques où ils se sont heurtés aux forces de l'ordre.

Selon la police, plusieurs tireurs se sont postés en différents points de la capitale et des coups de feu se faisaient entendre aux premières heures de l'après-midi.

En fin d'après-midi, on entendait des coups de feu en différents points de la ville tandis que des groupes de travailleurs auxquels s'étaient joints des étudiants, tentaient de résister en jetant des pierres aux forces de l'ordre qui ont procédé à plusieurs arrestations.

Le commandant de la police bolivienne a déclaré que des membres de la pègre tentaient de profiter de la situation et que la police réprimerait avec toute son énergie le moindre signe d'anarchie.

L'activité de la capitale est pratiquement paralysée. Peu de véhicules circulent dans les rues de La Paz où l'atmosphère était rendue irrespirable par les gaz lacrymogènes.

De leur côté, les autorités gouvernementales continuaient à expliquer en détail, sur la chaîne de la radiodiffusion nationale, les mesures économiques arrêtées vendredi matin.



La rencontre du prince de Norodon Sihanouk avec les dirigeants nord-vietnamiens, à Hanoi. A partir de la gauche : Vo Nguyen Giap, Pham Van Dong, Nguyen Duy Trinh. Le prince Sihanouk est le second à partir de la droite. Le Cambodge dans un contexte de cessez-le-feu.

Douglas-Horne et Chi Peng fei

Sécurité européenne, oui, sphères d'influence, non

PEKIN (AFP) — Le ministre chinois des affaires étrangères a exprimé hier de la manière la plus explicite à ce jour en public la position chinoise sur la sécurité européenne.

Parlant devant sir Alec Douglas-Horne, au cours d'un banquet offert en l'honneur du secrétaire au Foreign Office, M. Chi Peng fei a déclaré que son gouvernement soutient les efforts des pays européens pour maintenir la sécurité, mais il a souligné que les actions de toute super-puissance pour légaliser la division de l'Europe en sphères d'influence sont inacceptables.

Il est tout à fait naturel que les peuples des pays européens, qui deux fois subirent les désastres de la guerre mondiale au cours de ce siècle, soient attentifs à la paix et à la sécurité de leur propre région. Nous les assurons de notre sympathie et nous appuyons des peuples de l'Europe dans leurs efforts pour défendre l'indépendance et la souveraineté de leur propre pays et sauvegarder la paix et la sécurité en Europe, a déclaré le ministre chinois. Mais nous croyons que la situation en Europe ne pourra s'améliorer que lorsque l'indépendance et la sécurité de tous les pays européens seront réellement respectées et leur position en tant que partenaires.

Par ailleurs, la Chine populaire et la Grande-Bretagne ont fait savoir par leurs ministres des affaires étrangères respectifs, qu'elles étaient prêtes à participer aux instances internationales qui seraient prévues par l'accord de cessez-le-feu au Vietnam, mais qu'elles n'avaient pas encore été invitées à le faire.

Au cours de leur seconde réunion qui a duré trois heures hier au Palais du peuple à Pékin, M. Chi Peng fei et sir Alec ont discuté pendant une heure et demie des problèmes indo-chinois et

des possibilités de règlement selon une source britannique, les deux gouvernements envisagent favorablement, si on le leur demande, leur participation, à un règlement international qui doit encore être examiné.

Bien qu'ils aient des attitudes différentes sur les origines du conflit, les deux ministres et leurs collaborateurs ont eu, selon cette source, un échange de vue très utile, qui a laissé cependant l'impression aux Britanniques que leurs hôtes ne sont pas particulièrement mieux informés qu'eux-mêmes sur la phase actuelle des négociations américano-vietnamiennes.

Dynamite dans deux églises de Beyrouth

BEYROUTH (AFP) Deux explosions se sont produites hier soir dans la cour de la cathédrale maronite Saint-Georges, en plein centre de la capitale, et à proximité de l'église Saint-Joseph à Haret Hreik (banlieue sud de Beyrouth).

Selon les premières indications, il s'agit dans les deux cas de bâtons de dynamite munis d'un dispositif à retardement. Les explosions n'ont fait aucune victime mais on signale des dégâts matériels.

M. Hicham Chaar, directeur général des forces de la sécurité intérieure, et un juge d'instruction militaire se sont rendus sur les lieux pour diriger l'enquête.

Les Asiatiques quitteront Kampala au rythme quotidien de 400 à 700

GENEVE (AFP) — Depuis hier, 400 à 700 Asiatiques quittent quotidiennement l'Ouganda où ils seront déclarés indésirables le 8 novembre, a annoncé le comité inter-gouvernemental des migrations européennes (C.I.M.E.) qui siège à Genève.

Ces personnes, de 4000 à 6000 environ au total arriveront en Europe, soit en transit (2500 en Italie, 1200 en Autriche et 300 en Belgique), soit pour s'installer définitivement.

300 aux Pays-Bas, 250 en Autriche, 200 en Suisse et autant en Norvège, 150 en Belgique, et 40 au Danemark. Mille au moins savent qu'ils pourront s'installer aux Etats-Unis, et 300 en Amérique latine (notamment en Argentine, Brésil et Colombie).

Pour les autres, aucune destination n'est encore prévue, mais ceux qui arrivent en Belgique et en Autriche sont assurés de pouvoir y rester un certain temps.

Par ailleurs, le président Idi Amin a quitté hier matin l'hôpital Mulago, à Kampala, où il avait été admis le 23 octobre à la suite d'une affection de la gorge, a annoncé la radio ougandaise, captée à Nairobi.

Le président Amin, indique la radio, poursuivra sa convalescence chez lui et retournera à l'hôpital vers la fin de la semaine pour un examen définitif.

Les Neuf s'efforceront de ramener à 4% la hausse des prix à la consommation

LUXEMBOURG (AFP) — Le Luxembourg s'efforcera de ramener à 4 pour cent, à la fin de l'année prochaine, le taux de hausse des prix à la consommation. Tel est le principal résultat, apprend-on de bonne source, des discussions des ministres des finances de la CEE qui reprennent aujourd'hui à 10 heures.

Le débat n'est pas achevé, après le premier échange de vues, assez général, que les ministres des Neuf avaient eu hier après-midi. La commission européenne avait préparé un projet de décision concernant la lutte contre l'inflation. Ce projet ne comportait pas de nouveautés par rapport aux suggestions antérieures de l'institution communautaire, c'est-à-dire qu'il prévoyait :

2) Des mesures communautaires : facilités, notamment, d'importations de produits agricoles et industriels.

Les ministres, après le dîner, n'ont examiné que le début du projet de décision de la commission qui compte sept pages.

Ils ont progressé, indique-t-on de bonne source, en ce qui concerne la politique budgétaire et la politique du crédit, et ils ont fixé à 4 pour cent le taux auquel devrait être ramenée l'inflation. Ces progrès vont être mis en forme par un comité de rédaction composé à cet effet.

Quant aux autres suggestions de la commission, notamment les mesures communautaires prévoyant une suspension partielle du tarif extérieur commun, elles ne sont examinées que ce matin.

Quant aux autres suggestions de la commission, notamment les mesures communautaires prévoyant une suspension partielle du tarif extérieur commun, elles ne sont examinées que ce matin.

Même si Tchang Kai Chek disparaissait, estiment les observateurs, la vie à Taiwan continuerait comme par le passé avec une administration fermement contrôlée par le premier ministre.

Dans sa première déclaration à l'assemblée, le 29 septembre dernier, M. Tchang Ching-Kuo a notamment rappelé les principes immuables consacrés par son père : maintien du régime de Taiwan, anti-communisme et reconquête nationale, alliance avec les pays démocratiques, aucun compromis avec la Chine populaire.

Les 85 ans de Tchang

TAIPEH (AFP) — L'Etat de santé du maréchal Tchang Kai Chek, qui fête aujourd'hui son 85ème anniversaire, n'est pas alarmant, contrairement à certaines rumeurs récentes, mais il est incontestable que le président formosan s'affaiblit, indique-t-on dans les milieux bien informés.

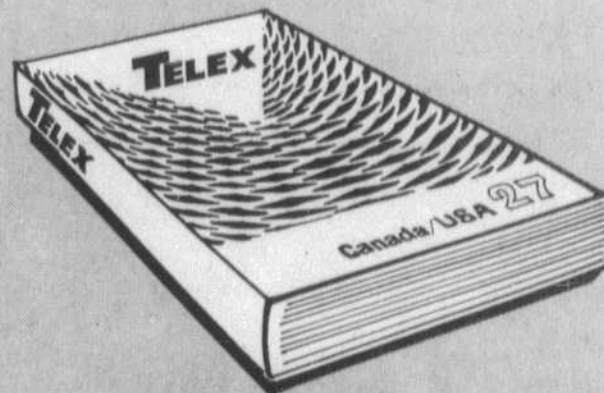
Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, notamment, attend encore pour présenter ses lettres de créance au chef de l'Etat. Les autorités gouvernementales n'ont jamais donné de précisions sur les troubles de santé du maréchal, qui se sont manifestés particulièrement depuis l'expulsion de la Chine nationaliste des Nations unies, il y a un an. Le président taiwanais n'est pas apparu cette année à plusieurs manifestations importantes, en particulier lors de l'anniversaire de la fondation de la république.

Une autre communication des spécialistes :

L'annuaire des communications interurbaines.

Dès que vous êtes abonné au Télex, le système de communications d'affaires qui vous épargne temps et argent, vous recevez l'annuaire du Télex le plus complet jamais publié. Vous y trouverez 23,000 entreprises canadiennes inscrites par localités et par fonctions et plus de 36,000 entreprises américaines. Pour la première fois, le tout est présenté dans un seul volume. Vous pouvez

donc trouver rapidement et facilement le numéro que vous cherchez. Il contient aussi des conseils utiles sur la façon d'obtenir le meilleur rendement possible du Télex et explique comment utiliser le TelTex, un service spécial de Télex permettant de communiquer avec les non-abonnés. L'annuaire Télex fait partie du service Télex. Profitez-en!

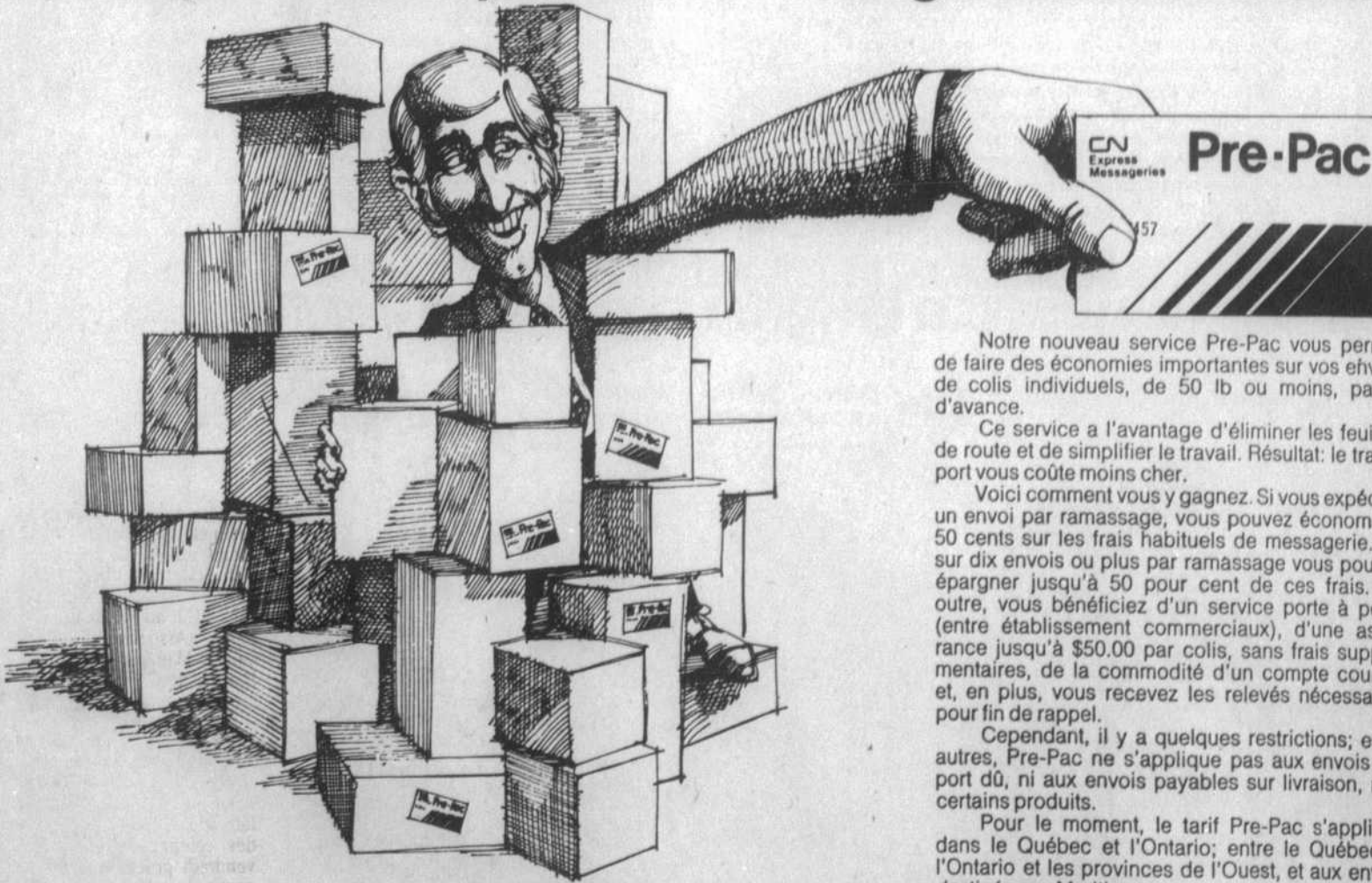


Les communications d'affaires : notre unique préoccupation.

Télécommunications
CPCN

Les petits colis qui font

les grosses économies



Notre nouveau service Pre-Pac vous permet de faire des économies importantes sur vos envois de colis individuels, de 50 lb ou moins, payés d'avance.

Ce service a l'avantage d'éliminer les feuilles de route et de simplifier le travail. Résultat : le transport vous coûte moins cher.

Voici comment vous y gagnez. Si vous expédiez un envoi par ramassage, vous pouvez économiser 50 cents sur les frais habituels de messagerie. Et, sur dix envois ou plus par ramassage vous pouvez épargner jusqu'à 50 pour cent de ces frais. En outre, vous bénéficiez d'un service porte à porte (entre établissement commerciaux), d'une assurance jusqu'à \$50.00 par colis, sans frais supplémentaires, de la commodité d'un compte courant et, en plus, vous recevez les relevés nécessaires pour fin de rappel.

Cependant, il y a quelques restrictions : entre autres, Pre-Pac ne s'applique pas aux envois en port dû, ni aux envois payables sur livraison, ni à certains produits.

Pour le moment, le tarif Pre-Pac s'applique dans le Québec et l'Ontario ; entre le Québec et l'Ontario et les provinces de l'Ouest, et aux envois destinés aux Maritimes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le représentant des Messageries CN, et pour recevoir un dépliant et tarif, écrivez au bureau des Messageries CN le plus proche.

Avec le service Pre-Pac des Messageries CN, les petits colis vous font de grosses économies.

Messageries CN

Sommet conquis

KATMANDOU (AFP) — L'expédition française composée de 12 alpinistes lyonnais et dirigée par Pierre Buttin, a réussi la conquête du Gurjal Himal, dans le massif du Dhaulagiri.

La contestation grandit contre le nouveau régime dans les cegeps

par Gérard LeBlanc

Le mouvement de protestation, suscité chez les professeurs et les étudiants par l'annonce du nouveau régime pédagogique que prépare le ministère de l'éducation pour les cegeps continue de s'intensifier et de se généraliser.

En plus de nombreuses lettres provenant de petits groupes ou d'individus et envoyées aux journaux et au ministère, les grandes associations de professeurs et d'étudiants font connaître leur opposition à ce projet et promettent d'en empêcher l'application.

Les reproches exprimés sont de trois ordres: manque d'information et de participation; absence d'explicitation des objectifs sous-jacents aux mesures administratives préconisées; caractère exclusivement politique et administratif de ce régime dit pédagogique.

Les principaux reproches exprimés depuis une dizaine de jours sont assez bien résumés dans la prise de position du Comité provincial de coordination de sociologie et d'anthropologie (un des comités provinciaux formé de professeurs libérés de leur tâche régulière et chargé par le ministère de coordonner l'enseignement d'une discipline donnée) qui vient de rejeter le nouveau Régime pédagogique du ministère.

Voici les six raisons invoquées pour ce rejet.

1) manque d'évaluation du présent régime pédagogique;

2) manque d'élaboration systématique et d'explicitation des objectifs de l'enseignement collégial;

3) incohérence entre la philosophie du rapport du Conseil supérieur de l'éducation ("l'activité éducative") et le projet du nouveau régime pédagogique;

4) ce nouveau régime souligne la tendance à centraliser

les questions pédagogiques et à les noyer dans des technicités administratives.

5) caractère nettement répressif et politique de certains articles du nouveau régime: réinscription, parasitisme, échecs, disparition de disciplines-chamères et critiques;

6) absence de consultation et de participation des différentes instances du milieu y compris les Comités de coordination provinciale de disciplines.

Par ailleurs, les deux organismes syndicaux regroupant les enseignants francophones de cegep — la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN) avec près de 4.000 professeurs et la Fédération des enseignants de cegep (FEC-CEQ) avec environ 1.500 professeurs — continuent à dénoncer le nouveau cadre pédagogique proposé par le ministère.

Lors de son congrès d'orientation tenu au Mont Orford en fin de semaine, la FEC a réitéré son rejet du régime et s'est engagée à inventorier les moyens de pression à employer pour empêcher l'application.

De son côté, la FNEQ vient d'envoyer au ministre de l'éducation, M. François Cloutier, un dossier, qui sera également remis à chacun de ses membres, posant 32 questions sur le nouveau régime et exigeant des réponses publiques avant son acceptation.

Ces questions touchent l'absence de bilan du régime actuel et l'absence de consultation pour la préparation du régime proposé, les objectifs non explicités mais sous-jacents à ce nouveau régime, la trahison du Rapport Parent et de nombreuses questions techniques soulevées par ce

régime qu'on qualifie aussi "de politique et d'administratif et non de pédagogique".

De son côté, le journal du cegep anglophone Vanier à Ville Saint-Laurent consacre la majeure partie de son dernier numéro au nouveau régime pédagogique.

On y fait état d'une réunion de professeurs et d'étudiants du collège au cours de laquelle ont été soulevées le même genre de questions que celles indiquées plus haut.

Par ailleurs, la Fédération des cegeps vient d'émettre un communiqué pour préciser, tout d'abord, qu'elle n'est pas responsable du nouveau régime qui a été préparé par la Direction générale de l'enseignement collégial (Digec) du ministère de l'éducation, qui se montre d'ailleurs très avare de commentaires sur la controverse suscitée par le nouveau régime.

D'après le communiqué émis par la fédération, "un autre texte sera bientôt acheminé aux collèges et aux média d'information".

Ce document, ajoute-t-on, fera le point sur le régime actuellement en vigueur, présentera le projet à l'étude dans son origine et ses étapes et exposera les intentions du ministère en proposant un nouveau régime pédagogique".

Les directeurs généraux des cegeps ont également mis sur pied "un mécanisme qui vise à assurer la remontée des commentaires, études et recommandations sur le projet du nouveau régime pédagogique".

Un comité de travail sera en effet mis sur pied pour recueillir les rapports de consultation, préparer un rapport-synthèse et faire des recommandations au nom des collèges.

On annonce, enfin, que la date de la consultation finale des collèges a été reportée au 15 décembre par le ministère de l'éducation.

le monde de l'éducation

Fusion chez les anglophones

Les 11.500 enseignants anglophones se retrouveront bientôt dans la même centrale syndicale à côté de la CEQ qui regroupe les quelque 70.000 enseignants francophones.

La Provincial Association of Catholic Teachers (PACT) qui compte 5.500 membres vient en effet d'accepter le principe d'une fusion avec la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) qui regroupe 6.500 enseignants.

La PACT répond ainsi à un désir exprimé depuis plus d'un an par la PAPT.

Écoles pleines toute l'année

L'opinion générale que les écoles sont désertes durant l'été semble ne plus correspondre à la réalité.

Un rapport sur les cours d'été au Protestant School Board of Greater Montreal révèle en effet que plus de 30 écoles de la commission furent utilisées pour des programmes éducatifs ou récréatifs durant l'été.

Plus de 3.000 étudiants ont suivi des cours organisés et financés par la commission. On signale que ces cours d'été ont d'ailleurs permis l'essai de nouvelles méthodes pédagogiques où l'accent est mis sur l'apprentissage par la pratique.

De plus, une douzaine d'organismes communautaires ont utilisé les locaux d'écoles durant les mois de juillet et août.

Plus de cours sur la sexualité

GUELPH, Ont. (PC) — Un sondage effectué par l'université de Guelph révèle que les adolescents désirent que les cours d'éducation sexuelle soient donnés en plus grand nombre et plus tôt à l'école secondaire.

L'enquête au cours de laquelle on a interrogé 189 étudiants âgés de 16 à 19 ans, révèle en effet que plus de 70% des étudiants de 10ème année désirent en savoir davantage sur les relations pré-maritales, la maternité hors mariage, l'avortement et l'homosexualité.

L'homosexualité apparaît d'ailleurs comme le sujet le moins étudié et le plus mal connu.

Par ailleurs, le sondage révèle qu'en général les filles sont mieux informées que les garçons.

Ancien monastère pour l'UQ

L'université de Québec à Rimouski a presque terminé la rénovation du bâtiment qui fut naguère un monastère des Ursulines. Les travaux ont coûté jusqu'ici plus d'un million de dollars.

Étudiants et professeurs avaient déjà commencé à envahir l'ancien couvent des Ursulines dès 1969. Ils ont depuis occupé successivement les diverses ailes à mesure que la rénovation le permettait.

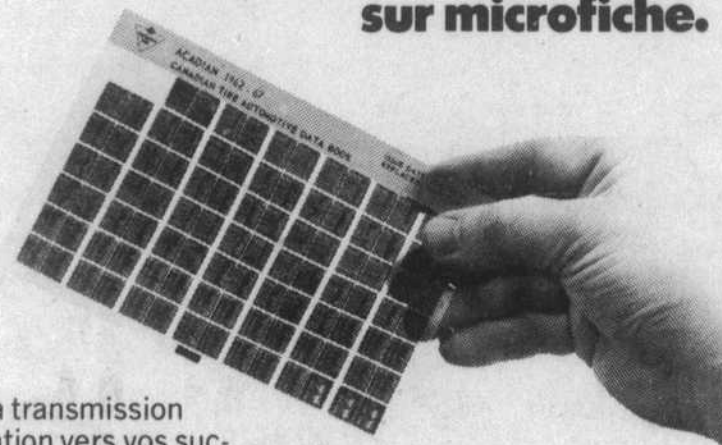
Nommé secrétaire à l'ACPU

Le Bureau de direction de l'Association canadienne des professeurs d'université a nommé le professeur Donald C. Savage au poste de secrétaire général de l'Association. Il entrera en fonction le 1er janvier 1973.

M. Savage a fait ses études à Montréal et a obtenu son baccalauréat ès arts de l'université McGill, et son doctorat en philosophie de l'université de Londres.

"NOUS NE POUVONS ATTENDRE DEUX MOIS POUR PUBLIER CECI."

Publiez-le maintenant... sur microfiche.



Accélérez la transmission de l'information vers vos succursales, usines, magasins, services, clients. Publiez vos documents sur microfiches: catalogues, manuels, additions, révisions. La microfiche coûte moins cher à produire; elle contient des centaines de pages d'information sur des cartes porte-films faciles à manier et qui peuvent être produites sans délai, au lieu d'attendre plusieurs mois. De plus, l'envoi des microfiches coûte aussi beaucoup moins que celui de volumineux documents imprimés.

La consultation est facile. Un lecteur Kodak de microfiches suffit pour éliminer les encombrants catalogues et les dossiers toujours difficiles à retrouver. Vous placez la carte dans le lecteur et, en quelques secondes, la page de catalogue, la lettre ou le document recherché apparaît sous vos yeux, projeté en vraie grandeur, facile à lire. En fait, tous vos documents sont "au bout de votre doigt".

Ce n'est pas tout, les microfiches permettent de tenir toutes les personnes intéressées constamment au courant, qu'elles soient dans le bureau à côté ou à l'autre bout du pays. Les tout derniers renseignements sont toujours disponibles au moment voulu. Les informations périmées sont remplacées instantanément, ce qui assure l'uniformité parfaite des archives, en tous les points.

Si votre entreprise publie des documents, renseignez-vous sur les microfiches. Remplissez et postez le coupon ci-dessous.

Veillez m'envoyer votre documentation sur:

- ☐ La brochure "Micropublishing Systems and Services".
- ☐ Les colloques sur les systèmes de microfilmage Kodak.
- ☐ La brochure Kodak "Management of Information".

Nom _____ Titre _____

Compagnie _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Kodak Canada Ltd.,
Division Systèmes Micro-Information,
2, place du Commerce, Ile des Soeurs,
Montréal 201, P.Q. Tél.: (514) 761-3481

Systèmes de microfilmage Kodak



42,500 PERSONNES SANS EMPLOI ONT APPRIS UN MÉTIER TOUT EN TRAVAILLANT, GRÂCE AU PROGRAMME DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI. ET 12,300 EMPLOYEURS ONT TROUVÉ LA FORMULE PRATIQUE.

L'hiver dernier, le Gouvernement canadien a contribué à la formation de travailleurs en cours d'emploi: le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a versé en effet 75% du salaire des stagiaires.

Les employeurs qui ont participé à ce programme ont ainsi pu former, dans des conditions plus avantageuses, de nouvelles équipes prêtes à les aider à résoudre leurs problèmes d'expansion. Des milliers de personnes sans travail ont pu se former ou se recycler, et trouver un emploi stable. L'économie du pays, face aux difficultés saisonnières,

s'en est trouvée améliorée.

Dès aujourd'hui, vous avez de nouveau la chance de participer à ce programme. Si vous pouvez démontrer que vous êtes en mesure de donner à des gens sans emploi une formation qui peut leur apporter un travail à plein temps, chez vous ou dans votre industrie, faites vite votre demande. Les crédits sont limités.

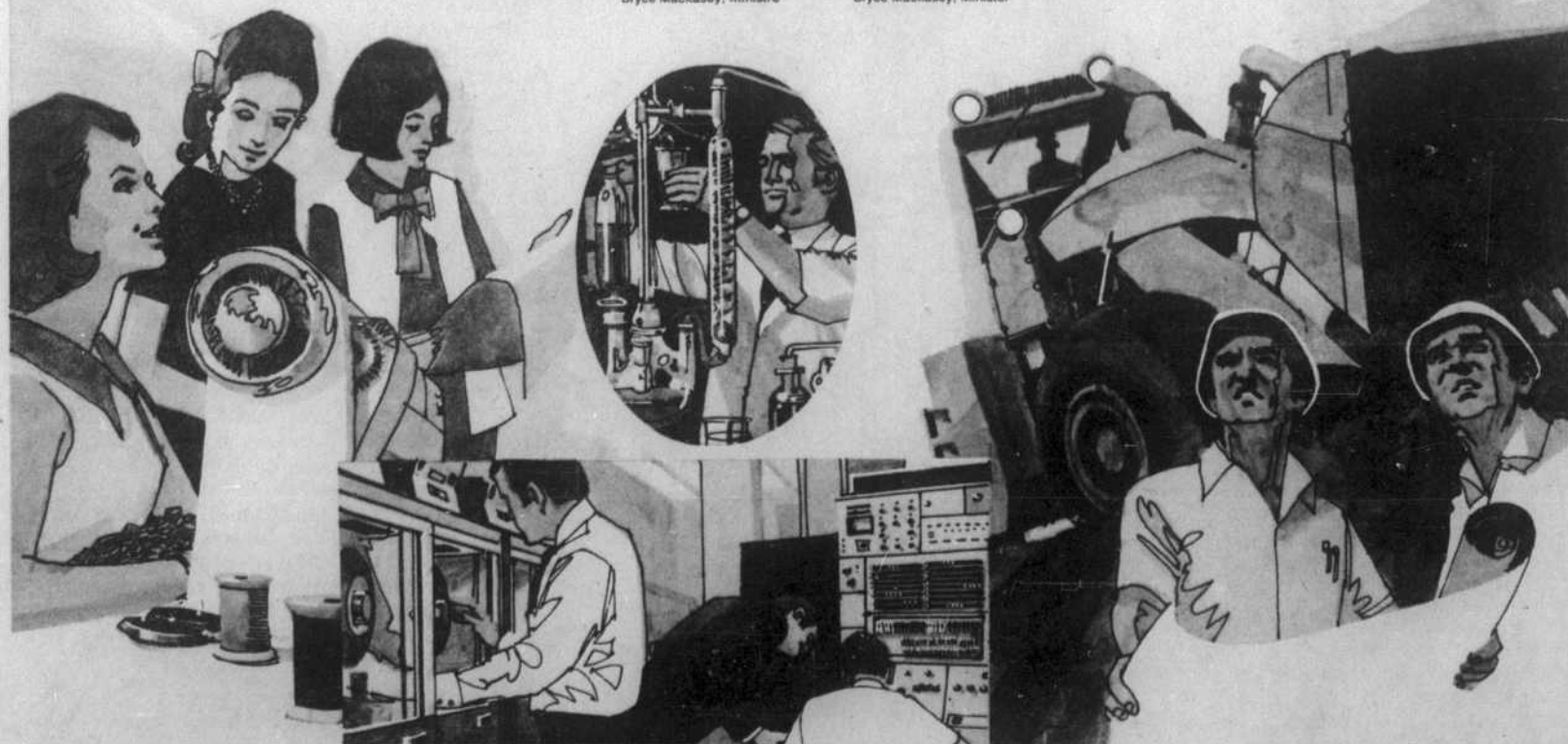
Pour tous renseignements concernant le Programme de formation en cours d'emploi, veuillez vous adresser au Centre de Main-d'œuvre du Canada de votre région.

LE PROGRAMME DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI. EMPLOYEURS ET EMPLOYÉS Y TROUVENT LEUR COMPTE!



**Main-d'œuvre
et Immigration**
Bryce Mackasey, ministre

**Manpower
and Immigration**
Bryce Mackasey, Minister



Différé jusqu'après les élections?

L'accord ne sera pas signé aujourd'hui

d'après l'Agence France-Presse

La Maison-Blanche a indiqué que les États-Unis ne signeront pas aujourd'hui, comme le réclame Hanoi, l'accord de paix en neuf points révélé la semaine dernière par le Nord-Vietnam.

M. Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon et négociateur de ce plan, a été parfaitement clair lorsqu'il a déclaré que l'accord en préparation ne sera pas signé jusqu'à ce que toutes ses clauses soient jugées satisfaisantes, a dit

hier matin le porte-parole de la Maison-Blanche. M. Kissinger, a-t-il rappelé, a sollicité une nouvelle réunion avec ses interlocuteurs nord-vietnamiens, et il a indiqué qu'il faudra trois ou quatre jours pour régler les difficultés en suspens.

Hier, le conseiller présidentiel se trouvait toujours à la Maison-Blanche et celle-ci s'est refusée à toute indication sur la date à laquelle il pourrait quitter Washington pour se réunir avec ses vis-

à-vis. Comme précédemment, toutefois, son départ ne sera annoncé que lorsqu'il se sera déjà produit, a précisé M. Ronald Ziegler. Le porte-parole présidentiel n'a pas voulu dire, enfin, qui - de M. Kissinger ou du secrétaire d'Etat William Rogers - signerait l'accord de cessez-le-feu le jour venu.

Tout indique aujourd'hui que le président Richard Nixon ne précipitera rien pour la signer avant les élections du 7

novembre.

Enfermées dans une position attentiste depuis la fin de la semaine dernière, les autorités américaines continuent à se montrer confiantes que les Nord-Vietnamiens, malgré leurs récriminations, acceptent un dernier round de discussions avec M. Kissinger, et que le président Thieu, malgré ses protestations, acceptera les conditions de paix négociées par les États-Unis.

Aucune indication n'a encore été donnée de source officielle sur les communications qui ont dû avoir lieu depuis une semaine entre Washington et Hanoi sur la façon de surmonter les derniers obstacles à la signature de l'accord de paix.

Le principal point qui, selon les dirigeants américains, reste à régler avant que l'accord puisse être signé est la définition du rôle du Conseil national de réconciliation et de concorde, organisme tripartite qui coiffa les gouvernements parallèles de Saigon et du Vietcong en attendant de nouvelles élections.

Plus précis que ne l'avait été M. Kissinger jeudi dernier, le vice-président Spiro Agnew a stipulé dimanche que cette structure administrative ne devait avoir aucun pouvoir législatif, exécutif ou judiciaire et devait prendre ses décisions sur l'organisation des élections à l'unanimité de ses trois composantes. En échange de cette précision, M. Kissinger espère faire accepter par le président Thieu le maintien des troupes nord-vietnamiennes au sud après le cessez-le-feu.

Le retard apporté à la signature de l'accord de paix tout en maintenant l'optimisme sur sa réalisation prochaine sert les intérêts politiques du président Nixon à une semaine des élections. Il n'a pas besoin de faire la paix pour être réélu et il perdrait des voix s'il l'imposait cyniquement à Saigon pour pouvoir la signer avant le 7 novembre.

Les dernières déclarations faites par Hanoi aussi bien que par Moscou et Pékin ont confirmé les dirigeants américains dans l'espoir que le retard apporté à la signature de l'accord ne signifiait pas la rupture et que les chances de paix demeureront aussi grandes après le 31 octobre et même après les élections du 7 novembre.

A Saigon même chacun voudrait se préparer mais personne ne sait comment. A tout hasard, les jeunes ont troqué leurs vêtements couverts de badges américains trop voyants.

Le livre vert

L'avenir de l'Ulster est intimement lié à l'Eire

BELFAST (AFP) - L'avenir de l'Irlande du Nord sera étroitement associé à celui de l'Eire. Tel est le point capital du Livre vert sur l'Irlande du Nord publié hier à Belfast par le gouvernement britannique.

Le Livre vert ne propose pas une solution définitive et détaillée au règlement de la crise de l'Ulster. Mais sous le titre l'Avenir de l'Irlande du Nord,

un document à débattre, le gouvernement britannique énumère huit grandes lignes qui, même si elles doivent être sensiblement amendées par la suite, serviront de base à une solution.

Le Livre vert de M. Whitelaw, a été accueilli avec satisfaction par les partis politiques traditionnels de l'Ulster, ainsi que par le gouvernement de l'Eire.

En revanche, l'organisation paramilitaire protestante U.D.A. et le mouvement des droits civiques (représentant essentiellement les catholiques) ont manifesté une opposition attendue à ces propositions du gouvernement britannique pour un règlement de la crise.

Le document consultatif de M. Whitelaw introduit deux notions nouvelles qui, pour être vagues, n'en constituent pas moins des propositions inacceptables pour les loyalistes: la dimension irlandaise dans laquelle le problème de l'Ulster devrait être réglé, et le remplacement du parlement du Stormont par une autorité régionale, dont la nature reste à définir, mais qui ne serait guère plus qu'une assemblée consultative.

Les extrémistes protestants veulent le retour pur et simple au système de gouvernement du Stormont auquel serait rendue la responsabilité du maintien de l'ordre.

Quant à l'association des droits civiques, elle s'est bornée à constater que le Livre vert n'apportait aucune solution nouvelle aux problèmes immédiats de la répression et de la discrimination religieuse.

Le Parti unioniste, au pouvoir avant la dissolution du Stormont, le Parti travailliste social-démocrate (catholique) et le gouvernement de Dublin se sont, pour leur part, déclarés satisfaits du Livre vert, le premier parce qu'il renouvelle l'assurance que l'Irlande du Nord demeurera au sein du Royaume-Uni aussi longtemps que le voudra sa majorité, et les autres, parce que M. Whitelaw estime, par un paradoxe apparent, que le problème ne pourra être résolu que dans un contexte irlandais.

Enfin, lançant un avertissement très net aux extrémistes protestants qui pourraient être tentés de déclarer l'indépendance unilatérale de l'Irlande du Nord, le gouvernement britannique affirme: l'Irlande du Nord ne peut pas s'attendre à une forme d'indépendance tout en continuant à bénéficier de l'aide du Royaume-Uni.

Une riposte syrienne s'intercale entre 2 raids aériens israéliens

L'aviation israélienne a bombardé hier matin des bases de fedayine en Syrie. L'artillerie syrienne a répliqué l'après-midi en ouvrant le feu contre des bases israéliennes qui ont riposté. Puis des avions d'Israël ont bombardé un camp de l'armée syrienne.

Bien que ces actions de l'armée de l'air d'Israël soient intervenues au lendemain même de la libération par les autorités de Bonn des trois hommes du commando palestinien qui furent les vedettes du drame de Munich pendant les jeux Olympiques, on affirme dans les milieux militaires de Tel Aviv que ces opérations ne constituent pas une riposte à une action quelconque mais sont une forme de la lutte poursuivie contre les organisations palestiniennes, coupables d'actes de terrorisme.

C'est à 7 heures 45 locales que quatre bases de commandos ont été attaquées. Elles sont situées respectivement à Douma, Ein Sokhna, Herne et Ein Sakheb, toutes à une dizaine de kilomètres de Damas. Israël assure que ses appareils n'ont rencontré aucune opposition cependant que Damas soutient que sa chasse et sa DCA ont mis l'ennemi en fuite. On déclare dans la capitale syrienne que, dans le seul camp de réfugiés d'Ein Sokhna, il y a eu 17 tués et plusieurs blessés mais on ne précise pas le nombre des victimes dans les autres camps. La résistance palestinienne admet la perte de plusieurs des siens. Mais selon les informations recueillies auprès des hôpitaux de Damas, plus de 50 personnes - civils et commandos palestiniens - ont été tués lors des

raids près de la capitale syrienne. Hôpitaux civils et militaires font état de 55 et 65 tués et d'environ 70 blessés.

Dans l'après-midi, l'artillerie syrienne appuyée par une couverture aérienne a répliqué en ouvrant le feu contre des bases militaires et des kibboutzim ainsi que des bases israéliennes de missiles, indique un communiqué militaire de Damas qui fait état de lourdes pertes infligées à l'ennemi. L'artillerie israélienne a aussitôt répondu à ces actions dans la région de Kounetra (Golan).

Le porte-parole des forces armées israéliennes a confirmé que l'artillerie israélienne a ouvert le feu sur des positions syriennes qui avaient déclenché, à quinze heures vingt locales, un violent tir d'artillerie sur les positions israéliennes situées entre Kounetra et Rafid. Un soldat israélien a été blessé au cours du violent duel d'artillerie qui s'est poursuivi pendant quarante minutes, a dit le porte-parole.

Enfin, vers 17 heures, l'aviation israélienne entrain de nouveau en action, s'en prenant cette fois à un camp militaire syrien, proche de la frontière libanaise et où se trouve le Q.G. des forces blindées syriennes ainsi que des entrepôts.

Un porte-parole de l'armée syrienne a indiqué que la formation d'avions israéliens avait bombardé une caserne.

Le porte-parole a qualifié ce bombardement de nouvelle escalade des actes d'agression contre la Syrie et a précisé que des chasseurs syriens avaient empêché les avions israéliens d'attein-

dre leurs objectifs.

Le bombardement a fait quelques blessés légers parmi les soldats syriens, a précisé le porte-parole militaire.

Passant en revue devant les représentants de la presse étrangère à Tel Aviv les activités de la journée des forces de défense israéliennes, le général Elazar, chef d'état-major, a déclaré: un pays comme la Syrie, qui accorde toute son aide aux terroristes, qui leur fournit des bases, des facilités de toute sorte, et qui contrôle leurs activités au-delà de la ligne de cessez-le-feu, ne saurait être surpris par une attaque israélienne.

Les terroristes, a poursuivi le chef d'état-major, doivent savoir qu'ils peuvent, à tout moment, subir des attaques de notre part, puisqu'eux-mêmes ont déclaré une guerre constante à Israël. Nous nous sentons donc libres d'attaquer n'importe quand, n'importe où et de quelque manière que ce soit, les lieux qui leur servent de bases d'entraînement et de postes de commandement.

Le général Elazar a souligné, à ce propos que des quatre bases visées hier par les forces israéliennes, deux sont le fief du Fatah, une appartient à la Saika et la dernière au FPLP. Ce sont des bases uniquement occupées par les terroristes, a-t-il ajouté, et leurs allégations selon lesquelles nous aurions atteint des femmes et des enfants sont dépourvues de fondement. Le général Elazar a noté enfin que selon les premiers rapports des pilotes, les objectifs semblent avoir été parfaitement atteints.

Los Angeles, Hollywood, Disneyland, le Pacifique: nous y va!

Tarif spécial d'excursion 7 à 9 jours exclusif à Air Canada en vigueur du 31 octobre au 7 décembre applicable les mardis, mercredis et jeudis. Les billets doivent être achetés au moins 7 jours avant le départ.

Notre ami l'agent de voyage ou les conseillers des bureaux d'Air Canada vous aideront, au besoin, à planifier votre voyage et à faire la réservation d'une chambre d'hôtel, d'une voiture et le reste. Vous pourrez aussi, à Los Angeles même, obtenir d'excellents renseignements au bureau du tourisme de la Californie ou au bureau d'Air Canada.

Hâtez-vous, cette offre n'est valable que jusqu'au 7 décembre 1972. A ce prix, on ne peut se payer le luxe de rester ici. C'est l'occasion rêvée pour visiter les parents ou amis ou pour aller faire de nouvelles connaissances.

On y va? On y va!

\$186

aller-retour de Montréal
sous réserve d'approbation gouvernementale

\$267
prix normal

AIR CANADA

qui fait quoi

Grâce à une subvention du Conseil des arts, l'Orchestre de chambre McGill a commandé au compositeur canadien Kelsey Jones une oeuvre pour cordes qui sera créée en première mondiale le 19 mars prochain au théâtre Maisonneuve dans le cadre des concerts réguliers offerts aux abonnés. Professeur à l'université McGill, le Dr Kelsey Jones est présentement en congé sabbatique en Europe où il se consacre à la composition.

Les P tits enfants Libéréte présentent à compter de jeudi au théâtre d'aujourd'hui une nouvelle version du "Roi des mises à bas prix", un spectacle de Jean-Claude Germain avec Maurice Gibeau et Michelle Rossignol.

Yvan Landry représentera le Canada au Concert de jazz de l'Union européenne des radiodiffuseurs le 24 novembre prochain à Paris dans le grand studio-théâtre de l'ORTF. Il jouera en qualité de vibraphoniste avec des solistes délégués par neuf autres pays. Le concert sera diffusé en direct dans toute l'Europe et retransmis plus tard ici à la radio d'Etat.

Le Conseil des arts vient d'accorder \$16,000 au Torontois Kirwan Cox pour la production d'un film sur l'histoire du cinéma canadien de 1895 à 1940, à l'aide de vieilles séquences, de graphiques et d'entrevues avec les pionniers. L'institut canadien du film collabore à la réalisation de ce projet et tentera de conserver dans la mesure du possible les documents divers que cette recherche aura permis de retracer au Canada et aux Etats-Unis.

L'ensemble folklorique sud-américain "Los Huasos Quincheros", présentement en tournée aux Etats-Unis, présentera son répertoire au public montréalais pour la première fois, le temps d'une seule représentation, vendredi au Grand Salon de l'université de Montréal. C'est l'Institut Canada-Chili, dont le siège est à Montréal qui a rendu cette visite possible.

Le Théâtre international de Montréal La Poudrière, qui devait présenter à compter de ce soir "Who's Home" de Jack Crisp, a reporté cette production à l'an prochain et lui substituera une comédie qui tient l'affiche à Londres depuis quatre ans: "The Man Most Likely To...", de Joyce Rayburn, dont la première officielle aura lieu jeudi, précédée de deux avant-premières ce soir et demain.

Le groupe Nécessité inaugurera le six novembre les "lunds du TNM" avec un spectacle global intitulé "Le Châteaude de lumière". Le TNM prête ses lunds à des groupes de jeunes professionnels ou d'amateurs "dont l'activité est motivée par la recherche de formes inédites de communication".

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: Bernard Lutz

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LÉONARD-DE-POR-T-AURICE

Offre d'emploi

1 poste de BIBLIOTHÉCAIRE

Qualifications:

- être bilingue;
- posséder un diplôme de 1er cycle universitaire;
- être diplômé en bibliothéconomie;
- une expérience en ce domaine sera considérée.

ENVOYER CURRICULUM VITAE avant le 30 octobre 1972, à:

Direction Générale des Écoles
Commission Scolaire de St-Léonard,
8125, rue Collette,
St-Léonard

LE COLLÈGE ALGONQUIN

CHEF POUR SON CENTRE DES RESSOURCES

1644, rue Bank

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:

Le titulaire devra organiser et diriger, sur ce campus, les activités du Centre des ressources qui met l'accent sur l'apprentissage individuel et l'utilisation de divers médias.

La compréhension et l'évaluation des besoins spéciaux des étudiants adultes sont essentielles.

EXIGENCES:

Le candidat devra détenir un diplôme en bibliothéconomie. Il devra être bilingue (français et anglais) et posséder au moins trois années d'expérience dont une dans un poste de commande.

TRAITEMENT: \$9,800, à \$12,900.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel,
1385, avenue Woodroffe,
OTTAWA, Ontario,
K2G1V8

Concours no 114-72

DOW

REPRÉSENTANT DES VENTES TECHNIQUES PLASTIQUES

Nous offrons un nouveau poste à un représentant bilingue, qui devra visiter les consommateurs de résine au Québec; à servir des clients déjà existants et obtenir de nouveaux prospects. Le bureau sera situé à Montréal, mais son travail exigera de voyager dans le Québec.

Les candidats devront posséder 3 à 5 ans d'expérience dans les ventes de produits plastiques. Un diplôme universitaire en ingénierie ou en chimie est préférable, mais non essentiel, toutefois le bilinguisme est essentiel.

C'est un poste très prometteur, qui offre d'excellentes chances d'avancement, principalement dans notre division du marketing et les opérations concernant la vente.

Pour une entrevue personnelle, veuillez envoyer un curriculum vitae, qui sera gardé confidentiel, au:

GERANT, RELATIONS DU PERSONNEL,
DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED
C.P. 1012, SARNIA, ONTARIO

Carrières et Professions



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

BIBLIOTHÉCAIRE MINISTÉRIEL LS 6

Traitement
de
\$17,000
à
\$21,500

Ministère
de
l'Environnement
Ottawa-
Hull

FONCTIONS: Comptable ou Directeur général de la Direction financière et administrative, le titulaire sera principalement chargé de fusionner les services des principales bibliothèques ministérielles de la région d'Ottawa. Ses fonctions consisteront notamment à planifier, organiser, diriger et coordonner les programmes de bibliothèques ministérielles de la région d'Ottawa. Ses fonctions consisteront notamment à planifier, organiser, diriger et coordonner les programmes de bibliothèques de l'administration centrale, de même qu'à exercer un contrôle fonctionnel sur les bibliothèques régionales de tout le Canada. Ce réseau de bibliothèques dessert environ 10,000 employés scientifiques, spécialisés, et techniques qui travaillent dans une multitude de domaines liés à la préservation des richesses naturelles et à la protection de l'environnement.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de bibliothéconomie d'une école reconnue par l'association canadienne ou américaine de bibliothécaires, et avoir manifestement acquis, pour avoir assumé des responsabilités d'importance croissante, une certaine expérience de l'administration des bibliothèques. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Présentez votre demande sur la formule PSC 367-401, "Demande d'emploi", que vous pouvez vous procurer à un bureau régional de la Commission de la Fonction publique du Canada, à un Centre de main-d'œuvre du Canada ou à un bureau de poste. Joignez-y un curriculum vitae, et faites-le parvenir avant le 16 novembre 1972 à l'adresse suivante:

CADRES SOCIO-ECONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Reference à rappeler dans la correspondance: concours no 71-412-ENV.



GRAPHISTE BUREAU DE L'INFORMATION UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

Voit à la conception et/ou conçoit des documents graphiques variés; assume une part de la production et de l'exécution.

Qualifications:

Diplôme de C.E.G.E.P., option spécialisée; minimum de cinq (5) années d'expérience dans une entreprise de conception graphique; connaissance pratique des procédés de reproduction et techniques typographiques.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

SERVICE du PERSONNEL,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA CONCOURS NO. 72-73-18 (3)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (homme ou femme)

LIEU DE TRAVAIL:
Siège social, Mont-Laurier

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission, et en particulier, pour le conseil des commissaires, le comité exécutif, le directeur général. Il est responsable des publications et rapports, des activités d'administration et des relations internes et externes que lui confie le directeur général. Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit tout autre tâche que lui confie le directeur général. Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire.
L'expérience pertinente sera considérée.

SALAIRE:
Entre \$11,000.00 et \$14,150.00.

ENTRÉE EN FONCTION:
Au mois de novembre 1972.

Faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae, sous pli recommandé, AVANT le 7 novembre 1972, à:

M. Paul-André Cloutier,
Dir. des services au personnel,
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa,
C.P. 1410,
Mont-Laurier,
Cité de Labelle, P.Q.

La Cité de Hull

est à la recherche d'un candidat pour le poste

DIRECTEUR-ADJOINT

Services techniques

FONCTIONS

Les principales fonctions du Directeur-adjoint seront les suivantes:

- 1- Secondier le Directeur dans son travail d'administration;
- 2- Coordonner le travail de mise en plan des projets de la Cité, qui sont actuellement exécutés par un personnel composé d'ingénieurs, d'un arpenteur, de dessinateurs et d'hommes d'instrument;
- 3- Participer aux réunions des différents comités techniques auxquels assistent des représentants des Utilités publiques, du Gouvernement provincial, du Gouvernement fédéral, de la Communauté régionale de l'Outaouais, etc...

EXPÉRIENCE

- Le candidat devra posséder une expérience de 8 à 10 ans dans la construction des services municipaux ou services connexes, avec expérience administrative.
- Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de la Corporation des ingénieurs du Québec, ou apte à le devenir.

Le candidat devra être bilingue.

Avantages sociaux intéressants.

SALAIRE:
Jusqu'à \$19,120, selon les qualifications, incluant une allocation d'automobile, plus une prime de rendement.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi à:

M. Robert LeSage, sec.
Comité exécutif,
Hôtel de Ville, C.P. 667,
Hull, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

recherche

Les services d'enseignants dans les disciplines suivantes:

Enfance Inadaptée:

- 1 Élémentaire (débiles légers), Val-David,
- 2 Secondaire (apprentissage), St-Jovite.

Secteur régulier:

- 1 Français, secondaire I, II, St-Jovite.

Secteur Professionnel:

- 1 Mécanique d'entretien, service à l'automobile (15 périodes), Mont-Rolland.

Faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible, à:

Commission Scolaire des Laurentides,
Service du Personnel,
13 rue St-Antoine,
Ste-Agathe-des-Monts, P. Québec.

ÉCOLE DES H.E.C.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

PROFESSEUR DE PRODUCTION

Le candidat sera appelé à séjourner en Algérie pour une période de un ou deux ans, dans le cadre du Département de Perfectionnement en Gestion des Entreprises (DPGE) de l'Institut National de Productivité et Développement (INPED), département créé avec la collaboration des H.E.C. et de l'ACDI. Il serait souhaitable que le candidat soit intéressé à poursuivre par la suite une carrière universitaire à l'École des H.E.C.

TÂCHE:

- Enseigner la production à des cadres de gestion détachés par les sociétés nationales, détenteurs pour la plupart d'un diplôme universitaire et possédant plusieurs années d'expérience.
- Participer à des travaux de recherche appliquée (réduction de cas, monographie, etc.) connexes à cet enseignement.
- Collaborer avec ses collègues de marketing, finance, personnel, économie, méthode quantitative, etc., à des cours et travaux multidisciplinaires.

QUALIFICATIONS:

Le candidat sera détenteur d'au moins un MBA ou l'équivalent. Il aura à son crédit une expérience valable du monde des affaires et/ou quelques années d'enseignement et aura assumé d'importantes responsabilités.

CONDITIONS:

Poste disponible immédiatement. Affectation en Algérie prévue pour fin avril 1973.

Salaire: selon expérience et qualifications. Allocation de vie à l'étranger; logement fourni et autres bénéfices.

FAIRE PARVENIR CORRESPONDANCE ET CURRICULUM VITAE À L'ADRESSE SUIVANTE:

Coordonnateur des Activités Internationales,
École des Hautes Études Commerciales,
5255, avenue Decelles,
Montréal 250, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

Un Coordonnateur du Perfectionnement et de l'Évaluation

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services du personnel, le coordonnateur du perfectionnement et de l'évaluation est responsable du développement et de l'administration des plans de perfectionnement propres à la commission, compte tenu de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation. Il est également responsable de l'élaboration du système d'évaluation du personnel et de la coordination du processus approuvé pour cette évaluation.

Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services du personnel, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ces services.

Il assiste les directeurs de services, les directeurs d'écoles et le personnel de gérance dans la mise en application des politiques de perfectionnement et du système d'évaluation en vigueur dans la commission.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur des services du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration (option personnel).

Cinq (5) années d'expérience pertinente.

SALAIRE DE BASE:
\$13,875.00 à \$18,075.00

Toute demande et curriculum vitae devrait parvenir le ou avant le 3 novembre 72 au:

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL,
Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais,
225, rue St-Rédempteur,
HULL, P.Q.



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT DE PROJET CONTRÔLE ET COMMUNICATIONS

Traitement
jusqu'à
\$19,032.
(en cours
de
négociation)

Centre de
développement des
transports
Ministère des
Transports
Montréal

Le Centre de développement des transports, situé à Montréal, recherche un ingénieur hautement expérimenté et doté d'une aptitude manifeste pour diriger des projets principalement axés sur les systèmes de communications et de contrôle utilisés dans le transport aérien.

FONCTIONS: Les fonctions consistent notamment à effectuer des études de systèmes et des études sur les moyens d'améliorer les transports, soit à définir les objectifs, trouver des solutions de rechange aux problèmes de transport et à analyser les études entreprises par d'autres organismes. Le titulaire devra mettre sur pied et mener à bien des projets en collaboration avec les industries d'exploitation, les divers ministères ou centres de recherche de l'État. Le travail porte sur une vaste gamme de sujets rattachés au transport aérien et nécessitera des contacts étroits avec l'industrie privée, les autorités fédérales et provinciales, et les universités. Il exige également une aptitude à s'acquies d'autres fonctions de gestion, telles: l'évaluation des coûts, l'établissement de calendriers d'exécution, et l'aptitude à évaluer avec précision l'état des travaux.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en génie ou admissibilité à l'accréditation au Canada à titre d'ingénieur. La préférence ira aux ingénieurs électriques ou électroniques. Il serait avantageux d'être titulaire de la maîtrise en gestion des entreprises ou d'avoir suivi des cours dans ce domaine, et d'avoir une expérience complémentaire dans les domaines de la mise en valeur des produits, de la commercialisation et de la gestion de projets. L'aptitude à communiquer efficacement avec les hauts fonctionnaires du gouvernement et les cadres supérieurs de l'industrie est essentielle. Un certain nombre d'années d'expérience dans un domaine connexe au transport aérien sont essentielles. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Faites parvenir une demande d'emploi, formule PSC 367-401, ou un curriculum vitae circonstancié à l'adresse suivante:

CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
TOUR "A", PLACE DE VILLE,
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Reference à rappeler: concours no 72-203-88.

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier

recherche les services d'un: PROFESSEUR DE FRANÇAIS au niveau de secondaire I

QUALIFICATIONS:

- Brevet d'enseignement spécialisée
- Mention: FRANÇAIS
- Expérience pertinente de l'enseignement du FRANÇAIS (PROGRAMME CADRE)

Adresser votre candidature dans les plus brefs délais à:

Gilbert Chasles,
Directeur des services du Personnel,
130, Ambassador,
Pointe-Claire, P.Q.

N.B. Les candidatures intéressantes seront convoquées par téléphone.

La Cité de Hull

est à la recherche d'un candidat pour le poste

Ingenieur: conseiller technique

Division de la Construction

FONCTIONS:

- Sous la direction du directeur du service d'Urbanisme, agir à titre de conseiller technique à la division de la Construction.
- De concert avec l'inspecteur en chef, effectuer divers travaux concernant l'émission des permis de construction et l'inspection des bâtiments de tous genres afin d'assurer l'observance des normes et règlement municipaux concernés.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme d'ingénieur (génie civil);
- Bilingue;
- De un à deux ans d'expérience, de préférence dans le domaine de la construction.

AVANTAGES SOCIAUX INTÉRESSANTS

SALAIRE: Environ \$10,000 selon les qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae en mentionnant l'expérience, les emplois antérieurs, le salaire et autres renseignements pertinents, avant le 10 novembre 1972, au:

Service du Personnel,
CITÉ DE HULL,
C.P. 667,
HULL, Qué.

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS INGÉNIEURS CIVILS INSPECTEURS DE SÉCURITÉ

Demandés pour notre projet de construction
Mount Wright situé dans le nord du Québec

INGÉNIEURS DE LA CONSTRUCTION

Le candidat possède un minimum de 5 ans d'expérience dans la lourde construction. Il relèvera du directeur de la construction pour toutes les phases à être parachées selon les plans prescrits, les spécifications et les engagements par contrats. Il aura à superviser les travaux administratifs contractés, conformément aux plans et délais impartis et s'occupera de coordonner les conceptions du génie avec les exigences du chantier.

INGÉNIEURS DE CHANTIER

Possède une bonne formation de l'arpentage ainsi qu'un minimum de 3 ans d'expérience auprès de la construction lourde. Le candidat assumera les responsabilités de planification des travaux et les délais impartis, coordonnera les conceptions du génie avec les exigences du chantier, et s'assurera de l'avance des travaux conformément aux délais autorisés, ainsi qu'aux plans et spécifications.

INSPECTEURS DE LA SÉCURITÉ

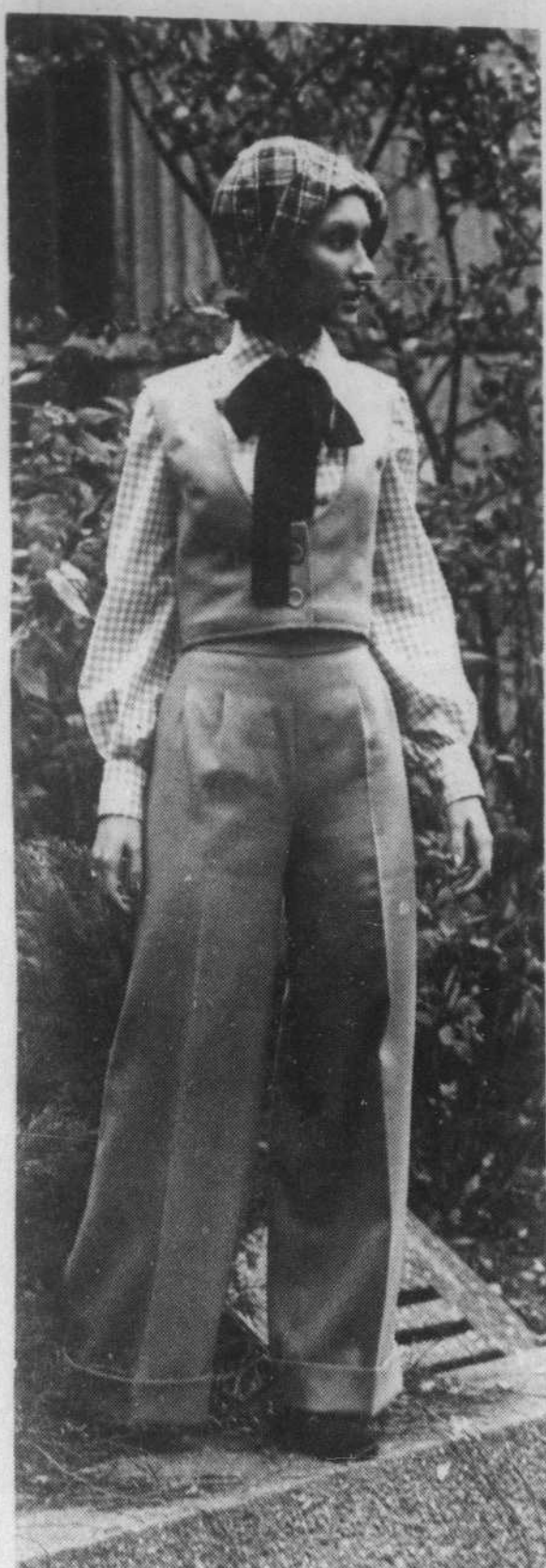
Le candidat sera responsable de toutes les opérations sécuritaires rattachées au camp de la construction ainsi que sur l'emplacement du chantier de la construction. Il aura la charge de développer, d'organiser et d'administrer un programme de sécurité générale et fournira les conseils et directives de prévention des accidents à la direction du chantier.

Veuillez répondre par écrit à, ou téléphoner:

Directeur - Services techniques

U.S. CONSULTANTS OF CANADA Ltd.

1140 ouest, boul. de Maisonneuve, Suite 800,
Montréal 110, Québec Tél.: (514) 288-5211



Couturière en herbe

Catherine Hurlubise a seize ans. Elle s'est classée première aux grandes finales nationales du concours Stylemaker 72 lancé chaque année par la compagnie Singer pour encourager les jeunes à apprendre la couture et confectionner leurs propres vêtements.

Le concours, ouvert aux jeunes filles de 10 à 18 ans, a attiré plus de 5.000 participantes à travers le Canada. Les 15 finalistes furent choisies parmi les trois catégories d'âge: 10 à 12 ans, 13 à 15 ans et 16 à 18 ans.

Grande, mince, les yeux verts, Catherine n'a appris à coudre que l'été dernier. Étudiante à l'école Saint-Donat annexe, à Montréal, la couture est devenue pour elle un hobby. Ses projets d'avenir: être architecte ou vétérinaire.

Elle a remporté la victoire avec le premier ensemble qu'elle confectionna: une veste et un pantalon en crêpe léger brun; un chemisier à petits carreaux blanc et brun. A noter: le gros nœud de velours noir à l'encolure. Tout l'ensemble lui revient à trente-quatre dollars environ.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités. Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquiescer de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus, il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 240

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

COMME COMPLÈMENT À VOS ÉTUDES, LE DEVOIR S'IMPOSE!

Nous vous proposons un abonnement pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à remplir ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$ pour un abonnement de mois à partir du 1972

NOM
ADRESSE

La politique scientifique aura des répercussions sur l'économie

OTTAWA (PC) Les décisions que l'on prépare actuellement au sujet de la politique scientifique auront d'importantes répercussions sur le développement économique du Canada avant la fin de la présente décennie, a déclaré le Dr J.J. Greene, conseiller en science et "engineering" à Ottawa.

Président d'une conférence qui se tient dans la capitale fédérale et à laquelle assistent près de 200 scientifiques, le Dr Greene a déclaré que les problèmes de la politique scientifique "auront beaucoup plus d'importance pour le gouvernement et le peuple du Canada" qu'ils n'en ont aujourd'hui.

A cette conférence, patron-

née par Scitec Association de la communauté scientifique et technologique du Canada des représentants du gouvernement, de l'industrie et du monde académique ont l'occasion d'apporter leur contribution à l'élaboration d'une politique scientifique.

La conférence préparera un mémoire, a dit le Dr Greene, qui sera soumis au ministre des sciences et traitera des suggestions faites le printemps dernier par le comité sénatorial sur la politique scientifique.

La plupart du travail sera fait par une dizaine de groupes qui examineront les principaux problèmes: effectifs scientifiques, priorités nationales, recherche fondamentale,

etc., a dit le Dr Greene.

La nouvelle politique gouvernementale, qui met davantage l'accent sur la recherche faite par les entreprises industrielles, plutôt que celle faite par l'administration gouvernementale, illustre bien la manière dont la politique peut affecter le développement économique.

Le gouvernement estime qu'en laissant les entreprises industrielles s'occuper de la recherche, les résultats seraient davantage utilisés sur le marché, a ajouté le Dr Greene, qui précise toutefois que de nombreux scientifiques sont d'avis qu'une certaine recherche fondamentale n'est pas destinée à l'usage commercial, du moins pas dans l'immédiat.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Boivin, C.A.
240, rue St-Jacques, 6^e étage
Montréal 126 - 849-1695

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C., C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C., C.A.
Robert Moreau, M.S.C., C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie,
Suite 1201
Montréal 351 382-3080

BASTIEN, NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
F.J. Bastien, C.A., Y. Normandin, C.A.
R. Barrière, C.A., R. Normandin, C.A.
G. Barrière, C.A., J. Beaulieu, C.A.
J. Marcel Dost, C.A.
P. Beaudoin, C.A., G. Boychard, C.A.
P. Contant, C.A., M. Gagné, C.A.
G. Guénette, C.A., M. Jolbert, C.A.
J.L. Richard, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

BASTIEN, MÉNARD, NORMANDIN, SEGURA & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury,
Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine et
Trois-Rivières

LORENZO BELANGER ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et
d'Expertise Comptable (Société
d'Expertise Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables
(Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Halden, Howard & Co.
(Chartered Accountants)
Montréal et Chéquiri, Canada
Paris et St-Etienne, France
Londres, Grande Bretagne

2055 rue Peel - Suite 1025

Montréal 110
Tél.: 849-9167

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE

Comptables agréés
Montréal, Québec
Louis Philippe Chamberland, C.A.

ASSOCIÉ, RESIDENT - QUEBEC

Édifice Beaudouin
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995

150 ouest, 73^e Rue, Québec 7, Qué.

Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON

Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
3100 Tour de la Bourse
861-5741
Montréal 115 (Qué.)

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS

Charles Cazelaïs, B.A., B.Com., I.A., C.A.
Gaetan Poupart, B.A., B.Sc., C.A.
Gérard Privé, B.Sc., C.A.
3737 Montclair, Mt-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables Agréés
P.M. Adamson, C.A., R.V. Barnett, C.A.
H.E. Bell, C.A., C.W. Bissegger, C.A.
J.C. Bonycastle, C.A., M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A., L.J. Carrière, C.A.
G. Chamberland, C.A., W.A. Farlinger, C.A.
H.R. Gorman, C.A., J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmore, C.A., G. Giroux, C.A.
G. Limoges, C.A., D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A., J.J. Peacock, C.A.
R. Pearl, C.A., R.A. Sinclair, C.A.
W.J. Smith, C.A.

Associés - résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Québec,
Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Thunder Bay, Winnipeg, Regina,
Calgary, Edmonton, Vancouver,
Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
700 Ouest,
Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A., Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau, C.A.
Yvon Seguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Comptables Agréés
François Fredette, C.A., Guy Charette, C.A.
Roger Poupard, C.A., Martin Lajeunesse, C.A.
Hubert Mercier, C.A., Raymond A. Poirier, C.A.
Jean-Paul Séri, C.A.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS

Comptables Agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmaris, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olive St-Jacques, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPERANCE

Comptables Agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tel. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Fargat, C.A.
Claude Boyer, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENNINING, JARRETT, GOULD & CIE

ALEXANDER GRANT & CIE
Associés de la firme internationale
ALEXANDER GRANT TANSLEY WITT
Montréal, Calgary, Toronto, Bradford,
Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary,
Kamloops & Vancouver

715 CARRE VICTORIA

MONTRÉAL 126 844-3307

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE BROSSEAU ALLARD & CIE

Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A., P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A., R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A., P. Poulin, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU

MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton,
Brampton, St. Catharines,
Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes du Canada.
Correspondants en Grande-Bretagne et
aux États-Unis d'Amérique

507 Place d'Armes (suite 1100)

Montréal 1, Qué.
Code 514-842-6651

MCDONALD, CURRIE & CIE

COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOULE, QUIMET, DESMARIS & ASSOCIÉS, C.A.

Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmaris, L.S.C., C.A.
Robert Houle, B.A., C.A.
Yvon Marois, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Quimet, L.S.C., C.A.
Guy Quimet, C.A.

50 Place Crémazie

Montréal 351 Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE

Comptables agréés
Real Nadeau, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
Gilles Mercier, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch. 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER SÉNÉCAL & ASSOCIÉS

Incorporé
André Rochette & CIE
Georges Audet & CIE
Comptables agréés
Membres de
THE MANN JUDD
INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux à Toronto, Winnipeg,
Calgary, Vancouver,
États-Unis, France, Grande-Bretagne,
Belgique et autres pays

Édifice B.C.N., Bureau 2000

500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 845-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE

Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa,
Toronto, Hamilton, London, Windsor,
Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie.

Comptables agréés.
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE

RAYMOND CAMPBELL BELANGER
WALTON, CHABOT & WILLETTS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 115, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic,
Rouyn, Toronto, London, Sarnia,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE

McIntosh
Main Laurents & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton,
Halifax, Hamilton, London, Montréal,
New Westminster, Ottawa, Québec,
Regina, St-Jean T.N., Toronto,
Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE

Comptables Agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE

COMPTABLES AGRÉÉS
Incorporé K. NAKASHIMA & CIE
J. Guy St-Georges, C.A., Edy Ghisla, C.A.
J.G. Hébert, C.A., Magella Girard, C.A.
Kimaki Nakashima, C.A., J.C. Legault, C.A.
Reagan Paillet, C.A., Jacques Lefebvre, C.A.
401 est, boulevard St-Joseph
Montréal 176 Tél.: 844-1044

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski - Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE

FORTIER, HAWAY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie 861-8531
Sydney, Halifax, Saint John, Québec,
Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Saskatoon, North Battleford,
Calgary, Edmonton, New Westminster,
Burnaby, Vancouver, Victoria,
Bermuda, Nassau et Freeport,
Bahamas, Grand Cayman
Etats-Unis, Grande-Bretagne et
autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Charles A. Gauthier, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie - 388-9251

VIABO, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Lucien D. Viabou, C.A.
Armand H. Robin, C.A.
H. Jean Robin, C.A.
Jean-Jacques Quétier, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waggon Boulton, C.A.
Jacques R. Châillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave. Verdun, Verdun 204
769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle 690
365-0023

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le jour
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

LONGUEUIL: 3 1/2 pièces, vue sur le fleuve, chauffage, électricité et taxes incluses. Services: conciergerie, ascenseur, piscine, sauna, près métro. Libre: 15 décembre. \$163. Tél: après 6 p.m. 679-8000.

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT 50 WILLOWDALE NOUVEL IMMEUBLE

• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck
3 1/2 - \$670
Tél: 738-8693
273-4451 J.N.O.

RIVE-SUD: Lemoyne, 5 grandes pièces, chauffées, installation lavasse-sècheuse, libre fin décembre ou 1er janvier. \$120 par mois.

Tél.: 672-4718 1-11-72

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, Jour 331-0251 soir 667-0774 J.N.O.

ACHATS ANCIENS, meubles de style, vieux livres et tableaux canadiens, bronzes, horloges grand-père, etc.

Tél.: jour: 727-7390, soir: 279-6566. 1-12-72

ANTIQUITES A VENDRE

Mobilier chambre à coucher, style venitien, vraie splendeur, salle à manger style Queen Ann, noyer solide - 9 morceaux. Causeuses Louis XVI, curio Louis XV. Tél.: 467-5666, 467-5810 2-11-72

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504 1972

Automatique, toit ouvrant, radio AM-FM, voiture d'exécutif, bas millage, balance de garantie.

\$3,650.00
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine
Tél: 932-2925
"Dépositaire Peugeot" 4-11-72

PEUGEOT 204 1960

Wagonnette, traction avant, radio, pneus Michelin, excellente condition.

\$995.00
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine
Tél: 932-2925
"Dépositaire Peugeot" 4-11-72

FORD 1968 Galaxie 500.

Decapotable, V8, direction et freins assistés, peinture originale.

\$1,295.00
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine
Tél: 932-2925
"Dépositaire Peugeot" 4-11-72

VOLKSWAGEN "Campmobile" off-white, particulier vend camionnette toute équipée, toit mobile 18,000 milles (encore sous garantie) \$3,800. Tél.: 739-4141.

1-11-72

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE

VOLVO 1970, 142S

Toute équipée \$2495.

VOLVO 1970, St-wagon

Tres propre \$2795.

En bonne condition \$1595.

VOLVO 1967, 144S

Automatique, radio \$1295.

400 boul. DÉCARIE, (Nord-boul. Métropolitain) 748-8807 4-11-72

CHALET A LOUER

MONT-TREMBLANT: couple cherche deux autres couples jeunes ou célibataires, pour chalet luxueux, 3 chambres, 10 minutes des pentes. Tél.: 768-4935 après 6 p.m. 866-4961 poste 34. 2-11-72

Romans policiers

Le coup de barre de Gallimard en faveur de Chester Himes...

par Jacques Thériault

Au cours des derniers mois, Chester Himes a été particulièrement choyé. Aux États-Unis, deux films ("Cotton Comes to Harlem" et "The Come Back of Charleston Blue") font revivre ces deux extraordinaires personnages que sont, dans ses livres, Ed Cercueil et Fossouyer. En France, Gallimard vient de publier son tout dernier roman, "L'aveugle au pistolet", dans sa collection Folio et "La reine des pommes", grand prix du roman policier en 1968, a été réédité dans la collection Carré Noir. Très prochainement, Gallimard doit aussi rééditer "La fin d'un primitif" (1955) et son tout premier roman, "S'il braille, lâche-le" (1945), sans compter la publication du premier tome d'une autobiographie dans laquelle cet étonnant conteur américain brosse un tableau singulièrement émouvant de ses incursions en terres policières. Pour compléter cet hommage justifié à celui qui apparaît comme le précurseur de la nouvelle génération des romanciers Noirs américains, il faudra également qu'on envisage une réédition de "Une affaire de viol" et "La nouvelle génération" qui sont pratiquement introuvables, mais le coup de barre donné par Gallimard est d'ores et déjà considérable et susceptible de combler notre attente.

Nous reparlerons au moment opportun de toutes ces publications récentes et de l'univers romanesque de Chester Himes qui, comme l'a écrit Michel Fabre dans un récent numéro du magazine Jazz-Hot, s'avère "un véritable pont spirituel entre deux époques de la revendication Noire". Pour l'instant, voyons ce que d'autres auteurs de romans policiers nous proposent au fil des intrigues et des coups de pistolet.

CHASE James Hadley: "Miss Shumway jette un sort", Gallimard, coll. Carré Noir, 1972, 253 pages.

Une fille un peu spéciale, agaçante et pickpocket à temps plein s'aperçoit subitement qu'elle peut se dédoubler, voler comme un oiseau et changer des gens de son entourage en une vulgaire saucisse. L'un des ouvrages de Chase les plus fantasistes, mais aussi des plus tragiques.

AVALLONE (Michael): "Sideromance", Gallimard, coll. Série Noire, 1972, 247 pages.

Il s'agit du huitième roman policier d'Avallone. L'intrigue est simple, conçue autour d'une folle astrologue qu'on appelle Madame Zarma et qui décide d'organiser une séance d'astrologie à laquelle sont conviés des représentants des douze signes du zodiaque. Un

tour de force passionnant.

RYCK (Francis): "Opération Millibar", Gallimard, coll. Carré Noir, 1972, 247 pages.

Après la bombe H et les virus mortels, on met au point une arme capable de faire baisser la température de vingt ou trente degrés en l'espace d'une seule nuit. Pour Laurent, un agent secret à la solde du gouvernement français, il s'agit d'empêcher qu'une telle arme ne soit lâchée sur l'Europe et ne ruine l'économie du pays. Une vision peut-être pas aussi fictive qu'on pourrait le croire.

Une autre affaire de contrespionnage qui déclenche une épidémie de suicides. Le treizième suicide, c'est le général Felsen qu'on soupçonne de trahison. Mais on découvre bientôt que l'affaire cache un complot mystérieux destiné à briser l'Alliance atlantique.

MARLOT (Raymond): "Gauguin à gogo", Denoël, coll. Super Crime Club, 1971, 190 pages.

L'action se déroule en France, sur les pentes sèches et dures du Lubéron. Un jeune peintre, un critique d'art, une jolie fille et une colonie de hippies finissent par se prendre littéralement aux cheveux. Tout au plus, un roman gentil avec son intrigue à l'eau de rose et ses batailles en dentelles. On n'y croit pas beaucoup, on se hâte de revenir aux romans policiers américains.

Notons enfin, que la maison Hachette lançait récemment une nouvelle collection qui s'appelle "Point rouge". Huit titres sont d'ores et déjà disponibles: "Max Larcher et les samourais" de Jean-Michel Charlier, "Des agents très spéciaux en plein cirque" de Brandon Keith, "Bill Marston contre inconus" de Malcolm Saville, "La cité sous la terre" d'Eric North, "Bonanza" d'Alan Holmes, "Bourrel connaît la musique" de Claude Loursais, "Les envahisseurs: le barrage de la peur" de Jack Pearl, et "Terreur dans la maison" de Joseph Hayes. Ces petits livres d'environ cent cinquante pages, dans le genre Bob Morane, sont assez offensifs.

En outre, il faut dire que la conception graphique des couvertures est particulièrement repoussante.

SPILLANE (Mickey): "Le docteur", Fayard, 1972, 394 pages.

Depuis une vingtaine d'années, Spillane jouit d'une singulière popularité aux États-Unis. Plusieurs de ses romans ont été traduits en quatorze langues et la vente totale de ses ouvrages dépasse cin-

quante-neuf millions d'exemplaires. Néanmoins, on reste assez perplexe devant ce long roman où la vulgarité gratuite l'emporte trop souvent sur l'importance de l'intrigue. Pour les amateurs d'émotions fortes et pour les voyeurs...

STARK (Richard): "Le défoncé", Gallimard, coll. Série Noire, 1972, 186 pages.

Un quatorzième policier qui n'est peut-être pas le mieux réussi, mais qui confronte des personnages que l'auteur a le mérite de bien camper. Le récit démarre sur un vol exécuté en beauté par des compères qui sont tués

l'un après l'autre, après avoir été torturés.

BROWN (Carter): "Un paquet de blondes", Gallimard, coll. Carré Noir, 1972, 191 pages.

L'action se déroule à Hollywood, la terre de prédilection de Carter Brown. Le ton est humoristique de la première à la dernière ligne et le suspense ne manque pas de force. A vous de savoir ce qu'il en est de ce paquet de blondes dont plusieurs croient encore un père Noël...

NORD (Pierre): "Le 13e suicide", Flammarion, coll. J'ai lu, 1972, 306 pages.



Le trio Jacques Loussier revient devant les amateurs montréalais de "jazz bac" ce soir à 20h. 30 à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Il fera ensuite pour la première fois une tournée au Québec: Chicoutimi, Québec, Rimouski et Sherbrooke, un soir chaque fois, jusqu'à samedi.

6e semaine POUR TOUS

24 PALMARES DU FILM CANADIEN

Prix Spécial du Jury

Photographie Michel BRAULT
Prise de Son Claude HAZANAVICIUS

"SAISSANT... REMARQUABLE!"

"UNE REUSSITE POUR MANIEWICZ" - LE DEVOIR
"UN DES PLUS BEAUX FILMS REALISES AU QUEBEC" - QUÉBEC-PRESS

4e sem

CABARET Adieu Berlin

Liza Minnelli, Michael York, Helmut Griem

V. Française de "CABARET"
CABARET 12.00 2.20 4.45 7.05
9.30 Der Rép Comp 9.30

IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102

À l'affiche jusqu'à jeudi!

UN EXCELLENT FILM-SURPRISE!

BILLY JACK

14 ANS

Réalisé et joué par **TOM LAUGHLIN**

avec **DELORES TAYLOR**

Technicolor

Lun. au ven.: 7:30, 9:30
Sam., dim.: 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

verdi 5380 St-Laurent 277-3233

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ

Moins de 12 ans \$100

Yvon Deschamps

denise fillatrault

DANS

le p'tit nient rôté

UN FILM DE

louis-ricard carrier

SCÉNARIO ET DIALOGUES

YVON DESCHAMPS

FLEUR-DE-LYS 388-3103
JEAN-TALON 715-1000

CINEMA DE PARIS 801-3995
MAISONNEUVE 525-1174

À L'AFFICHE À TRAVERS LE QUÉBEC

MONTRÉAL — QUÉBEC — TROIS-RIVIÈRES — SHERBROOKE
CHICOUTIMI — HULL — DRUMMONDVILLE — GRANBY — VICTORIAVILLE
THETFORD MINES — ALMA — JONQUIÈRE

LA PRESSE INTERNATIONALE
ACCLAME À L'UNANIMITÉ L'ŒUVRE
LA PLUS TOUCHANTE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS!

Micheline Lanctôt — Donald Pilon

la vraie nature de BERNADETTE BROWN

Unité de **Giller Carle** EN COULEUR

1590, ST-DENIS 845-3222

pierrot METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Annie Girardot 14 ANS
Philippe Noiret

La Mandarine

Un film de **Edouard Molinaro**

1590, ST-DENIS 845-3222

chevalier METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

arts et spectacles

un Triomphe Québécois

24 PALMARES DU FILM CANADIEN

4e semaine LE POUR TOUS

TEMPS D'UNE CHASSE

GUY LECUYER
MARCEL SABOURIN
PIERRE DUFRESNE

PARISIEN
480 Ouest Ste CATH 861-2697

Oubliez le monde, venez au... 14 ANS

"Lisa Minnelli est plus que sensationnelle!" - N.Y. Daily News

CABARET Adieu Berlin

Liza Minnelli, Michael York, Helmut Griem

V. Française de "CABARET"
CABARET 12.00 2.20 4.45 7.05
9.30 Der Rép Comp 9.30

IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102

Avis Public

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
NOTIFICATION NO 1 & 2

Le Conseil de la radio-télévision canadienne tiendra une audience publique à compter de 9 heures 30, mardi le 5 décembre 1972 à l'Hôtel Bonaventure, Montréal (Qué.) en vue d'entendre, entre autres, les demandes suivantes:

MONTRÉAL (QUÉ.) (7211329 (A) - 7210586 (F))
Demande de la part de **Expos Broadcasting Network Ltd.**, 1010, rue Ste-Catherine, ouest, Montréal 110 (Qué.) pour renouveler ses licences de radiodiffusion pour les réseaux MA anglais et français.

Examen de la demande: 1010, rue Ste-Catherine, ouest, Montréal 110, (Qué.)

MONTRÉAL (QUÉ.) (7210271)
Demande de la part de **Radiodiffusion Mutuelle Limitée/Mutual Broadcasting Limited**, 1155, boul. Dorchester, ouest, Suite 601, Montréal 102 (Qué.) pour renouveler sa licence de radiodiffusion pour le réseau MA.

Examen de la demande: CJMS, 1700, rue Berri, Palais du Commerce, Montréal (Qué.)
CJRP, 1300, boul. Laurier, Québec 6 (Qué.)
CJRC, 681, chemin Belfort, Ottawa (Ont.)
CJRS, 2655, rue King, ouest, Sherbrooke (Qué.)
CJTR, 1350, rue Royal, Trois-Rivières (Qué.)

MONTRÉAL (QUÉ.) (7210859)
Demande de la part de **Télé-Métropole Corporation, Télé-Capitale Ltée et CJPM-TV Inc.**, C.P. 15, Succursale "C", Montréal 133 (Qué.) pour renouveler sa licence de radiodiffusion pour le réseau de télévision (TVA)

Examen de la demande: CFTM-TV, 1405, rue Alexandre De Séve, Montréal (Qué.)
CFCM-TV, 1000, rue Myrand, Québec (Qué.)
CJPM-FM, Chemin Mount St-Clair, Chicoutimi (Qué.)

MONTRÉAL (QUÉ.) (7205842)
Demande de la part de **CKAC Ltée, rue Metcalfe, Montréal 110 (Qué.)** pour le renouvellement de la licence de son entreprise de radiodiffusion MA CKAC.

Examen de la demande: 1400, rue Metcalfe, Montréal 110 (Qué.)

LAVAL (QUÉ.) (7204001)
Demande de la part de **Stereo Laval Inc.**, 3, Place Laval, Suite 400, Laval (Qué.) pour le renouvellement de la licence de son entreprise de radiodiffusion CFGM-FM.

Examen de la demande: 3, Place Laval, Suite 400, Laval (Qué.)

MONTRÉAL (QUÉ.) (7203557)
Demande de la part de **Supravox Corporation Limitée-Supravox Corporation Limited**, 225, rue Roy est, Montréal (Qué.) pour le renouvellement de la licence de son entreprise de radiodiffusion CKMF-FM.

Examen de la demande: 1700, rue Berri, Montréal 132 (Qué.)

VERDUN (QUÉ.) (7202443)
Demande de la part de **Radio Futura Ltée - Radio Futura Ltd.**, 211, avenue Gordon, Verdun (Qué.) pour le renouvellement de la licence de son entreprise de radiodiffusion CKVL-FM.

Examen de la demande: 211, avenue Gordon, Verdun 203 (Qué.)

MONTRÉAL (QUÉ.) (720287)
Demande de la part de **Télé-Métropole Corporation**, 1425, rue Alexandre de Séve, Montréal 133 (Qué.) pour le renouvellement de la licence de son entreprise de télévision CFTM-TV.

Examen de la demande: 1425, rue Alexandre De Séve, Montréal 133 (Qué.)

MONTRÉAL (QUÉ.) (7209158)
CKAC Ltée, 1400, rue Metcalfe, Montréal 110 (Qué.) demande pour une licence de radiodiffusion en vue d'exploiter un réseau de radio MA sous le nom de **LE RÉSEAU TÉLÉMÉDIA** et comprenant les stations CKAC Montréal, CHLN Trois-Rivières, CHLT Sherbrooke et CKCH Hull (Qué.)

Examen de la demande: 1400, rue Metcalfe, Montréal 110 (Qué.)
3330, rue King, ouest, Sherbrooke (Qué.)
3550, boul. Royal, Trois-Rivières (Qué.)
72, rue Laval, Hull (Qué.)

APERÇU DE LA PROCÉDURE DES AUDIENCES

- Délai: Après la publication de cet avis, les requérants énumérés dans cet avis ne peuvent pas amender leurs demandes ni soumettre aucune information supplémentaire.
- Examen des documents: les demandes peuvent être examinées, pendant les heures de bureau, au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1607, Ottawa (Ont.) ou elles peuvent être examinées dans la région à être desservie par le requérant à l'adresse donnée dans cet avis. Prière de vous référer à la demande dans son entier afin d'obtenir une information complète.
- Avis d'intervention: Toute personne intéressée à l'une des demandes énumérées dans cet avis, peut soumettre une intervention pour appuyer, modifier ou s'opposer à cette demande. A cet effet, vous devez suivre cette procédure: Envoyez une copie de votre intervention au requérant par courrier recommandé ou livrez-la personnellement de façon à ce qu'elle soit reçue le ou avant le 17 novembre 1972. Envoyez une autre copie au CRT qui doit être également reçue le ou avant le 17 novembre 1972. Assurez-vous que vous avez attaché à la copie envoyée au CRT le récépissé de la poste ou le reçu du messenger comme preuve que le requérant a reçu sa copie.

Les nouvelles règles de procédure s'appliquent aux parties en cause. Des copies de ces règles peuvent être obtenues à l'Information Canada. Pour de plus amples informations au sujet de l'audience, communiquez avec le Conseil par lettre ou en téléphonant à 613-996-2294 ou 995-8700.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.

CRTC - Avis Public 1972-35/36

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

elysée
35 MILTON / 842-6093

un film de **CLAUDE CHABROL**

Docteur Popaul

JEAN-PAUL BELMONDO
MIA FARROW

VENREDI
le 3 novembre

Play Bach Ce Soir

JACQUES LOUSSIER

à 8:30 P.M. - \$2.50 à \$5.50

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Qué.) Tel. 842-2112
COPRODUCTION SHELDON KAGAN

7ème Semaine Triomphale

CINÉMA RIVOLI

COIN ST-DENIS & BELANGER - 277-4129

14 ANS

les colombes

un film de **jean-claude lord**

jean besré-lise thouin-jean duceppe

manda-paul berval-jean coultu

gaetan le tourneau-diane guérin-willie lamothe

francoise hardy musique de **michel conte**

GREENFIELD PARK PL. GREENFIELD PARK

LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL

BELLERIVE VALLEYFIELD	CAPITOL ST-JEAN
VÉNUS JOLIETTE	CINÉ DORION DORION
	CAPITOL BEAUHARNOIS

RIVOLI: 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M. GREENFIELD (Cinéma I), Semaine 7.15 et 9.20 P.M. Samedi 5.00, 7.15, 9.20 P.M. Laval (Cinéma I), Semaine 7.15 et 9.20 P.M. Samedi, dimanche à 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M.

Cinéma ODEON

Michel Galabru
Claude Brasseur

le Viager

un film de **PIERRE TCHERNIA**

EN COULEURS

LUN. AU VEN. 7:30 - 9:30

VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

FESTIVAL SERGIO LEONE

2e mois POUR TOUS

"IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"

CE SOIR 8:00

EN COULEURS

MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Renoir 10e MOIS 14 ANS

"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

EN COULEURS

CE SOIR: 8:00

CLINT EASTWOOD 14 ANS

"POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS"

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6000

CE SOIR: 7:30 - 9:30

EN COULEURS

4e mois POUR TOUS

un Violon sur le Toit

en couleurs

AUJOURD'HUI
1:30 - 5:00 - 8:30

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

vient de paraître

La Tête la première, François-Marie Banier (Grasset, 1972, 183 p.). Le récit credit le titre de façon presque constante. Car Daniel n'est aucunement homme à se jeter la tête la première dans quoi que ce soit. Au contraire, son mal de vivre le laisse sans véritable mouvement vers les autres ou la vie.

Frei Luis de Sousa, Almeida Garrett (Presses universitaires de France, 1972, 157 p.). Pièce vieille de plus d'un siècle et qui se situe pendant la période où le Portugal dut accepter la joug espagnol, tout en espérant toujours le retour de son mo-

narque mystérieusement disparu au cours de la bataille cruciale.

Michigan-Transit, Georges Madarasz (Calmann-Lévy, 1972, 201 p.). Dans les rues de Chicago, Steve promène le souvenir de Star, entrevue dans un bar et aussitôt disparue. Nulle hallucination ne le détourne de cette recherche: elle résiste à tous les enchantements et à toutes les violences de Chicago.

Fritz est un dessin animé bourré de sexe de violence, de drogues et de toutes les contestations de propos de tout

FRITZ the CAT

18 ANS ADULTES

THE INDEPENDENT FILM JOURNAL

100 305 530 715 920 TEL. 879-1451

VENDOME
LE CINÉMA DE LA PLAGE VICTORIA

HENRY MILLER'S

"Quiet days in Clichy"

18 ANS Adultes

SAISON 6-8-10 FESTIVAL SEPTIEMBRE
Dim. 12-2-4-6-8-10 12-2-4-6-8-10

FESTIVAL
489-5559 525-8600

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR MARDI 31 OCTOBRE
7:00 SANS MOBILE APPARENT
9:30 RED

DEMAIN MERCREDI 1er NOVEMBRE
7:00 EAST OF EDEN
9:30 THE ARRANGEMENT

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

SZINDBAD

de ZOLTAN KUSARIK couleurs
v.a. Hongroise sous-titres Français

QUE VEUT SZINDBAD...
VIVRE, VIVRE, DANS TOUT,
PAYSAGES, FEMMES, OBJETS

7:00 - 9:00 p.m.

LE TÊTE CAPRICIEUX

de JIRI MENDEL
couleurs - v.a. Tchécoslovaquie

LIBERTINAGE et RHUMATISME
7:00 - 9:00 p.m.

Les Cinémas du Vieux Montréal
116 St. Paul 843-7943

Devenez membre de notre
KINOCUB
100 films pour \$18

Le décret de Québec ne pourra pas nous écraser (Charbonneau)

GATINEAU (PC) — Devant une centaine d'enseignants réunis à l'occasion du congrès d'orientation de l'Association des enseignants du sud-ouest québécois, samedi, le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau, a réitéré la force des professeurs, en déclarant qu'un "décret n'écrasera pas les enseignants".

Le gouvernement ne parviendra jamais à solutionner les problèmes de fond qui touchent les milieux d'enseignants, en émettant des décrets qui soulèvent la colère", a dit M. Charbonneau.

Le seul point réglé jusqu'à présent par le décret gouvernemental, la question des salaires, constitue, aux yeux de M. Charbonneau un "hold-up" d'environ \$20 millions. "On n'a pas voulu négocier avec nous, il n'y a eu que des représentations de la partie patronale", a expliqué le président de la CEQ.

En notant que le gouvernement n'avait pas cru bon d'inclure ses dernières offres dans les salaires imposés par le décret, M. Charbonneau dénonce un pouvoir abusif des autorités gouvernementales.

Il ajoute qu'aucune rencontre syndicat-patron n'était prévue d'ici à ce que le gouvernement québécois émette son deuxième décret, le 15 décembre, portant sur la sécurité d'emploi, les conditions de travail et la reclassification.

"Le gouvernement n'a même pas daigné considérer en premier lieu ces domaines auxquels les enseignants donnaient la priorité. Et si la CEQ avait paraphé les offres salariales finales du gouvernement, elle aurait eu, à ce moment, les mains liées en regard des champs prioritaires des enseignants", a dit M. Charbonneau.

Selon lui, les formules présentées à la table centrale au sujet des priorités d'em-

ploi étaient tout simplement inacceptables, et la CEQ ne devait, en aucune façon, abdicquer devant son rôle de protecteur, en faveur d'une simple question d'ordre monétaire.

"On voit bien l'orientation de notre gouvernement, qui ne se soucie que de l'aspect monétaire des conventions collectives, au détriment de la qualité des services à assurer", a-t-il fait remarquer.

M. Charbonneau s'est en outre violemment élevé contre les commissions scolaires et leur Fédération, les qualifiant de "véritables dictatures".

"C'est une partie patronale qui est drôlement dangereuse, dit-il, lorsqu'on remarque les propos anti-syndicaux qu'elle tient d'une part, et qu'elle se mêle de faire de la politique un passe-temps à plein temps, d'autre part."

Au chapitre de la sécurité d'emploi, M. Charbonneau voit dans la faillite des enseignants une récompense politique du parti libéral envers ses organisateurs d'élections. "On permet aux commissaires d'écoles toute activité politique, alors que pour l'enseignant, une politisation marquée est un scandale", a déploré le président.

Devant cet état de choses, M. Charbonneau a fortement recommandé aux enseignants la solidarité syndicale, l'isolement et la division étant des facteurs sur lesquels le gouvernement comptait pour diminuer l'impact des syndicats dans le milieu scolaire.

Lansky: 15 jours de grâce

TEL AVIV (AFP) — M. Meir Lansky considéré comme le cerveau de la mafia et qui n'a pas pu obtenir, au terme d'une bataille juridique qui dura des années, le droit de s'établir en Israël en se fondant sur la loi du retour a demandé et obtenu un délai de 15 jours pour quitter le pays.

Le ministère de l'intérieur, qui a confirmé cette nouvelle, a précisé que le délai de grâce accordé à Lansky s'appuyait sur sa demande selon laquelle il est en contact avec plusieurs gouvernements qui pourraient l'accueillir. Passé ce délai, affirme-t-on dimanche au ministère de l'intérieur, une date finale sera fixée à Lansky pour quitter Israël définitivement et sans retour.

M. Meir Lansky dont le passeport a été retiré par le gouvernement américain est muni d'un laissez-passer délivré par Israël.

mariage en 1972 ?
chacun,
aujourd'hui
a le droit de
choisir,
la liberté
de conquérir



Pouvoir choisir librement. Être sûr, élargir à l'infini les possibilités de rencontres, avoir le droit d'être difficile, sortir de son monde clos, et puis un jour, demain peut-être, la rencontrer, être attendu, être sûr, elle et pas une autre, dominer son destin, maîtriser son bonheur, s'appuyer en toute certitude sur des techniques éprouvées, profiter de la prodigieuse richesse des sciences humaines, faire de son amour une aventure moderne. Déjà, des milliers d'hommes et de femmes qui vous ressemblent ont vécu cette exaltante expérience. Comme vous, ils étaient exigeants.

Et vous ? Resterez-vous seul ? Compromettez-vous sur le hasard et passerez-vous encore un hiver à attendre l'élu qui ne vient pas ? Se renseigner, c'est tout.

ION INTERNATIONAL
MONTREAL, BRUXELLES, GENEVE, GRENOBLE, MEXICO, PARIS, TEHERAN, ION CANADA : 321 Ave. Québec, Mtl 153 Tél. : 277-6084

Veuillez m'envoyer, gratuitement, sans aucun engagement de ma part, votre documentation
Nom Prénom
Adresse
Ville Age
(D-49)

Des syndiqués du Nord-Ouest préconisent l'étatisation des mines et des ressources

Les délégués au congrès du conseil régional du travail d'Abitibi-Témiscamingue (FTQ) ont réclamé en fin de semaine la nationalisation des mines et des richesses naturelles par le gouvernement du Québec. Ce congrès annuel du conseil régional constituait aussi le deuxième d'une série de congrès régionaux que la FTQ tient partout en province cet automne.

En plus de l'appropriation par l'Etat du sol minier et des richesses naturelles, les délégués ont adopté une foule de positions s'inspirant pour la plupart des travaux du dernier congrès de la FTQ et des événements qu'on a vécus au Québec depuis ce congrès tenu à l'automne 1971.

Ils ont ainsi: 1) adopté des

positions fermes en faveur de la grève générale; 2) pris position sur leur participation aux organismes mis sur pied par le bill 65; 3) approuvé la formation de comités d'action sociale, économique et politique dans huit zones de leur région; 4) décidé de la création d'un service d'assistance aux travailleurs (syndiqués et non syndiqués) dans l'application de lois à caractère social, telles la loi des accidents du travail, la loi des petites créances et celle qui touche l'indemnité aux victimes d'actes criminels; et 5) entrepris un combat pour un accès plus libre et plus efficace à l'information régionale.

La session de travail avait été ouverte samedi matin par le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M.

Louis Laberge. Au cours de son exposé, le leader syndical a réitéré l'importance des grands conflits du secteur public et de "La Presse". Il a exclu que ces deux événements étaient devenus des victoires parce que les travailleurs avaient utilisé au maximum la seule arme qui leur est propre: la solidarité.

"Dans les deux cas, il y avait blocage complet. Nous nous trouvions devant des par-

ties patronales qui refusaient carrément la négociation. Dans les deux cas, on a connu des déblocages seulement lorsque les travailleurs ont décidé de faire des démonstrations de force: ce furent la manifestation du 29 octobre 1971 à Montréal et les événements du mois de mai 1972 partout au Québec.

"Ceux qui qualifient de "déraillement" ces actions doivent se brancher. Ils doivent choisir et nous devons tous

choisir ensemble si nous rejetons ce régime d'exploitation. Quant à moi, je ne crois pas comme certains que, dans notre régime économique, l'Etat puisse devenir "un outil de notre libération".

On sait que le directeur québécois des métaux affiliés à la FTQ, M. Jean-Gérin Lajoie, a déclaré récemment qu'à son avis, le syndicalisme québécois avait "dérailé" au cours des derniers mois.

Pour les très grands froids... voici la haute mode Arctique signée Antartex



Il y a 17 ans déjà nous fournissons Sir Edmund Hillary et les explorateurs de l'Arctique et de l'Antarctique en peaux chaudes aussi bien qu'en tapis de couchage pour leurs randonnées au pôle Nord et au pôle Sud.

Aujourd'hui les Macdonald, une famille d'Ecosse: pure laine ont non seulement une usine, mais 12 boutiques de vente directe disséminées aux quatre coins du monde. De Saville Row à Manhattan, nous sommes connus pour nos créations exclusives, nos modèles et notre collection haute mode.

Au Canada nous avons ouvert, rue Sherbrooke, notre premier magasin où nous présentons tous nos derniers modèles les plus en vogue.

Nous y trouverez nos vêtements, dessinés et confectionnés par nous à partir de peaux brutes et des meilleurs cuirs tannés écossais que nous avons sélectionnés. Nous pouvons de plus dire que notre confection est impeccable. Tous nos vêtements sont munis de chaînettes renforcées laiton... pour nous, chaque menu détail compte, même nos boutons sont créés et teints pour nous.

Un vêtement signé par nous, c'est un investissement durable, c'est un investissement beauté, c'est encore et surtout un investissement chaleur... et un vêtement imperméable.

Venez nous rendre visite. Nous avons tout ce qu'il vous faut... même des chapeaux en mouton, des pantoufles, des gants, des bottes, des couvertures... tout pour ceux qui aiment passer une nuit dehors par les grands froids.

antartex
SHEEPSKIN SHOPS

Commandez notre catalogue en couleurs 1973 \$1.00 port payé

1624 rue Sherbrooke (coin Guy), Tél. 935-4142



télévision

CBFT 2	CBMT 6
5.10 Ouverture et horaire	5.10 Standby six
9.15 Éducation physique	8.30 Mr. Dressup
9.30 Les Orléans	9.00 Partout on french
9.45 Les 100 tours de Centour	9.30 Québec school telecasts
10.00 Le sac à malice	10.00 Canadian school telecasts
10.15 En mouvement	11.00 Ottawa Special
10.30 Personnalité féminine	12.00 Courthouse: Edie's father
11.00 Le gourmet tartare	12.30 Elwood: Glover's luncheon date
11.30 Que sera sera	1.15 Rap Around
12.00 Sébastien parmi les hommes	1.30 The Galloping Gourmet
12.30 Bonheur	2.00 Paul Bernard: Psychiatrist
1.30 Téléjournal	2.30 Coronation Street
1.35 Femme d'aujourd'hui	3.00 Take Thirty
2.30 Cinéma	3.30 The Edge of Night
"Dossier 1413" (Policier-Francois 1960)	4.00 Family Court
1.00 Bobino	4.30 Drop-in
1.30 Music: Quat poches	5.00 Alphabet Soup
3.00 Daniel Boone	5.30 Get smart
6.00 Les espions rient	6.00 The Bob Newhart Show
6.30 Actualités 24	6.30 Hourglass
7.30 Les belles histoires des pays d'en haut	7.00 The Mary Tyler Moore Show
8.30 Docteur Simon Locke	8.30 The Flip Wilson Show
9.00 Rue des Pignons	9.30 Front page Challenge
9.30 Témoinages	10.00 Election Report on Ontario
10.00 Prenez le volant	10.30 Leader Interview
10.30 Téléjournal	11.00 The National
11.00 Appel-moi Lise	11.22 Viewpoint
12.00 Nouvelles du sport	11.30 Night Report and Sports final
12.05 Ciné-Club	11.45 Les Montréalais
"Les évadés de la nuit ou Il faisait nuit à Rome" (Drame-italien)	1.15 Final Report and Weather
1.30 Téléjournal	
CFTM 10	CFCF 10
7.40 Horaire Bienvenue	5.57 Sign-on
7.45 Les 5 p'tits bonhommes	6.00 University of the air
8.00 Bonjour Montréal	6.30 Romper Room
8.45 36-24-36	7.00 Canada AM
9.00 Les Tannants de chez nous	8.30 Hercules
10.00 Pour vous mesdames	9.00 Yoga
11.30 Personnalités	9.30 Trouble with Tracy
12.00 Le 10 vous informe	10.00 Eye Bet
12.15 V'a du soleil	10.30 The Home Front
1.00 Ciné-mardi	11.00 The Community
"Le goupier" (Drame-Américain 1952)	11.30 The Lucille Rivers Show
2.30 Ciné-mardi	11.45 McGowan and Co
"Les amours de Capri" (Drame-italien 1956)	12.00 The Flinstones
4.00 Les bouts d'chou	12.30 Matinée with Joe Van
4.30 Le cirque du capitaine	"Three on a couch" (Comédie-Américain)
5.30 Studio 10	2.30 Somerset
6.00 Madamie est servie	3.00 Another World
7.00 Le 10 vous informe	4.00 Anything you can do
7.30 Huis clos	4.30 The Flintstones
8.00 Symphonie	5.00 Truth or Consequences
9.00 Vedettes vérité	5.30 The New beat the clock
9.30 Mannix	6.00 Pulse
10.30 Les Nouvelles TVA	7.00 The Paul Lynde Show
11.00 La Couleur du Temps	7.30 Headline Hunters
11.15 En pantoufles	8.00 Search
"Diligence vers l'Ouest" (Western-Américain 1965)	8.30 Night Gallery
12.15 Le 10 vous informe	9.30 The Ian Tyson Show
	10.00 Marcus Welby M.D.
	11.00 The CTV National News
	11.15 Pulse
	12.00 Tuesday night feature movie
	"Tempest" (Aventures 1959)

cinéma

ALOUETTE: "M. de cinq à Sept" 1.10 - 4.00 - 6.50 - 9.40 et "Vieux la Retarde" 2.40 - 5.30 - 8.20	PIGALLE: Voir Midi-Minuit
ARLEQUIN: "Les machines du diable" 1.05 - 4.25 - 7.45 et "Chaudes amours d'une mineure" 2.45 - 6.05 - 9.25	PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" 1.05 - 4.25 - 7.45 et "City lights" 12.30 - 2.00 - 3.30 - 5.00 - 6.30 - 8.05
ATWATER: (Cinéma 11) "Frenzy" 12.50 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30	PLAZA: Voir Canadian
ATWATER: (Cinéma 11) "Duck you sucker" 8.00	PUSSEYCAT: "The house near the Prado" 12.00 - 2.30 - 5.00 - 7.35 - 10.10 et "A hard man's good to find" 1.15 - 2.45 - 6.20 - 8.55
AYENUE: "A Delivrance" 12.55 - 2.55 - 5.00 - 7.05 - 9.20	RIVOLI: "Les colombes" 12.40 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
BERRI: "Kluge" 1.40 - 5.50 - 10.00 et "John McCabe" 3.40 - 7.55	STANT-DENIS: "Steve à toi de crever" 12.40 - 4.20 - 8.00 et "Des roses blanches pour ma sœur morte" 2.45 - 6.00 - 9.44
BURJO: "L'insatiable" 12.40 - 3.51 - 6.41 - 9.53 et "Sexe service" 2.08 - 5.19 - 8.30	SEVILLE: "Thunderball" 12.30 - 5.00 - 9.20 et "You only live twice" 2.50 - 7.55
BONAVENTURE: "The 'pov' bunnies" 1.15 - 2.55 - 4.35 - 6.15 - 7.55 - 9.35	SNOWDON: "The gold rush" 1.30 - 3.05 - 4.25 - 6.10 - 7.40 - 9.15
CANADIEN: "Confession d'une folle d'amour" 12.30 - 3.35 - 6.45 - 9.50 et "Le cœur des fauves" 2.05 - 5.10 - 8.20	VAN HORNE: "To have and have not" 2.45 - 6.10 - 9.35 et "Petrified forest" 1.15 - 4.40 - 8.05
CAPITOL: "Cancel my reservation" 12.30 - 3.00 - 5.00 - 7.10 - 9.25	VENDOME: "Fritz the cat" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20
CHAMPLAIN: "Frenzy" 2.00 - 6.00 - 10.05 et "Le clan des irréductibles" 12.05 - 4.00 - 6.00	VERSAILLE: (Salle rouge): "Les machines du diable" et "Chaudes amours d'une mineure" 6.05
CHATEAU: "Les machines du diable" 2.35 - 5.55 - 9.25 et "Chaudes amours d'une mineure" 1.00 - 4.15 - 7.40	VERSAILLE: (Salle bleue): "Les hôtesses de l'air" et "Abelles diligentes du bouc" 6.50
CHEVALIER: "La Mandarine" 1.05 - 3.13 - 5.21 - 7.29 - 9.37	VERDI: "Billy Jack" 7.30 - 9.30
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 11) "Fanny girl" 1.00 - 3.40 - 6.20 - 9.00	VERDUN: "Kluge" 6.10 - 10.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 11) "Butterflies are free" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00	VIDEOPHOTO: "Métamorphoses" et "Sons intérieurs" et "Lumière, formes et sons" 9.00
CINEMA DE PARIS: "Le p'tit vient vite" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	VIEUX MONTREAL: "Un été capricieux" 7.00 - 9.00
CINEMA V: "Quiet days in Chichey" 6.00 - 8.00 - 10.00	STUDIO B: "Sindbad" 7.00 - 9.00
CINEMAZIE: "Un violon sur le toit"	VILLERAY: "Le stage" 7.30 - 9.30
DAUPHIN: (Salle Renoir): "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00 (Salle McLaren): "Pour une poignée de dollars" 7.30 - 9.30	WESTMOUNT SQUARE: "Separate piece" 1.30 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.25
ELECTRA: "Les abelles diligentes du bouc" 12.45 - 3.50 - 6.50 - 9.55 et "Les hôtesses de l'air" 2.10 - 5.25 - 8.25	WESTMOUNT: "The Godfather" 1.30 - 5.00 - 8.30
ELYSEE: (Salle Renoir): "Les maîtres d'Alfred" 7.30 - 9.30 (Salle Eisenstein): "La vieille fille" 7.30 - 9.30	YORK: "Everything you always wanted to know" 1.50 - 3.55 - 5.55 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL: "Quiet days in Chichey" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Animation yougoslave" - 7.30 et "Le beau Serge" (de C. Chabrol - François 1958) - 9.00
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris	
IMPERIAL: "Cabaret" 12.10 - 2.30 - 4.55 - 7.15 - 9.40	
JEAN-TALON: "Le p'tit vient vite" 6.00 - 8.00 - 10.00	
KENT: "Straw dogs" 2.15 - 6.00 - 9.40 et "The graduate" 12.30 - 4.15 - 8.00	
LOEWS: "Blue Beard" 10.25 - 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.25	
LUCERNE: "Night call nurses" et "Angel hard as they come" 6.45	
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon	
MERCUR: "Il était une fois la révolution" 8.00	
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles chez le gynécologue" 12.45 - 3.40 - 6.35 - 9.30 et "L'amour par la porte de service" 2.10 - 5.05 - 8.00	
MUNKLAND: "Dirty Harry" 2.45 - 6.10 - 9.45 et "Portnoy's complaint" 1.00 - 4.25 - 8.00	
OUTREMONT: "Sans mobile apparent" 7.00 et "Red" 9.30	
PALACE: "Necromancy" 1.25 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.35	
PAPINEAU: "Chien de paille" 1.00 - 5.05 - 9.15 "Qu'est-il arrivé à tante Alice" 3.05 - 7.15	
PARISIEN: "Le temps d'une chasse" 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.45	
PIERROT: "La vraie nature de Bernadette" 5.16 - 7.14 - 9.12	

théâtre

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Dom Juan" de Molière 19.30
LE PATRIOTE: "Les Jolies" - 21h
LA POUDRIERE: Relâche
RIDEAU-VERT: "La Cécile" de F. Roj - 20h
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Le roi des mœurs à bas prix" avec les p'tits enfants enfants Laliberté - 20h30
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Le procès de Jean-Baptiste M." de R. Gurik - 20h
THEATRE DE QUAT-SOUS: Relâche

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Trio Jacques Loussier - 20h30
SALLE MAISONNEUVE: Le festival des chœurs La Presse - 20h15
SALLE PORT-ROYAL: "A toi pour toujours à Marie-Lou" de M. Tremblay - 20h30

Les pêches sont moins bonnes mais les payes augmentent à T.-Neuve

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les prises diminuent, mais les valeurs montent, dans l'industrie séculaire de la pêche, à Terre-Neuve. En effet, les pêcheurs prennent de moins en moins de poissons, mais rapportent à la maison des chèques de paye plus substantiels.

Les prises, pour les huit premiers mois de cette année, se chiffraient par 467 millions de livres, d'une valeur de \$25.8 millions, alors que pour la même période en 1971, les prises avaient été de 706 millions de livres, d'une valeur de \$20.8 millions seulement.

L'an dernier, les prises se sont chiffrées par 855 millions de livres, par comparaison avec 982 millions en 1970. Cependant, la valeur brute pour toutes les espèces, en 1971, était de 1.1% supérieure à celle de 1970, à cause des prix plus élevés.

La pêche intérieure, qui va du printemps à l'automne, employait autrefois 40,000 hommes, décline graduellement, étant donné qu'une flotte de bateaux à multiple usage produisent les matériaux bruts nécessaires aux usines de traitement du poisson.

L'an dernier, il n'y avait que 15,850 hommes dans la pêche intérieure, soit près de 300 de moins que l'année précédente. Et le déclin continue.

Un programme de recherches et de développement, mis sur pied conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, assure aux pêcheurs et aux manufacturiers les renseignements sur les nouvelles espèces, sur les méthodes de pêche et sur les techniques permettant de préparer les produits pour les marchés modernes.

Il y a quelques années, 90% et même plus des prises consistaient en morue et en aiglefin. Aujourd'hui, les bateaux arrivent au port chargés et carrelés, de perches d'océan, de poissons-chats et autres espèces.

Teach-in sur l'avortement

Le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu tient demain, à partir de 10h.00, un teach-in public sur l'avortement sous le thème: "Foetus mon frère, foetus ma sœur".

Le communiqué émanant du collège de Saint-Jean précise que la population du Haut-Richelieu et des régions environnantes est invitée à participer aux discussions et aux débats.

Dix conférenciers se succéderont d'heure en heure au micro. Ce sont MM. André Laberge, permanent à la CEQ, André-Gaétan Comeau, directeur adjoint de l'hôpital Notre-Dame, Serge Mongeau, Adrien Théoret, consultant matrimonial, Mme Suzanne Parenteau-Carreau, conseillère médicale à Sérénité, MM. Albert Côté, économiste-démographe, Philippe Antonuk, gynécologue, M. et Mme Bernard Fortin, M. et Mme Nelson Landry, M. Gérard Marier de l'université du Québec à Trois-Rivières et enfin M. Jean-François Maurin, professeur de psychologie au collège de Saint-Jean.

Le collège de Saint-Jean est situé au 30 boulevard du Séminaire à Saint-Jean.

Bébé pour Diana

HOLLYWOOD (AFP) — La chanteuse noire Diana Ross, qui incarne la chanteuse de blues Super-production "Lady Sings The Blues", a donné naissance dimanche soir à Hollywood à une fille, son second enfant.

L'amour est là!

Votre cœur est envahi par la joie d'une nouvelle vie qui commence. Vous découvrez que chaque jour vous acheminait vers ce bonheur.

Pour le côté pratique, Birks peut vous aider. Nos montures de bague reflètent toutes les personnalités et nos diamants sont moins chers, à qualité égale, que ceux des autres magasins.

Mais voici notre meilleure garantie: quelles que soient la classe et la valeur du diamant que vous achetez, votre diamant Birks sera de la meilleure qualité possible.

Facilités de paiement

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

informations sportives

La ligue Nationale n'aura jamais été si florissante

La série Canada-U.R.S.S., véritable délice pour les amateurs de hockey, aura provoqué chez ceux-ci plusieurs commentaires dont certains faisaient plus ou moins le procès de la ligue Nationale. Après la victoire du Canada, nombreux étaient ceux qui prévoyaient une diminution plus que sensible des assistances aux rencontres du circuit Campbell. Après avoir goûté à du hockey du fort calibre, pour quelles raisons les amateurs seraient-ils intéressés à assister à des matches manifestement moins intéressants?

Mais au grand étonnement de plusieurs, la ligue Nationale n'aura jamais été aussi florissante si bien qu'au cours de la dernière fin de semaine, elle a accueilli dans ses amphithéâtres plus de 180.000 spectateurs.

Ainsi, un foule record de 15.514 personnes a envahi le Spectrum de Philadelphie pour assister dimanche à la victoire des Flyers sur les Maple Leafs de Toronto. Il en fut de même à Detroit où une autre foule record de 16.161 amateurs était présente au match que se livraient les Red Wings et le Canadien de Montréal.

A New York, 17.500 billets étaient vendus pour la rencontre entre les Rangers et les Black Hawks de Chicago, et 15.003 spectateurs ont pris d'assaut le Garden de Boston où les Bruins y affrontaient les faibles Islanders de New York. Enfin à Buffalo, 15.516 amateurs ont applaudi la victoire de 2-1 des Sabres sur les North Stars du Minnesota.

Samedi soir au Forum, ces mêmes Sabres ont joué contre le Canadien devant 17.307 amateurs, alors qu'à St-Louis, les Blues humiliaient les Red Wings au grand plaisir des 18.551 spectateurs présents. A Vancouver, plus de 15.000 partisans ont été témoins de la victoire des Flammes d'Atlanta sur les Canucks de l'endroit. Il en fut de même à Toronto où les Leafs recevaient les Bruins de Boston, et à Bloomington où les North Stars accueilleraient les Flyers.

Même les Islanders ont attiré 11.426 spectateurs pour leur match contre le Chicago alors que 9.181 personnes assistaient à Los Angeles à la victoire des Kings sur les Penguins de Pittsburgh.

Seul Oakland...

De tous les clubs de la ligue Nationale, seuls les Golden Seals de la Californie sont dans une situation précaire. Contrairement à l'an dernier alors que les assistances semblaient vouloir grimper, les Seals éprouvent cette saison énormément de difficultés à attirer les gens à leurs parties. Ainsi la semaine dernière, moins de 2.000 ont assisté à un match.

La fièvre du baseball étant maintenant passée, le propriétaire Charles O. Finley peut espérer de meilleurs jours. Mais il ne se fait certainement pas d'illusions.

Départ fulgurant

Avec ses 13 buts en 10 rencontres, Richard Martin, des Sabres de Buffalo, est de loin la figure dominante de ce début de saison. Cependant, il ne faudrait omettre ses compagnons de ligne Gilbert Perreault et René Robert qui sont premier et deuxième pointeurs du circuit. Si ce trio connaît des succès retentissants à l'attaque, il est par contre très solide à la défensive. Ainsi à l'issue du match nul de 3-3 samedi au Forum, Martin s'est dit plus heureux de ne pas avoir été sur la glace pour aucun des buts du Canadien que d'avoir marqué deux filets. Martin avec 17 points, occupe le 5ème rang des compteurs à quatre points de Perreault.

John Bucyk, des Bruins de Boston, s'améliore avec les ans. Et c'est ainsi qu'on le retrouve au troisième rang des marqueurs avec 19 points. Avant-hier, Bucyk devenait le huitième joueur de la ligue Nationale à atteindre le cap des 400 buts. Quant à son coéquipier Phil Esposito, il enregistrait au cours du même match son 349ème filet.

En quatrième position, on retrouve Rodrigue Gilbert, des Rangers de New York, qui a subi une véritable métamorphose au cours de la série Canada-Russie. Depuis cette classique, l'aîlé droit des Rangers semble plus déterminé, plus énergique, ce que dénote sa fiche. Gilbert a 18 points, soit un de plus que Martin, Jacques Lemaire, du Canadien, et Fred Stanfield, des Bruins.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

LIGUE AMERICAINE

Est	P	N	B	P	P	P	P	P	P	P	P
MONTREAL	7	0	4	40	18	18	18	18	18	18	18
BUFFALO	6	0	4	37	18	18	18	18	18	18	18
RANGERS NY	6	0	4	36	18	18	18	18	18	18	18
DETROIT	6	0	4	36	23	12	12	12	12	12	12
BOSTON	5	5	1	46	41	11	11	11	11	11	11
TORONTO	4	6	1	26	35	9	9	9	9	9	9
VANCOUVER	3	6	1	27	41	7	7	7	7	7	7
ISLANDERS NY	3	6	1	18	36	11	11	11	11	11	11
CHICAGO	6	4	1	36	33	13	13	13	13	13	13
PITTSBURGH	5	5	0	37	33	10	10	10	10	10	10
LOS ANGELES	5	6	0	36	29	10	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	4	4	2	28	33	10	10	10	10	10	10
MINNESOTA	4	5	1	28	25	9	9	9	9	9	9
ATLANTA	4	6	1	20	37	9	9	9	9	9	9
ST-LOUIS	2	4	3	25	31	7	7	7	7	7	7
CALIFORNIE	2	6	1	25	33	5	5	5	5	5	5

Ouest

CHICAGO	6	4	1	36	33	13	13	13	13	13	13
PITTSBURGH	5	5	0	37	33	10	10	10	10	10	10
LOS ANGELES	5	6	0	36	29	10	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	4	4	2	28	33	10	10	10	10	10	10
MINNESOTA	4	5	1	28	25	9	9	9	9	9	9
ATLANTA	4	6	1	20	37	9	9	9	9	9	9
ST-LOUIS	2	4	3	25	31	7	7	7	7	7	7
CALIFORNIE	2	6	1	25	33	5	5	5	5	5	5

Dernière

Montréal 2, Detroit 1											
Philadelphie 5, Toronto 2											
Rangers NY 7, Chicago 1											
Boston 9, Islanders NY 1											
Buffalo 2, Minnesota 1											

Ce soir

Vancouver à Los Angeles, 11h.											
-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les meneurs

	b	a	p	p	p	p	p	p	p	p	p
PERREAULT B. J.	6	14	20	14	20	14	20	14	20	14	20
ROBERT B. J.	5	15	20	14	20	14	20	14	20	14	20
LUCK R. J.	5	15	20	14	20	14	20	14	20	14	20
MARTIN B. J.	13	4	17	17	17	17	17	17	17	17	17
LEMAIRE M.	10	10	17	17	17	17	17	17	17	17	17
GILBERT R.	10	10	17	17	17	17	17	17	17	17	17
STANFIELD B.	6	11	17	17	17	17	17	17	17	17	17
MIKITA C.	6	10	16	16	16	16	16	16	16	16	16
ESPINOSA B.	10	10	17	17	17	17	17	17	17	17	17
HODGE B.	6	8	14	14	14	14	14	14	14	14	14

ASSOCIATION MONDIALE

Est	P	N	B	P	P	P	P	P	P	P	P
CLEVELAND	7	2	1	40	23	15	15	15	15	15	15
OTTAWA	5	2	1	30	21	11	11	11	11	11	11
OTTAWA	5	0	4	45	14	10	10	10	10	10	10
N-ANGLETERRE	5	4	0	34	29	10	10	10	10	10	10
NEW YORK	5	5	0	45	38	10	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	1	5	1	22	45	2	2	2	2	2	2
Winnipeg 6, 2, Cleveland 2											
Alberta 4, 1, 30											
Los Angeles 4, 4, 31											
Houston 4, 5, 28											
Minnesota 4, 1, 16											
Chicago 1, 5, 16											

Dernière

Québec 2, Cleveland 2											
New York 7, Alberta 2											
Winnipeg 5, Houston 3											

Ce soir

Los Angeles à Québec											
Winnipeg à Chicago											
Houston à Atlanta											

Est	P	N	B	P	P	P	P	P	P	P	P
PROVIDENCE	6	2	1	47	34	13	13	13	13	13	13
BOSTON	6	3	0	29	30	12	12	12	12	12	12
ROCHESTER	4	4	0	41	42	12	12	12	12	12	12
N-ECOSSE	4	4	3	46	38	11	11	11	11	11	11
SPRINGFIELD	3	4	1	40	41	7	7	7	7	7	7
NEW HAVEN	1	10	2	34	62	4	4	4	4	4	4
TIDEWATER	8	3	1	51	43	17	17	17	17	17	17
CLEVELAND	4	6	2	41	34	10	10	10	10	10	10
CINCINNATI	5	4	0	34	35	10	10	10	10	10	10
RICHMOND	4	6	1	40	48	9	9	9	9	9	9
HERSHEY	4	5	1	42	31	9	9	9	9	9	9
BALTIMORE	2	4	2	25	36	6	6	6	6	6	6

Ouest

CHICAGO	6	4	1	36	33	13	13	13	13	13	13
PITTSBURGH	5	5	0	37	33	10	10	10	10	10	10
LOS ANGELES	5	6	0	36	29	10	10	10	10	10	10
PHILADELPHIE	4	4	2	28	33	10	10	10	10	10	10
MINNESOTA	4	5	1	28	25	9	9	9	9	9	9
ATLANTA	4	6	1	20	37	9	9	9	9	9	9
ST-LOUIS	2	4	3	25	31	7	7	7	7	7	7
CALIFORNIE	2	6	1	25	33	5	5	5	5	5	5

Dernière

Cincinnati 4, N-Ecosse 2											
Hershey 2, New Haven 2											
Tidewater 4, Rochester 3											

Ce soir

Tidewater à Boston											
Baltimore à Cincinnati											

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Est	P	N	B	P	P	P	P	P	P	P	P
QUEBEC	11	0	0	80	30	22	22	22	22	22	22
CORNWALL	10	0	0	71	38	20	20	20	20	20	20
LAVAL	6	4	1	55	65	13	13	13	13	13	13
SHERBROOKE	6	5	1	54	64	13	13	13	13	13	13
SHAWINIGAN	4	5	1	41	46	9	9	9	9	9	9
SOREL	3	6	2	58	66	8	8	8	8	8	8
T-RIVIERES	3	7	2	52	62	8	8	8	8	8	8
CORNWALL	2	8	1	46	56	4	4	4	4	4	4
DRUMMONVILLE	2	10	0	49	79	4	4	4	4	4	4

Dernière

Québec 11, Sherbrooke 1											
Montréal 9, Drummondville 4											
Cornwall 8, Trois-Rivières 4											
Sorel 5, Shawinigan 5											

Hier soir

Cornwall à Laval											
Shawinigan à Trois-Rivières											
Québec à Sorel											

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO

Est	P	N	B	P	P	P	P	P	P	P	P
TORONTO	11	2	0	78	40	22	22	22	22	22	22
PITTSBURGH	9	3	1	66	48	19	19	19	19	19	19
OTTAWA	7	3	2	61	42	16	16	16	16	16	16
MISSISSAUGA	6	5	0	44	41	10	10	10	10	10	10
ST-CATHARINES	4	5	2	48	62	10	10	10	10	10	10
LONDON	4	5	2	48	62	10	10	10	10	10	10
SHAWINIGAN	3	5	3	47	55	9	9	9	9	9	9
OSHAWA	3	11	1	56	91	7	7	7	7	7	7
S.S. MARIE	1	9	2	46	71	4	4	4	4	4	4
KITCHENER	1	9	2	46	71	4	4	4	4	4	4

Dernière

Hamilton 4, St. Ste-Marie 3											
Kitchener 7, London 5											
Toronto 6, Oshawa 2											
St-Catharines 7, Peterborough 3											
Sudbury 5, Ottawa 3											

Ce soir

Oshawa à Hamilton											
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les choix à Blue Bonnets du

"Grand pronostiqueur"

Notre sélectionneur, jusqu'ici cette saison, a désigné 201 gagnants en 786 courses pour une moyenne de 25.5%.

Voici ses pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1—Mon Steam (2); 2—Rebel Snipe (6); 3—Dixies Part (5).

2ème course: 1—Blushing Pandora (2); 2—Marlen Spangler (7); 3—Caporal Tracy (1).

Paris doubles suggérés: 2-2, 2-7, 6-2, 6-7.

3ème course: 1—Saucy Swinger (1); 2—Diane Mir (3); 3—Carroll's Pride (5).

4ème course: 1—Ridgevue Time (6); 2—Dreamful Mir (5); 3—Archer Hanover (1).

Quinielas suggérées: roulette 1-5-6.

5ème course: 1—Anne Topfield (6); 2—Rokare (3); 3—Notre Dame (4).

6ème course: 1—Mr. Bomb (4); 2—Dandy Mir (8); 3—Matthew Hanover (9).

Quinielas suggérées: roulette 3-5-7.

7ème course: 1—Mister Hal (7); 2—Direct

La navette spatiale : fusée, planeur mais aussi avion

par Alain Raymond

DOWNEY (CALIFORNIE) (AFP) — Au cours des douze derniers mois, l'agence spatiale américaine (NASA) a pris un certain nombre de décisions techniques importantes à propos de la navette spatiale qui sera son nouveau vaisseau pour la poursuite de l'exploration de l'espace circum-terrestre à partir de 1978. Ces décisions seront figées dans quelques jours et, dès lors, le projet, d'un coût de \$2.6 milliards prendra sa forme définitive.

C'est la raison pour laquelle les pays européens invités à participer à une portion du programme post-Apollo devaient, avant la fin de novembre 1972, dernier délai, dire aux Américains s'ils entendent ou non construire pour \$200 à \$250 millions le module de sortie-laboratoire que la navette emportera dans sa soute lors de la plupart des cent missions pour lesquelles elle est prévue.

D'ici là, dans un mois et demi environ, Apollo 17 aura déposé sur la lune, pour la dernière fois, un équipage de deux astronautes. Ensuite, par trois fois à partir du 1er mai 1973 et pour des périodes de 28 jours puis deux fois 56 jours, trois équipages américains successifs tourneront autour de la terre à bord d'une station orbitale appelée Skylab. Ils étudieront, entre autres, le comportement de l'homme dans l'espace, scrutent les ressources de notre globe et observeront le ciel, le soleil et l'espace dans tous les domaines avec les instruments nécessaires à 70 expériences scientifiques.

La navette est le véhicule de l'avenir. Celui qui bénéficie de toutes les retombées technologiques de l'aéronautique de la décennie écoulée et qui fonctionnera de nombreuses années parce qu'il

abaissera de façon importante le coût de toute mission spatiale.

Dans un très vaste hall, blanc et bleu, de la North American Rockwell, à Downey, près de Los Angeles, où on la met au point, j'ai vu ce que sera la navette et en particulier sa partie orbitale, "l'orbiter" comme l'appellent les techniciens.

J'ai pris place dans la maquette grandeur nature du poste de pilotage, guère plus complexe que celui d'un Boeing 747 et, face aux écrans de télévision reliés à un ordinateur, j'ai assisté à une situation du retour à terre, en vol plané, de la navette. Cela a l'air tout simple pour le pilote d'essai qui se trouve dans le fauteuil rouge et bleu, assis à ma gauche. Il agit sur les dérives, les volets, les petits moteurs de contrôle d'altitude à l'aide d'un petit manche à balai blanc, guère plus grand que la main, analogue à celui que l'on trouve dans les hélicoptères.

Nous sommes encore à 185 km d'altitude, en orbite au-dessus de la terre et nous venons de recevoir l'ordre de rentrer, mission terminée. Nous ne sommes que tous les deux mais c'est comme si tout l'équipage était à son poste. La soute d'où sortait à la verticale le module de sortie-laboratoire où travaillaient une dizaine de savants, s'est refermé une fois celui-ci ramené à l'intérieur par les deux bras mécaniques qui sont télécommandés par le spécialiste de la charge utile. Tous ont regagné leurs sièges sous nos pieds. Sur les écrans télé, en chiffres lumineux, apparaissent les données de navigation: altitude exacte, distance par rapport à la piste, angle sous lequel il nous faut nous présenter (32 degrés) pour

toucher les premières couches de l'atmosphère sans nous y brûler. Quelques manœuvres, nous décrochons de l'orbite à 112.65 km par seconde et nous plongeons vers la terre.

L'appareil, un peu cabré, présente son ventre, bien protégé contre la chaleur intense qui se dégage, descend vite. Il ne se manœuvre déjà plus comme un vaisseau spatial mais comme un avion. Nous sommes à 24 km d'altitude et nous volons à moins de mach 3. Réduisez encore votre vitesse, ordonne, péremptoire, l'ordinateur. Faites un virage à partir de 4,500 mètres. Sur l'écran TV, en vert clair, la piste d'atterrissage apparaît. Tout se précipite. Nous planons toujours mais quand même très vite. A 365 mètres d'altitude et à 1,600 mètres de la piste, vous vous mettez à trois degrés (c'est-à-dire que notre angle d'approche doit être de 3 degrés par rapport à l'horizontale de la piste). Nous y sommes. Nous volons encore à 250 noeuds (463 km/h), nous voilà posés. Le parachute de queue s'est ouvert. Nous freinons. C'est fini.

Vous savez, poser la navette n'est pas plus difficile que de faire atterrir un avion de ligne. Cela l'est même moins. Il suffit de planer, de suivre les indications de l'ordinateur ou bien, dans la phase ultime du vol, si ça vous chante, de prendre vous-même la direction des opérations. L'ordinateur sera toujours là pour vous corriger si besoin est, me dit le pilote. Il n'en est pas à son coup d'essai avec la navette. Il a aussi mis au point, avec d'autres techniciens, les moyens de piloter les vaisseaux Apollo. C'est un vétérinaire de l'espace sans jamais y avoir été. Voyez vous ces quatre manettes grises au milieu? Elles n'existeront plus lors

d'un vol normal. Ce sont celles qui servent à contrôler la mise en route des réacteurs conventionnels amovibles qui seront ajoutés de chaque côté du fuselage de "l'orbiter" pour lui permettre de se rendre, comme un avion, d'une des bases de lancement à l'autre, Cap Kennedy ou Vandenberg. On enlèvera le tout avant l'envol dans l'espace, cela simplifiera encore les tableaux de bord...

La navette complète sera

donc à la fois une fusée (au décollage), un planeur (à l'atterrissage) et un avion d'un type un peu spécial entre-temps.

"L'orbiter" n'est en effet que l'une des trois parties, celle qui sera habitée, de la navette. De la taille d'un DC-9 ou d'une Caravelle allongée (il a 37.9 m. de long et 16.7 m. de haut, pèse 77 tonnes à vide), il ne peut décoller seul, du Cap Kennedy, avec ses trois moteurs principaux. Aussi a-

t-il été placé à cheval sur un gros réservoir d'hydrogène et d'oxygène liquides qui l'alimenteront en carburant jusqu'à sa mise sur orbite. Mais ce réservoir (55.57 m. de long, 8 m. de diamètre) ne suffisait pas à assurer la puissance requise au décollage d'un appareil de 2,130 tonnes. Il a fallu lui ajouter deux moteurs fusées à carburant solide (boosters) de 45.7 m. de long et 3.9 m. de diamètre pour arracher le tout à la terre. Cent neuf

secondes après le lancement, les "boosters," emballage conquis en quelque sorte, retombent vers la terre freinés par des parachutes tandis que plus tard, le gros réservoir emballage perdu s'abîme dans les flots.

Avec la navette spatiale (62 m. de long, 22.7 de haut au total) capable d'emporter 14 hommes et une charge utile de 29 tonnes pendant sept jours pour un voyage de 4,900,000 km, on multiplie le rendement

de l'exploration spatiale par rapport à la gigantesque fusée Saturne V qui propulsait, certes jusqu'à la lune, les cabines Apollo de trois hommes, leurs modules de service et lunaire, mais dont rien n'était récupéré sinon la cabine triplace. La navette, elle, est réutilisable tous les quatorze jours, pour toute mission spatiale en banlieue de la terre: sauvetage d'astronautes ou mise sur orbite et réparation en orbite de satellites quels qu'ils soient.

LES ARTISANS DE L'ACIER WILKINSON PRÉSENTENT... 200 ANS DE TRAVAIL. PRIX: \$145

L'ensemble-anniversaire de la méthode de rasage Bonded Wilkinson.

Afin de marquer le bicentenaire de sa fondation, Wilkinson présente un ensemble de la méthode de rasage Bonded à prix spécial. Wilkinson Sword a créé le meilleur tranchant au monde et l'a scellé

en permanence: l'angle de rasage est pré-établi à la position idéale. Résultat: risques de coupures pratiquement éliminés et confort total. Wilkinson Sword leur fait tous la barbe.

Et maintenant, Wilkinson vous offre un ensemble à prix spécial d'anniversaire: la méthode de rasage Bonded avec 5 lames Bonded. \$145* le rasage le plus confortable depuis 200 ans.

*Prix de détail suggéré.

\$145:
le rasage
le plus
confortable
depuis
200 ans.



Selon un propriétaire

Il faut blâmer le gouvernement pour les déficiences du système actuel d'ambulances

par Solange Chavlin

Si le système actuel d'ambulances laisse à désirer au Québec, si les ambulanciers sont souvent incompetents, cela dépend du gouvernement qui a négligé de légiférer dans ce domaine, affirme un ambulancier de Joliette, infirmier par surcroît et possédant l'un des véhicules les mieux équipés au Québec, a-t-il ajouté.

Propriétaire d'Ambulance-Joliette, M. Jean-Marie Boulard est convaincu que c'est l'absence totale de législation qui a conduit au désastre actuel dans ce domaine. On se rappellera que le rapport d'enquête du comité Martin sur les services de consultation externes et des urgences de la région de Montréal, dont LE DEVOIR a fait état la semaine dernière, critiquait vertement le système actuel d'ambulances.

"Il est vrai que n'importe qui peut s'improviser ambulancier avec n'importe quel genre de véhicule", dit M. Boulard qui est membre de l'Association des ambulanciers du Québec Inc. Cette Association a fait plusieurs efforts pour amener les ambulanciers à suivre des cours de premiers soins. Mais ces derniers sont peu motivés puisque ces cours ne sont pas requis pour exercer leur métier.

Equiper convenablement une ambulance, c'est-à-dire la munir d'un réanimateur (appareil de réanimation autonome ou manuel), d'oxygène, de civière, de suspension spéciale anti-choc et des exigences techniques nécessaires pour obtenir le passage, coûte \$10,000, selon M. Boulard.

La vente de lunettes : les opticiens appuient le ministre Castonguay

L'Association des opticiens d'ordonnances a décidé de passer à l'action pour appuyer le projet de loi proposé par le ministre Castonguay, donnant aux opticiens l'exclusivité de la vente des lunettes. Cette nouvelle loi, si elle est adoptée, a dit en fin de semaine, le président des opticiens, M. Marc Cossette, permettra à ces derniers d'exercer leur profession sans subir les pressions exercées sur eux par les compagnies d'optique.

L'an dernier, une centaine d'opticiens ont réussi à exécuter la moitié des prescriptions de lunettes au Québec,

Sur le plan professionnel, l'ambulance devrait être conduite par un ambulancier qui a suivi pendant un an des cours de premiers soins et qui possède une fiche de chauffeur sans accident pendant cinq ans, dit M. Boulard. En plus, un infirmier ou une infirmière devrait toujours accompagner le chauffeur et être en mesure de donner certains traitements d'urgence.

Infirmier, M. Boulard a été appelé l'an dernier à faire un accouchement d'un prématuré et à transporter le bébé dans son ambulance qu'il avait surchauffée pour remplacer l'incubateur. Son véhicule possédant un réanimateur amovible, il a pu l'été dernier, en transportant son équipement sur la plage, sauver deux noyés, et ainsi de suite. Des ambulanciers et infirmiers compétents seraient le complément normal d'un système d'assurance-maladie, dit M. Boulard dont les vues sont partagées par l'Association des ambulanciers du Québec.

Devrions-nous étatiser complètement le système? avon-nous demandé. "Il existe présentement 1500 ambulances au Québec; il serait sans doute assez coûteux pour le gouvernement d'en faire l'acquisition, d'autant plus que la majorité de ces véhicules ne correspondent pas aux normes minimales de sécurité pour les malades. Le meilleur système consisterait d'abord à légiférer sur les normes des véhicules et sur les pré-requis des ambulanciers. En second lieu, étant donné que le service devrait être gratuit pour les malades, on pourrait négocier avec le gouvernement un tarif pour les milles parcourus", a dit M. Boulard.

pendant que 200 autres opticiens licenciés ne pouvaient ouvrir un bureau, à cause du refus des optométristes de laisser à leurs patients, le libre choix de faire exécuter leurs prescriptions de verres chez un opticien, comme le font les médecins-ophtalmologistes.

Le président des opticiens a souligné qu'il faudra une intervention rigoureuse du ministre pour mettre fin aux représentations des optométristes et faire adopter la loi prévue par le Code des professions.

L'Association des ambulanciers du Québec serait disposée à offrir les cours de formation complète aux ambulanciers, à la condition que le gouvernement subventionne ces cours ou les personnes qui les suivent. Certains ambulanciers qui possèdent une base de premiers soins seraient prêts à retourner à l'école et à rafraîchir leurs connaissances, a dit M. Boulard. Une équipe serait même disposée à suivre des cours de plongée sous-marine afin d'aider au sauvetage des noyés.

Organiser un système fonctionnel d'ambulances au Québec est possible en peu de temps, a conclu M. Boulard, si le gouvernement se décide à intervenir, à légiférer et à faciliter la formation du personnel ambulancier.

Au Code civil

Le président de l'Office de révision du code civil, Me Paul-André Crépeau, annonce la nomination de Me Daniel Jacoby, à titre d'adjoint au président de l'Office de révision du code civil. Me Jacoby aura pour fonction principale de diriger la marche générale des travaux à l'Office.

Réunion d'évêques

WASHINGTON (AFP) — La conférence bi-annuelle nationale des archevêques et évêques des Etats-Unis se tiendra du 13 au 17 novembre à Washington en même temps que la conférence des laïcs catholiques américains et au même endroit, un grand hôtel de la capitale fédérale.

Quelque 250 prélats et militants laïcs prendront part aux travaux des deux réunions qui porteront principalement sur des problèmes actuels: l'éducation, la jeunesse, le pastoral à la campagne, le rôle du diaconat, l'apostolat des laïcs, etc...

Interruption de la réunion de la dernière chance

LONDRES (AFP) — Les négociations tripartites gouvernement, syndicats, patronat sur la lutte contre l'inflation ont été interrompues peu avant dix heures au Dix, Downing Street. Elles doivent reprendre mercredi.

Cette nouvelle réunion de la dernière chance n'a donc pas permis de définir une stratégie de lutte contre l'inflation en Grande-Bretagne.